



LE MONDE diplomatique

UNE NOUVELLE INÉDITE DE MARGARET ATWOOD

Pages 22 et 23.

Mensuel - 28 pages

N° 836 - 70^e année. Novembre 2023

Dossier Israël-Palestine : l'embrasement, et après ?

Barbares et civilisés

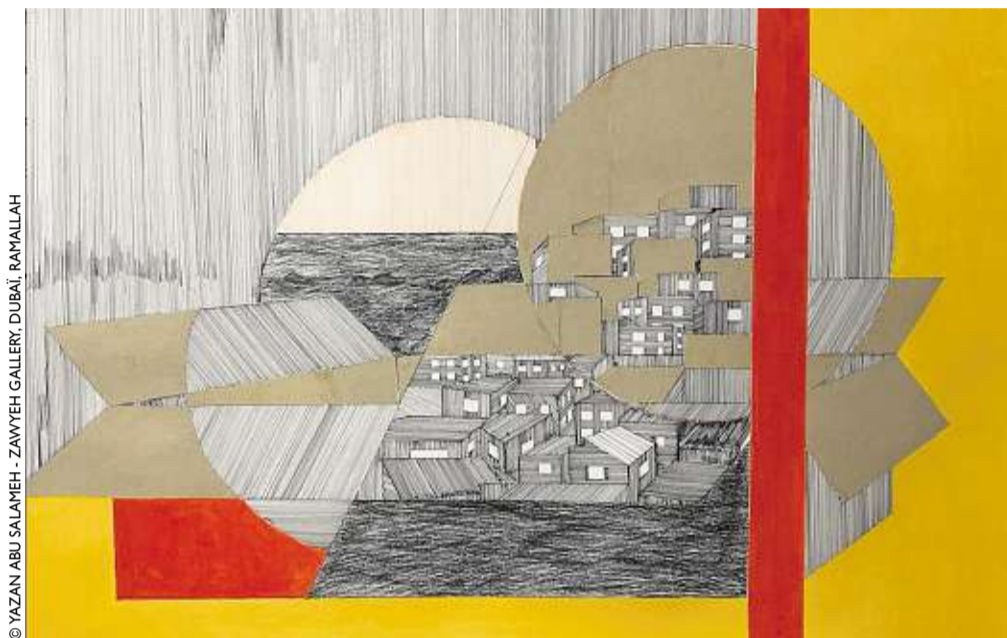
Qui ne serait indigné devant les assassinats du Hamas ? Et devant le déluge de bombes ordonné par le gouvernement israélien ? Le premier est qualifié de « terroriste » – pas le second. Au fil de l'histoire, cette notion a beaucoup varié.

PAR ALAIN GRESH*

QUE peut-il y avoir de plus dévastateur pour une mère, pour un père, que la perte d'un enfant ? Tant d'espoirs partis en fumée, tant de rêves transformés en cauchemars, tant de projets engloutis. Nul ne peut vraiment mesurer cette tragédie s'il ne l'a pas vécue. Et chaque parent tremble à l'idée de recevoir un appel téléphonique l'informant d'un tel drame. Cette calamité peut résulter d'une maladie, on ne peut blâmer alors que le « destin » ; d'un accident, on peut accuser le chauffard, s'il est responsable ; d'un acte « terroriste », qui frappe ici une école, ailleurs un supermarché, là un simple passant. Qui blâmer alors ? Le terroriste, naturellement, qui d'autre ?

Et pourtant... Nous sommes le 4 septembre 1997, rue Ben-Yéhouda, en plein centre de Jérusalem. Trois kamikazes du Hamas se font exploser, tuant cinq personnes, dont une jeune fille de 14 ans prénommée Smadar, sortie de chez elle pour acheter un livre. Elle porte un nom prestigieux en Israël. Son grand-père, le général Mattityahou Peler, a été l'un des artisans de la victoire de juin 1967, avant de devenir une « colombe » et l'un des protagonistes de ce que l'on a appelé les « conversations de Paris », premières rencontres secrètes entre des responsables de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et des Israéliens « sionistes ». En cette année 1997, M. Benyamin Netanyahu était déjà premier ministre et avait promis de détruire l'accord d'Oslo signé en 1993, ce qu'il réussira à faire. Il connaît aussi la mère de Smadar, Nourit, une camarade d'école et une

* Directeur du journal en ligne Orient XXI, coauteur (avec Hélène Aïdeguer) d'Un chant d'amour. Israël-Palestine, une histoire française, Libertia, Montreuil, 2023 (nouvelle édition mise à jour).



YAZAN ABU SALAMEH. – De la série « Gift Box » (Paquet-cadeau), 2021

amie de jeunesse. Quand il l'appelle pour lui présenter ses condoléances, elle lui rétorque : « Bibi qu'as-tu fait ? », le tenant pour responsable de la mort de sa fille (1).

« Pour moi, il n'y a pas de différence entre le terroriste qui a tué ma fille et le soldat israélien qui, en plein bouclage des territoires, n'a pas laissé une Palestinienne enceinte franchir un barrage pour se rendre à l'hôpital, si bien qu'elle a finalement perdu son enfant. Je suis persuadée que si les Palestiniens nous avaient traités comme "nous" les traitons, "nous" aurions semé chez eux une terreur cent fois pire. » Dans son texte, Nourit termine en qualifiant M. Netanyahu d'« homme du passé » ; elle s'est malheureusement trompée puisqu'il demeure le visage de la politique israélienne. Malgré les critiques qui le visaient depuis des mois en raison de son projet de réforme de la justice, la grande majorité de la société s'est regroupée derrière lui pour justifier la politique criminelle – selon le droit international – qu'il mène à Gaza (lire l'article page 16). Dans les décombres fumants de cette enclave grandit la prochaine génération de combattants palestiniens, plus déterminée que la précédente, le cœur rempli de rage et d'une inextinguible haine.

(Lire la suite page 17.)

(1) Lire Nourit Peled-Elhanan, « Bibi qu'as-tu fait ? », Le Monde diplomatique, octobre 1997.

L'engrenage guerrier

En menant, le 7 octobre à l'aube, une attaque militaire surprise de grande ampleur sur le sol israélien à partir de Gaza, le Hamas a provoqué une riposte dévastatrice pour les populations civiles et les infrastructures de l'enclave. S'il revendique désormais le rôle de champion de la résistance palestinienne, ses exactions commises lors de l'offensive obèrent son avenir politique.

PAR AKRAM BELKAÏD

« LE Proche-Orient est plus calme aujourd'hui qu'il ne l'a été depuis vingt ans. » Lorsqu'il intervient, le 29 septembre, à la conférence annuelle du site The Atlantic (1), M. Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, veut voir dans la normalisation de la relation entre Israël et plusieurs pays arabes le signe de l'apaisement dans la région. Plus calme ? La même semaine, des heurts à la frontière de Gaza opposent pourtant les forces de sécurité israéliennes et des Palestiniens venus clamer leur droit de revenir sur la terre de leurs aïeux, faisant écho aux « marches du retour » de 2018 et 2019 lors desquelles 200 manifestants avaient perdu la vie sous les balles des snipers israéliens. Plus calme, vraiment ? Le 26 septembre, le coordonnateur spécial pour le processus de paix au Proche-Orient, M. Tor Wennesland, informe le Conseil de sécurité des Nations unies de la poursuite illégale, au regard du droit international, de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Établi à la fin du mois d'août par plusieurs organisations israéliennes de défense des droits humains, un bilan pointe de son côté la persistance des violences dans les territoires occupés : entre le 1^{er} janvier et la fin août, 220 Palestiniens y ont

été tués par l'armée de Tel-Aviv ou par des colons (2). Tout cela ne semble donc guère émouvoir M. Sullivan. Après tout, comme l'affirme une *noukta* (« blague ») souvent entendue dans le monde arabe, la situation au Proche-Orient n'est considérée comme inquiétante que lorsque les Palestiniens ne sont plus les seuls à subir la violence.

Une semaine plus tard, la donne change de manière dramatique. Le « Déluge d'Al-Aqsa » – nom de code de l'attaque surprise menée en Israël le 7 octobre par plusieurs organisations armées palestiniennes sous l'égide du Hamas et de sa branche militaire, les brigades Izz Al-Din Al-Qassam – fait entrer la région dans une ère de grande incertitude. Le nombre élevé de victimes israéliennes (1 400 morts, dont une majorité de civils massacrés), l'importance du traumatisme au sein de la population, dont une grande partie rend le gouvernement de M. Benyamin Netanyahu responsable du désastre, la réponse radicale de Tel-Aviv, qui a déclenché l'opération « Glaive de fer », une campagne de bombardements aériens massifs qui ont fait – selon un décompte arrêté au 23 octobre – plus de 5 000 morts et des milliers de blessés civils, rendent impossibles tout retour à la situation antérieure.

(Lire la suite pages 14-15.)

(1) « How democracy can move forward, with Jake Sullivan and Will Hurd. The Atlantic Festival 2023 », 29 septembre 2023, conférence disponible sur www.youtube.com

(2) Radio France Internationale, 28 août 2023.

DOSSIER ISRAËL-PALESTINE À RETROUVER PAGES 13 À 19

SOUTENIR ET RENFORCER « LE MONDE DIPLOMATIQUE »

Un journal non aligné

De l'effondrement financier de 2008 à l'embrasement du Proche-Orient en passant par la crise climatique et l'invasion de l'Ukraine, la planète a connu ces quinze dernières années une série de secousses qui affolent les boussoles intellectuelles et géopolitiques. Pas celle du « Monde diplomatique », qui défend, presque seul désormais, le non-alignement. Et sollicite ses lecteurs pour soutenir son combat.

PAR BENOÎT BRÉVILLE ET PIERRE RIMBERT

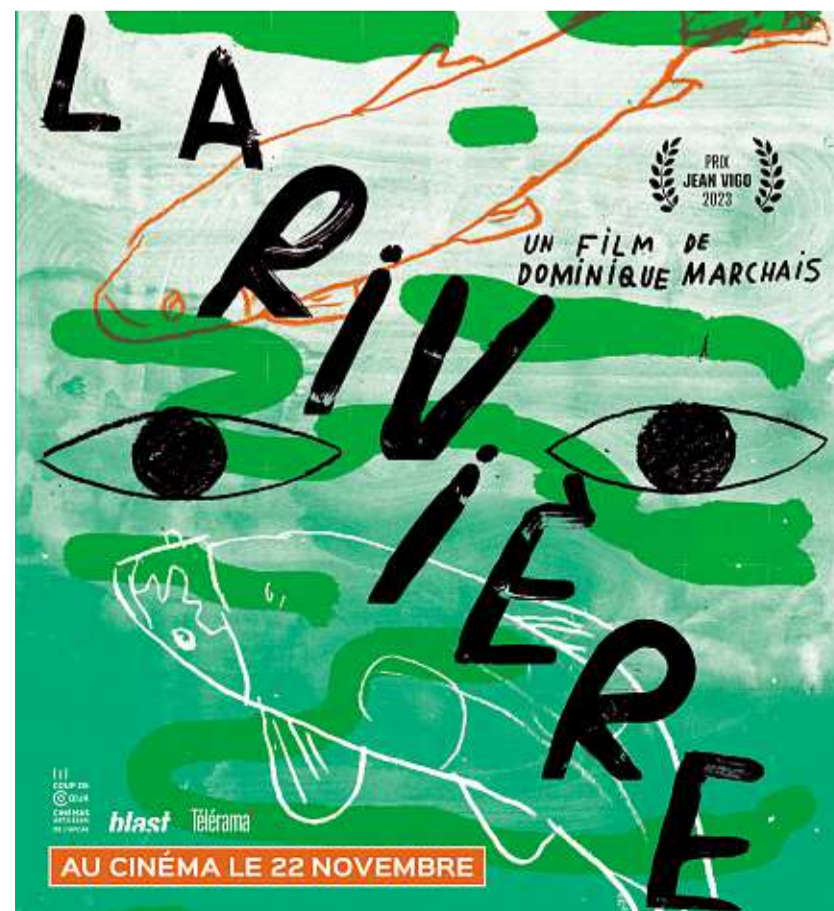
IL y a un peu plus d'un an, le 19 octobre 2022, la présidente de la Commission européenne lançait une adresse solennelle au Parlement de Bruxelles. « Les attaques ciblées contre des infrastructures civiles, dans le but évident de priver des hommes, des femmes et des enfants d'eau, d'électricité, de chauffage, à l'approche de l'hiver : ce sont des actes de pure terreur, et nous devons les qualifier comme tels », expliquait M^{me} Ursula von der Leyen.

Mais cette règle cesse de s'appliquer quand un allié du bloc occidental commet des « attaques ciblées ». Après le massacre de centaines de civils lors de l'opération militaire conduite par le Hamas le 7 octobre (plus de 1 400 morts, dont près de 300 militaires), le ministre de la défense israélien Yoav Galant annonçait le siège complet de Gaza en ces termes : « Pas d'électricité, pas de nourriture, pas de gaz (...). Nous combattons des animaux

humains et nous agissons en conséquence » (9 octobre). Deux jours plus tard, 1 200 cadavres avaient déjà été sortis des décombres d'habitations, d'écoles, d'hôpitaux, de sièges de médias pilonnés sans discrimination au motif – souvent avancé par l'armée russe, mais dans un autre conflit – qu'ils abriteraient des combattants. Impavide, M^{me} von der Leyen réaffirmait : « L'Europe soutient Israël. » En France, la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet déclarait « au nom de la représentation nationale » un « soutien inconditionnel » à Tel-Aviv.

Dans les médias français, la focalisation sur les crimes de guerre commis par les combattants du Hamas reformule l'ensemble du conflit israélo-palestinien en termes de « terrorisme islamiste ». Sîtôt ce recadrage effectué dans un pays meurtri par de multiples attentats de ce type, il ne s'agit plus pour les médias d'informer, mais de relayer les consignes de fermeté du pouvoir et de pourchasser ceux qui les discutent.

(Lire la suite pages 20 et 21.)



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS INTERDIT À LA VENTE

COURRIER DES LECTEURS

Espagne

À la lecture de l'article «L'Espagne à la moulINETTE identitaire» (octobre), M. Ivan Couée se demande si le dogme de l'État centralisateur n'est pas à remettre en cause :

Peut-être que l'État centraliste a pu être un idéal pour certaines forces de gauche à l'échelle internationale, en termes de liberté, d'égalité et de fraternité. Mais il est temps de se rendre à l'évidence d'un bilan historique qui peut maintenant être fait sur un temps long de plusieurs décennies ou de plusieurs siècles. Comme l'a été le régime franquiste, les États centralistes sont condamnés à devenir «essentialistes», oligarchiques, susceptibles de corruption et inégalitaires, car le «centre» a nécessairement en vis-à-vis des périphéries où les communautés et les individus sont soumis à de l'exploitation et à toute une série d'injustices. La République française en est un cas presque emblématique dans son appellation même, où le bien commun de la république est affublé d'un adjectif à caractère ethnique et essentialisant lié à l'ethnogenèse, à l'histoire, à la géographie, à un suprématisme linguistique et à un pouvoir de classe. Il serait donc opportun sur ces questions-là de solliciter la parole de penseurs politiques qui, dans différentes régions du monde, et parfois depuis des dizaines d'années, comme en Galice, au Pays basque ou en Catalogne, ont construit des analyses associant libération culturelle, fédéralisme et progressisme.

Fin de vie

M^{me} Monique Ladesou, de l'association Le Choix, réagit aux deux courriers publiés en octobre en réaction aux articles «Comment assurer une mort digne pour tous» et «"Je veux pouvoir choisir"» (septembre) :

Je me permets de préciser que 100 % des demandeurs d'euthanasie ou de suicide assisté l'ont fait en état de choisir, car c'est la première condition à satisfaire. Réduire la demande d'aide à mourir à un symptôme d'une société libérale et le citoyen à un consommateur est méprisant pour la majorité de Français qui la réclament. Laisser entendre qu'il y a un marché serait trompeur. Il est vrai que pour un patient qui traverse la France à plusieurs reprises et doit prévoir des frais hôteliers, et une journée d'hospitalisation, si on ajoute les frais de rapatriement du corps, la fin de vie représente un coût, en Belgique comme en Suisse. Mais le geste euthanasique n'est pas «facturé» en Belgique, et les médecins prennent sur leur temps pour accompagner patients et proches dans la fin d'un parcours de soins. Il faut ajouter que les consultations sont remboursables pour les non-résidents dans le cadre d'accords entre nos systèmes de sécurité sociale dans l'Union européenne. Derrière les deux approches qui occupent les débats, «euthanasie» versus «suicide assisté», il y a deux modèles sociaux qui s'opposent, l'un inscrit dans le service public de santé (la Belgique) et l'autre dans le domaine privé même non lucratif (la Suisse). L'enjeu majeur pour la loi à venir est bien là, plutôt que de savoir qui va pousser la seringue.

Israël

Pour M. Jean-François Goin, l'article «Fronde historique en Israël» (octobre) était annonciateur de la déflagration provoquée par l'attaque du Hamas et de ses alliés contre des civils et des militaires israéliens :

Israël divisé par la politique menée par son gouvernement, et son armée gagnée par le mouvement de contestation : des conditions qui auguraient d'une situation propice à une action contre son hégémonie dans cette région agitée du monde. Le gouvernement de M. Benyamin Netanyahu a-t-il intérêt à voir disparaître définitivement le Hamas ? Alors qu'il lui permet d'appeler à l'union de tous les Israéliens derrière sa personne, et accessoirement derrière sa politique, au moment où il était en délicatesse avec une bonne partie d'entre eux. Et le Hamas ? A-t-il intérêt à renoncer à des coups d'éclat qui lui garantissent une mainmise sur la population de la bande de Gaza et au-delà ? À la fin de la seconde guerre mondiale, des hommes politiques ont réussi à établir entre la France et l'Allemagne des rapports autres que ceux d'un cycle délétaire de vengeance et de négation de l'autre. On pourra toujours rétorquer qu'il est impossible de négocier avec des «terroristes». Mais les accords d'Oslo l'ont pourtant été entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Rébétiko

M. Étienne Lesourd souhaite ajouter des précisions à l'article «Rébétiko, le chant des âmes grecques» (octobre) en dressant un parallèle avec la musique blues américaine :

Durant la période qui va des années 1920 aux années 1950, période cruciale pour cette musique, la répression des «rèbètes» quand Ioannis Metaxas était au pouvoir n'est pas seulement due aux contenus jugés «immoraux» des textes. Ils étaient enfermés dans des ghettos, ne pouvaient travailler, et constituaient donc une masse de pauvres logiquement rejetés par ce régime de type fasciste. Sur ce point, la comparaison avec les musiciens de blues, eux aussi enfermés et sans travail (jusqu'à l'entrée en guerre des États-Unis, en 1941), est valable. Tout cela est expliqué dans l'ouvrage de Gail Holst, *Aux sources du rébétiko* (Les Nuits rouges, 2022), qui mentionne, outre Tsitsanis et Vamvakaris que l'article évoque, la grande chanteuse Sotiria Bellou (1921-1997), interprète de *Sombre Dimanche*. Ce fut l'un des rares artistes à avoir soutenu la résistance communiste pendant la seconde guerre mondiale, et d'autres musiciens importants. Par la suite, le rébétiko a connu une embellie dans les années 1950 et, paradoxalement, pendant la dictature des colonels (1967-1974).

Pierre Mac Orlan

Sans en faire une figure majeure de la collaboration littéraire, M. Alain Astaud aurait souhaité que l'attitude ambiguë de l'écrivain Pierre Mac Orlan soit plus soulignée dans l'article «Chanter le fantastique social» (septembre) :

Après la défaite de juin 1940, l'auteur de *Quai des brumes* figure parmi les premiers écrivains à reprendre du service sous l'Occupation. Durant cette période, Pierre Mac Orlan aura publié plus d'une centaine d'articles dans au moins quatre organes de presse (*Aujourd'hui, Nouveaux Temps, La Légion et Combats*, l'hebdomadaire de la Milice de Joseph Darnand) qui ont eu pour dénominateur commun d'être, à des degrés différents, favorables à la politique de la collaboration. Il serait ridicule de faire de l'auteur de *La Bandera* un Céline ou un Lucien Rebatet, mais son attitude pose néanmoins la question de ces écrivains qui ont produit de l'«*inoffensive chronique littéraire*» (Jean Schlumberger) pour des journaux qui, eux, étaient à l'offensive en matière de collaboration avec le nazisme.

RECTIFICATIFS

— Contrairement à ce qui est affirmé dans l'article «L'armée, miroir d'une France sans boussole» (octobre), M. Michel Goya n'est pas un ancien officier de marine. Il a servi dans un régiment des troupes de marine de l'armée de terre (les marsouins).

— Sergio Morresi, cité dans l'article «En Argentine, la droite rugit mais innove peu» (octobre), est politiste à l'université nationale de la région du Littoral en Argentine (Universidad Nacional del Littoral) et non à l'université du Littoral-Côte-d'Opale (France).



ACCUSÉ, LEVEZ-VOUS

Les États-Unis produisent les armes, leurs voisins du Sud meurent. Excédé, le Mexique a décidé de porter l'affaire en justice (The Economist, 7 octobre 2023).

Peu de pays sont aussi accablés par le trafic d'armes que le Mexique. Sa frontière de 3 200 kilomètres avec les États-Unis en facilite l'essor. (...) Plus de 30 000 Mexicains ont été tués chaque année depuis 2017, soit un taux d'homicides d'environ 25 pour 100 000 personnes. Inaugurant une nouvelle approche du problème, le gouvernement mexicain a décidé de poursuivre l'industrie des armes à feu devant la justice américaine.

En 2021 et 2022, le gouvernement mexicain a déposé deux plaintes au nord de sa frontière : la première à Boston, contre plusieurs fabricants d'armes à feu, la seconde en Arizona, contre des revendeurs de Tucson. Il estime que, par négligence, imprudence ou même au mépris de la loi, ces entreprises vendent des produits dont elles savent qu'ils finiront dans les mains d'organisations criminelles. (...) C'est la première fois qu'un gouvernement agit de la sorte, aux États-Unis ou ailleurs.

TALENTS

Le Financial Times publie un plaidoyer invitant à doper la productivité des entreprises grâce à la «mobilité sociale» (17 octobre).

L'Autorité britannique pour la bonne conduite financière (FCA) affirme sans la moindre ambiguïté que la diversité et l'inclusion doivent relever du domaine de la réglementation. Elle propose ainsi des mesures qui portent sur les caractéristiques couvertes par la loi sur l'égalité (Equality Act) : le genre, la race, le handicap et l'orientation sexuelle, mais pas l'origine socio-économique. À raison, la FCA suggère des cadres contraignants, des collectes d'informations, des quotas (...). Mais elle devrait aller plus loin et s'engager à exiger des rapports réguliers sur l'origine socio-économique également. (...) [Un rapport récent] montre que [celle-ci] affecte davantage la réussite dans les services financiers que le genre ou l'origine ethnique. (...) Nous devons tout faire pour que les employeurs dans nos industries les plus prospères ne passent pas à côté de talents exceptionnels en recrutant trop peu d'enfants issus de familles ouvrières.

TIC-TAC

Berne signera-t-elle un accord de libre-échange avec New Delhi ? Les grandes marques d'horlogerie l'espèrent, relève le quotidien suisse Le Temps (13 octobre). Avec un marché de 1,4 milliard d'habitants, l'Inde ne représente pourtant que le vingt-deuxième débouché pour cette industrie.

Des rumeurs circulent sur l'expansion dans le sous-continent de certaines marques bien connues, mais les principaux acteurs de la branche adoptent un profil plutôt bas sur le sujet. «Il est indéniable que l'Inde présente un fort intérêt», confirme Jean-Daniel Pasche, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), rappelant toutefois que ce marché reste compliqué. Bureaucratie, paperasserie, complications administratives sont en effet des mots qui arrivent très tôt dans la discussion lorsque le pays qui sacralise la vache [sic] est évoqué. Autre écueil de poids pour les marques qui souhaitent s'y développer : les droits de douane et les taxes, qui peuvent atteindre pour des

produits de luxe tels que les montres jusqu'à 35 % du prix d'importation. (...) La conclusion d'un accord de libre-échange avec New Delhi permettrait probablement de lever certaines de ces barrières. (...) Le secrétaire d'État à l'économie confirme son ambition de conclure les négociations l'année prochaine, avant les élections indiennes.

FRANCOPHONIE

Le gouvernement du Québec va doubler les frais d'inscription pour les étudiants anglophones (hors province), rapporte Le Journal de Montréal (18 octobre 2023).

«La présence importante d'étudiants anglophones dans les universités québécoises met en péril la survie du français», estime le premier ministre du Québec. (...) La mesure vise à augmenter la part des étudiants inscrits dans les universités francophones. Augmenter ces frais (...) est aussi une «question d'équité», explique [le premier ministre] François Legault. Les contribuables du Québec n'ont pas à payer la formation d'étudiants qui viennent de l'extérieur du Québec.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 7013 Paris 1, av. Stephen-Pichon, 15015 Paris ou courrier@monde-diplomatique.fr

Édité par la SA Le Monde diplomatique.

Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :

Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :

Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI

Conseiller en finance et développement auprès du directeur : Bruno LOMBARD

Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE

Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD
Rédaction : Martine BULARD, Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Evelyne PIELLER, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Grégory RZEPSKI

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Nina HLACER, Boris SÉMÉNAKO

(avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM

Correction : Dominique MARTEL, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Administration : Sophie DURAND-NGÓ (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Saveria COLOSIMO-MORIN, Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUYE, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET

Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2023, pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,40 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

Le « Diplo » sur écrans pour 29 euros / an

Offre spéciale jusqu'au 30 novembre

www.monde-diplomatique.fr/abo/app

Découvrez notre nouvelle application mobile

↳ Le mensuel en version numérique

↳ Le journal audio

↳ Accès aux 24 derniers numéros

« SOUTIEN INCONDITIONNEL À ISRAËL », « TERRORISME », « ANTISÉMITISME »

Quand la guerre percute la politique française

Le nouveau conflit au Proche-Orient a provoqué des retombées instantanées sur la politique française. Les commentaires de La France insoumise ont suscité des critiques violentes, y compris à gauche, et facilité la mise à l'index de cette organisation par un pouvoir qui met la barre toujours plus à droite. Le Rassemblement national paraît être le principal bénéficiaire de l'opération.

PAR SERGE HALIMI

DIHUIT mois après la réélection de M. Emmanuel Macron, deux données qui caractérisaient les scrutins présidentiel et législatifs de 2022 ont été confirmées : le pouvoir reste très impopulaire, l'extrême droite poursuit son ascension. Simultanément, une illusion largement partagée l'an dernier vient d'être durablement balayée. Loin d'être redevenue puissante et unie, la gauche reste minoritaire et sans perspective, ce qui la conduit généralement à se fragmenter un peu plus.

L'assaut meurtrier du Hamas contre Israël et les bombardements aveugles de l'armée israélienne (plus de quatre mille morts au total la première semaine) ont fait resurgir cette division de façon dramatique, peut-être irréversible. La nouvelle étape du conflit au Proche-Orient, marquée par un enchaînement de crimes de guerre dont les images circulent instantanément, a en effet transformé des divergences anciennes sur le sujet entre partis de gauche en une curée médiatique et politique sans précédent contre La France insoumise (LFI).

Mais le navire tanguait déjà. Depuis le succès relatif de la Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (Nupes) aux élections législatives de juin 2022, les désaccords et les polémiques n'ont jamais cessé entre les quatre principaux membres de la coalition (1). Chaque jour ou presque, une nouvelle « affaire » servait de prétexte à des escarmouches follement médiatisées entre les membres de la Nupes : abaya, avenir du nucléaire, barbecue, condamna-

tion d'un député pour violences conjugales, Tour de France « machiste et poluante », Taïwan, analogie stupide entre un dirigeant communiste et un ancien chef de parti nazi, livraison d'armes à l'Ukraine, islamophobie, violences policières, invitation d'un rappeur, valeur travail... Les accords électoraux eux-mêmes étaient déjà grippés. Qui se souvient encore que, deux semaines avant l'assaut du Hamas, LFI sortait bredouille des élections sénatoriales (0 élu sur 348) après avoir été exclu d'une entente entre ses trois partenaires, alors même que le soutien des Insoumis aux communistes, aux écologistes et aux socialistes avait sauvé la mise à ceux-ci un an plus tôt lors des élections législatives ?

C'est une ritournelle à gauche : chacun se prétend favorable à l'union quand cela sert ses intérêts, et la récuse en invoquant des divergences au demeurant réelles lorsque ses partenaires éventuels y gagneraient davantage que soi-même. Si le scrutin européen du printemps prochain n'était pas à la proportionnelle, socialistes, écologistes et communistes auraient assurément évité de présenter des listes séparées. Et si l'électorat que mobilise cette consultation boudée par les Français était moins dominé par les classes moyennes et les retraités, les Insoumis n'auraient pas proposé de s'effacer derrière les écologistes, espérant ainsi neutraliser l'impact d'un scrutin à l'issue duquel leur score risque d'être très en deçà de celui de M. Jean-Luc Mélenchon le 10 avril 2022 (21,95 %).

Deux analyses internationales incompatibles

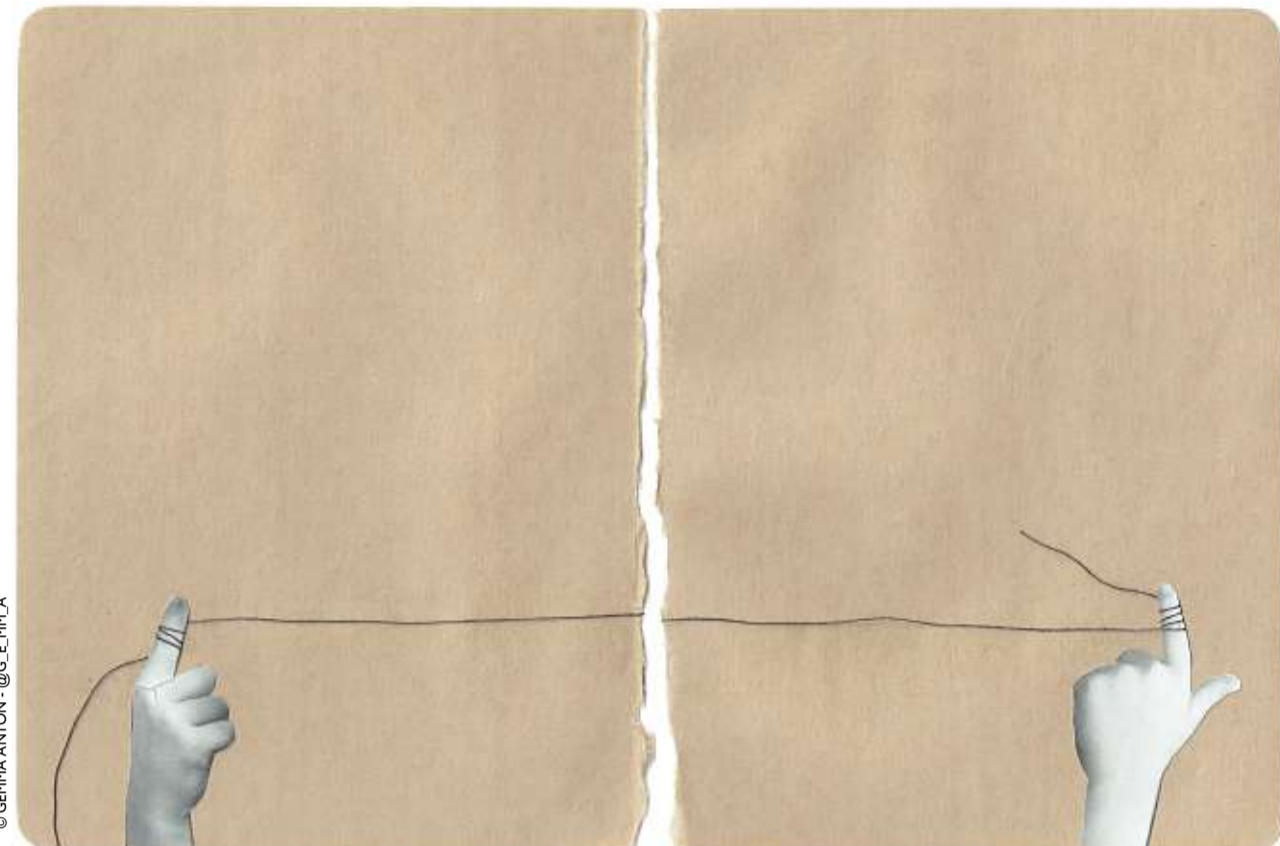
EN l'état actuel du rapport de forces national, l'équation de l'unité est simple et sombre : aucun candidat de gauche ne figurera au second tour de la prochaine course à l'Élysée s'ils sont plusieurs au premier, et les Français devront alors, pour la troisième fois depuis 2017, « choisir » entre un candidat de droite et M^{me} Marine Le Pen. La même règle vaudra peu ou prou pour les élections législatives, puisque les candidats qui obtiennent moins de 12,5 % des inscrits (c'est-à-dire, avec une abstention massive, près de 25 % des votants) sont éliminés à l'issue du premier tour. En somme, dès lors que l'extrême droite s'est imposée durablement comme l'une des principales forces politiques du pays, les formations de gauche ne peuvent plus débattre de leurs désaccords et laisser l'électeur les départager au premier tour, sous peine d'être éliminées du second.

Deux quinquennats de M. Macron pourraient donc déboucher sur ce résultat : en 2027, l'injonction au « vote utile » risque de conduire certains électeurs de gauche, alarmés par les indications des sondages, à voter pour un candidat de droite dès le premier tour si, comme c'est le cas aujourd'hui, ces études d'opinion continuent de suggérer qu'un conservateur aurait plus de chances qu'un candidat de l'actuelle Nupes de « faire barrage » à M^{me} Le Pen, dont l'élection n'est plus exclue. Une actualité marquée par des alertes à la bombe, des attentats terroristes, des migrants se pressant aux frontières, le tout amalgamé sans vergogne et relayé par des chaînes d'information en continu dont les choix éditoriaux coïncident avec ceux de l'extrême droite, joue dans le même sens.

L'aberration démocratique d'un scénario où l'on se sent obligé d'élire tous les cinq ans un président dont on combattrait chaque jour tous les choix n'efface pas une autre anomalie. Celle d'une alliance

forcée entre des partenaires de gauche qui s'opposent aussi pour des raisons respectables, c'est-à-dire de fond. Car il suffit de dresser la liste des sujets de controverse pour mesurer à la fois qu'ils sont peu susceptibles d'être réglés par des synthèses équivoques et portent sur des thèmes dont l'acuité s'accroît. Si la hausse du salaire minimum ou le rétablissement de l'impôt sur la fortune réunissent sans peine tous les partis de la Nupes, ces derniers se distinguent profondément sur des questions internationales qui deviennent plus brûlantes à mesure que l'ordre occidental se voit largement contesté.

Deux analyses incompatibles de cet état du monde s'opposent. L'une, pour qui le clivage principal oppose des démocraties libérales à des régimes autoritaires, est principalement défendue par les socialistes, avec le soutien intermittent des écologistes. L'autre, non alignée, a les Insou-



GEMMA ANTON. – « Fingers (Les doigts), de la série « Thread » (Le fil), 2014

mis et les communistes pour principaux avocats. Comment les concilier ? Quelle position un éventuel gouvernement commun de la gauche aurait-il prise au moment de l'attaque du Hamas ? Serait-il favorable à l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne et dans l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ? Suivrait-il les États-Unis si ceux-ci s'engageaient dans une confrontation avec la Chine à propos de Taïwan ?

Sur presque toutes ces questions, qui ne sont pas mineures, les socialistes sont beaucoup plus proches de M. Macron que de LFI. Leur probable tête de liste lors des élections européennes du printemps prochain, M. Raphaël Glucksmann, un néoconservateur exalté, reproche même au président français de n'être pas suffisamment aligné sur les priorités des « faucons » américains. Quant à la maire socialiste de Paris, M^{me} Anne Hidalgo, elle fait illuminer la tour Eiffel aux couleurs israéliennes quand des citoyens de ce pays sont victimes de massacres, mais ne manifeste pas la même compassion lorsque les crimes de guerre ciblent des Palestiniens.

À supposer que des divergences aussi abyssales puissent être aplanies, aucun mode de résolution des conflits n'est prévu. Tout au contraire, leur amplification monopolise l'attention sous forme de messages acrimonieux sur les réseaux sociaux, aussitôt relayés avec volupté par les médias. La forme d'organisation assez mystérieuse, assez opaque (« gazeuse ») de LFI favorise ce travers : des députés de la même organisation s'interpellent publiquement, chacun réagit instantanément à l'actualité en fonction de sa sensibilité, défère aux invitations des médias, d'autant plus fréquentes qu'il aura été l'un des protagonistes d'une sortie de route. Le désordre ainsi créé, les mots mal calibrés, les phrases citées hors de leur contexte et reprises en boucle, alimentent le cycle suivant de « polémiques » – et l'atmosphère générale crépusculaire. Il y a quelques années – mais on dirait des siècles... –, les partis réunissaient leurs instances avant de prendre position. Rien ne les obligeait à réagir sans avoir pris la mesure de l'événement et organisé un débat interne ; nul ne se sentait contraint de commenter un sujet auquel il ne connaissait rien au seul motif que tout le monde en avait déjà parlé.

Cette métamorphose de la vie publique est d'autant plus périlleuse pour une gauche de transformation sociale que les médias constituent un terrain miné, un adversaire déclaré. Les premières réactions de LFI à l'attaque du Hamas – assurément insuffisantes, à la rigueur maladroitement, mais certainement pas scandaleuses – ont suscité un déluge de commentaires outranciers, bientôt suivis de menaces judiciaires. Il est assez stupéfiant qu'après avoir écrit le 7 octobre « toute la violence déchaînée contre

Israël et à Gaza ne prouve qu'une chose : la violence ne produit et ne reproduit qu'elle-même (2) », M. Jean-Luc Mélenchon ait déclenché une tornade presque comparable à celle que M. Jean-Marie Le Pen avait provoquée lorsqu'il qualifia en 1987 les chambres à gaz de « point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale ». La déclaration antisémite de son chef rendit alors le Front national infréquentable à droite pendant trois décennies.

Inspirés peut-être par ce précédent, les partisans de longue date d'un « cordon sanitaire » contre la gauche anticapitaliste (3) voudraient que le refus d'employer plusieurs fois par minute l'adjectif « islamiste » apposé au substantif « terrorisme », qu'il s'agisse de l'attaque du Hamas ou de n'importe quel attentat, vaille à son auteur un tollé médiatique, une excommunication politique et des poursuites pour apologie de crime contre l'humanité. En y ajoutant le cas échéant la dissolution de son organisation lorsqu'elle est trop critique de la politique du gouvernement israélien. Un pamphlétaire de droite vient ainsi de réclamer celle du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA). Ce membre de l'académie Goncourt veut rebaptiser le NPA « Nouveau Parti antisémite (4) ». On lui souhaite d'être fier de sa trouvaille littéraire.

Banalisation accélérée de l'extrême droite

DEPUIS sa réélection, le président de la République, politiquement et socialement minoritaire (le « bloc bourgeois »), dépourvu d'un corps de doctrine consistant (la macronisme), exerce un pouvoir quasiment sans partage grâce à une définition cynique des « extrêmes » qu'il combat. Après avoir prétendu qu'il incarnait un pôle progressiste « qui va de la social-démocratie jusqu'au gaullisme social (6) », puis repris le slogan du NPA « Nos vies valent plus que leurs profits » et le concept de « planification écologique », M. Macron a mis le cap très à droite. Faute de majorité parlementaire, son parti ne cesse de rechercher des accords avec LR, qui, de son côté, s'emploie à survivre en plagiant les mots de l'extrême droite et en piochant dans son programme.

Mais le pouvoir lui aussi se distingue de moins en moins du Rassemblement national (RN) sur les thèmes de l'insécurité, de l'immigration, du « terrorisme islamiste », de la mise en cause des libertés publiques et du lien qu'il postule entre tous ces sujets assurément plus lucratifs pour lui que la défense du pouvoir d'achat. D'ailleurs, le RN a voté à l'Assemblée nationale la plupart des textes proposés par le gouvernement. Ce ripolinage, cette « dédramatisation » sont d'autant plus payants pour l'extrême droite qu'elle gouverne déjà en Italie et que M^{me} Giorgia Meloni est reçue à bras ouverts dans les capitales européennes, y

« Antisémite » : l'accusation infamante est devenue une arme ordinaire braquée sur les avocats de la cause palestinienne. Son pouvoir d'intimidation est immense à en juger par le petit nombre de ceux qui se sont offusqués de son usage contre M. Mélenchon. Qu'un député Les Républicains (LR, droite), M. Meyer Habib, le qualifie de « crapule antisémite » est à la rigueur conforme à ce qu'on peut attendre de ce provocateur régulièrement invité par CNews, une chaîne qui interroge délicatement : « LFI : le nazisme est-il passé à l'extrême gauche ? » Mais il est plus inquiétant pour la liberté d'expression que la première ministre Élisabeth Borne dénonce les « ambiguïtés révoltantes » de LFI dont l'« antisémitisme » serait « parfois une façon aussi de masquer une forme d'antisémitisme ». Et qu'une socialiste, opposée à la direction de son parti, M^{me} Carole Delga, relaye la suggestion d'« interdire toutes les manifestations propalestiniennes en France ». De son côté, après avoir accusé LFI de « complaisance envers la violence la plus barbare », un éditorial du Monde a feint de s'interroger : « Que cherche Jean-Luc Mélenchon ? (...) À encourager l'antisémitisme ? À cautionner le terrorisme islamiste ? Toutes ces questions méritent d'être ouvertement posées (5) ». Non, elles ne le méritent pas.

compris à Paris par M. Macron. La guerre de Gaza, le « soutien inconditionnel » apporté à Israël par la présidente de l'Assemblée nationale, par le RN et par une bonne partie de la classe politique et médiatique française, les maladroites de LFI, l'hallali contre M. Mélenchon auquel certains de ses partenaires se sont prêtés, ont permis de parfaire l'opération.

Avec une gauche désunie, une Nupes hors jeu, les cartes politiques sont-elles suffisamment rebattues pour que le président de la République, invoquant sa difficulté de gouverner sans majorité parlementaire, dissolve l'Assemblée nationale et présente son parti comme le seul barrage possible à une victoire législative de l'extrême droite ? Quitte, si la manœuvre échoue, à ce que M. Macron cohabite avec M^{me} Le Pen ?

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 30 novembre 2023

1 ^{er} ALGÉRIE	Fête nationale
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Fête de l'indépend.
3 DOMINIQUE	Fête de l'indépend.
MICRONÉSIE	Fête de l'indépend.
PANAMÁ	Fête de l'indépend.
4 TONGA	Fête nationale
9 CAMBODGE	Fête de l'indépend.
11 ANGOLA	Fête nationale
POLOGNE	Fête de l'indépend.
18 LETTONIE	Fête nationale
OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Fête de l'indépend.
25 SURINAM	Fête de l'indépend.
28 ALBANIE	Fête nationale
MAURITANIE	Fête de l'indépend.
30 BARBADE	Fête de l'indépend.

(1) Dans l'ordre des résultats obtenus au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 : La France insoumise (LFI), Europe Écologie - Les Verts (EELV) devenu Les Écologistes, le Parti communiste français (PCF) et le Parti socialiste (PS).

(2) Au même moment, un communiqué du groupe parlementaire LFI évoquait une « offensive armée de forces palestiniennes menée par le Hamas dans un contexte d'intensification de la politique d'occupation israélienne ».

(3) Lire « Le cordon sanitaire », *Le Monde diplomatique*, avril 2019.

(4) Pascal Bruckner, « LFI et le Hamas, la solitude des salauds », *Le Figaro*, Paris, 13 octobre 2023.

(5) « Mélenchon, le problème de toute la gauche », *Le Monde*, 11 octobre 2023.

(6) Entretien au *Figaro*, 29-30 avril 2017.



© LUCIEN LUNG - RIVA PRESS

LUCIEN LUNG. – Haut-fourneau de l'aciérie ArcelorMittal de Kryvyi Rih, 2022

LA CASSE SOCIALE DANS LE SILLAGE DE LA GUERRE

Loin du front, la société ukrainienne coupée en deux

Alors que le bilan humain des combats s'alourdit en Ukraine, sans qu'aucune des parties ne prenne le dessus, Kiev peine à recruter des volontaires pour le front. Confronté à une demande populaire de justice, le gouvernement affiche sa politique anticorruption, mais accélère le démantèlement de l'État social et des syndicats. Plongée dans un pays en guerre où les mutilés prennent des avocats et où les déplacés sont invités à faire leurs démarches administratives avec un smartphone.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE HÉLÈNE RICHARD

Ce n'est pas la grisaille à laquelle on pouvait s'attendre. Avec son théâtre de style néoclassique, la ville minière de Kryvyi Rih a gardé un charme soviétique. C'est une cité à la fois désuète et bien tenue. Dans le parc Gagarine, en cette fin du mois d'août, quelques promeneurs flânent sous un planétarium en acier, une glace à la main. Les châteaux gonflables attendent les enfants. Plus loin, des passants s'attardent sur un trottoir à négocier avec les babouchkas des gobelets de framboises du jardin. Une sirène antiaérienne retentit, sans perturber les tractations. Après plus d'un an et demi de combats contre l'armée russe qui stationne à cent kilomètres de là, sur la rive gauche du Dniepr, plus personne pour lever les yeux vers le ciel. La veille, un tir a pourtant endommagé une vingtaine de maisons individuelles dans un quartier proche du centre-ville. Le 1^{er} août, six civils sont morts dans une attaque de missiles. Le 13 juin, c'est un immeuble de neuf étages qui avait été touché. Le bilan de onze morts avait alors justifié le déplacement du président Volodymyr Zelensky dans sa ville natale.

Derrière la normalité apparente de la vie quotidienne, la ville subit de plein fouet les conséquences du conflit. Construite pour l'exportation de minerai et d'acier, elle doit ses premiers hauts-fourneaux à un ingénieur et banquier français, Paulin Talabot, venu investir dans ce qui était encore, en 1880, l'empire tsariste. Aujourd'hui, le blocus des ports de la mer Noire, par lesquels transitait la production, a obligé les industries locales à se rabattre sur des voies logistiques terrestres plus onéreuses et à rediriger leurs exportations, en chute libre, vers l'Europe, au détriment de leurs marchés traditionnels (Proche-Orient, Afrique du Nord). Les coupures d'électricité, fréquentes depuis que l'armée russe vise les infrastructures énergétiques, entravent également la bonne marche de l'économie. Selon la direction d'ArcelorMittal Kryvyi Rih (AMKR), principal employeur de la ville avec ses 21 000 salariés, « l'entreprise n'utilise que 20 à 25 % de ses capacités de production (1) ». À la fin de l'été 2023, seuls 12 000 employés conservaient un

emploi à plein temps, la majorité subissant une forme de chômage technique partiel ou total. Au 18 octobre 2023, près de 14 % des effectifs ont été appelés sous les drapeaux et 106 salariés ne sont pas revenus du front.

Se faire réformer pour raison médicale coûte 4 000 dollars

Les ouvriers des grandes concentrations industrielles comme celle-ci seraient plus susceptibles d'être mobilisés que le reste de la population. La *propiska* – l'adresse officielle à laquelle est enregistré un citoyen – n'indiquant pas toujours le lieu où les gens logent réellement, « pour les commissariats militaires, il est plus simple de passer par les gros employeurs », affirme M. Oleksandr Motouz, avocat spécialisé dans le droit du travail et partenaire de la branche locale de la Confédération des syndicats libres d'Ukraine (KVPU), deuxième centrale syndicale du pays. Ils déposent les convocations sur les lieux de travail. Si un travailleur s'y soustrait, le commissariat peut faire pression via le patron. C'est arrivé à un salarié d'Arcelor. Dès qu'il arrivait au travail, on lui demandait s'il était passé au commissariat. Il a fini par démissionner. Après avoir « préféré ne pas répondre » à nos questions sur son mode de collaboration avec l'administration militaire « en raison de la situation de guerre », AMKR dément assister directement l'armée dans ses tâches de mobilisation, notamment en distribuant des convocations à ses salariés. « Des cas de navettes d'entreprise arrêtées juste devant les mines appartenant à la société DTEK Pavlogradugol, dans la région de Donetsk, sont également remontés au niveau de la tête du syndicat », poursuit le juriste. Même la direction de l'entreprise s'en est plaint. D'un autre côté, les employeurs, y compris AMKR, ont la possibilité de « réserver » des cadres ou des employés qualifiés dans les métiers en tension (dans la limite de 50 % des effectifs), les

soustrayant ainsi à la mobilisation. Leurs marges de manœuvre tendraient à se réduire en raison des besoins croissants de l'armée.

Viktor (2) a reçu sa convocation en plein mois d'août. Contremaître à AMKR, il était jusqu'alors « réservé » par l'entreprise. « J'ai 33 ans, putain ! L'âge du Christ. Si je passe les 34, je pourrai espérer vivre vieux. » Sur le siège arrière de sa voiture, le jeune homme a déposé, encore emballés, les tapis de sol, sac de couchage et sac à dos kaki que son syndicat lui a offerts avant de partir au front.

Au lendemain de l'invasion, il s'était rendu spontanément au centre d'enrôlement. « J'ai fait la queue durant deux jours. Ils ne m'ont pas pris mais on m'a dit qu'on me rappellerait. » Dix-huit mois ont passé. L'enthousiasme aussi. « Cinq de mes amis sont partis à la guerre en 2014, et tous sont morts », lâche-t-il dans un sanglot. C'est désormais son tour. Avec deux doigts invalides, souvenir d'une rixe datant de son passé de « bandit », il aurait pu être réformé. Mais le médecin militaire a exigé 4 000 dollars pour lui fournir un certificat d'invalidité. « Dans le milieu, on parlait de la "mère corruption". Elle m'a sauvé par le passé ; j'ai évité une condamnation. Mais je me suis fixé ce principe : si on m'appelle à la guerre, j'irai. »

Devant les bureaux d'enrôlement, les files d'attente ont disparu. Chacun sait désormais de quoi le quotidien d'un soldat est fait. Aux abords des gares routières des villes moyennes, il n'est plus rare de rencontrer des mutilés de guerre. Les familles restent en contact permanent avec le front. Un flot continu d'images arrive sur leurs téléphones portables, apparemment sans grande censure de la hiérarchie. Restée huit jours sans nouvelle de son fils, 31 ans, Dacha, enseignante d'anglais à Kryvyi Rih, a perdu le sommeil. Sur la vidéo qu'elle nous montre, son enfant filme les décombres d'un immeuble tout en ironisant sur le décor dans lequel il fête, ce jour-là, son anniversaire. Selon des officiels américains, cités par le *New York Times* sous couvert d'anonymat, la guerre aurait fait, à la mi-août, 70 000 morts et 120 000 blessés graves côté ukrainien (3).

Les protestations montent comme une rumeur. Sur les réseaux sociaux et, plus surprenant, dans les prétoires. M. Motouz a vu affluer dans son cabinet des requêtes d'un nouveau type : celles de soldats. Les problèmes de soldes alimentent une grande partie du contentieux. En juillet 2022, la Rada (Parlement ukrainien) a voté une loi annulant l'obligation des employeurs de maintenir le salaire des travailleurs servant au front. Risquer sa vie, trimer dans les tranchées pour moins d'argent qu'ils ne touchaient à l'arrière, voilà qui ne passe pas chez les soldats, surtout parmi les ouvriers qualifiés qui gagnaient correctement leur vie. Les soldes de 20 000 hryvnias (environ 500 euros) ne suffisent pas toujours à rembourser un crédit ou à payer une pension alimentaire. « Les volontaires qui se sont rendus d'eux-mêmes dans les commissariats militaires se sentent floués,

explique l'avocat. Sur plus d'une centaine de demandes pour maintien de salaire, nous avons défendu gratuitement trois dossiers, dans l'espoir de faire jurisprudence [en invoquant le principe de non-rétroactivité de la loi]. Mais début août, un jugement de la Cour suprême a débouté une demande similaire. » Le fossé qui se creuse entre le front et le reste de la société contribue au ressentiment des soldats, moins enclins à vouloir se sacrifier pour la patrie dès lors qu'à l'arrière une vie normale semble reprendre son cours. « Au début de la guerre, la société était très soudée, mais aujourd'hui elle est coupée en deux : ceux qui ont quelqu'un sur le front et les autres, déplore Dacha. Lorsque je vois sur les réseaux sociaux des jeunes gens poster des photos de leurs vacances, ça me met en colère. Mon fils s'est engagé dès le 24 février. Les gars sont épuisés. Le gouvernement a promis une loi qui autoriserait la démobilisation au bout de dix-huit mois, mais on l'attend toujours... »

Alors que la guerre et la survie économique absorbent l'attention de la population, un démantèlement à bas bruit des droits sociaux se poursuit. En juillet 2022, les parlementaires ont voté un projet de texte qui suspend les accords collectifs d'entreprise et donne à l'employeur toutes marges de manœuvre pour modifier unilatéralement les conditions de travail (4). En cas de refus du salarié, l'employeur pourra licencier sans plus respecter le délai de prévenance de deux mois, ni obtenir l'accord du syndicat. La loi n° 5371, ratifiée le 17 août 2022 par le président ukrainien, instaure quant à elle un régime juridique spécial pour employés de petites et moyennes entreprises (70 % de la main-d'œuvre du pays). Lorsque les effectifs sont inférieurs à 250, les conditions de travail – des rémunérations aux congés, en passant par le temps de travail – seront désormais négociées de gré à gré et le licenciement autorisé sans restriction (si ce n'est l'obligation de verser une compensation au moins égale à la moitié du salaire minimum). Un autre texte a introduit les contrats « zéro heure ». « Les employeurs bénéficient d'avantages sans que la loi ne précise en quoi ils sont liés à l'impact du conflit sur l'activité, s'indigne M. Motouz. De la région de Zaporijia, où les combats font rage, à la Transcarpatie, qui est épargnée, ce sont les mêmes règles qui s'appliquent. Cela trahit bien l'intention antisociale du gouvernement. »

La première centrale syndicale dans le viseur du parquet

La pression des syndicats et de leurs soutiens internationaux (5) ainsi que la protestation de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont contraint le gouvernement à restreindre l'application de ces textes à la durée du conflit. « La fin de la guerre, cela veut dire le rétablissement des frontières de 1991. Et ça n'arrivera pas demain. Cette législation est partie pour durer », note M. Motouz. D'autres réformes, déjà dans les cartons, ont trouvé avec le conflit de nouvelles justifications. Par exemple, la liquidation du fonds d'assurance sociale (accidents et arrêts de travail) et le transfert de ses fonctions à la caisse des retraites. Inspiratrice de cette réforme, la députée Galina Tretiakova, issue de la majorité présidentielle, estime qu'« elle est nécessaire pour ne pas saigner à blanc notre économie en temps de guerre ». Cette décision conclut pourtant une crise délibérée de son financement depuis 2016 : la part des cotisations sociales qui lui était affectée est passée de 14 à 9 % (et ces dernières, par ailleurs, divisées par deux). Dès janvier 2020, M^{me} Tretiakova appelait à une « décommunisation de l'assurance sociale », en vue d'ouvrir le marché aux assureurs privés (6).

La casse n'épargne pas la première centrale syndicale du pays, dans le viseur du parquet. Affichant neuf millions d'adhérents avant le conflit, la Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) n'a pourtant rien d'un contre-pouvoir ouvrier. Décourageant en général les grèves dans les entreprises où elle est implantée, elle pratique un dialogue social plutôt dénué de conflictualité, tout en cogérant avec les employeurs les œuvres sociales des grandes entreprises (7). C'est encore trop pour le gouvernement actuel. En plein conflit, le parquet semble en passe de faire aboutir une guérilla judiciaire qui dure depuis trois décennies.

(1) Réponses écrites fournies par la direction de l'entreprise, 10 août 2023.

(2) Pour les personnes ayant requis l'anonymat, seul un prénom est mentionné. Il a été modifié.

(3) « Troop deaths and injuries in Ukraine war near 500,000, U.S. officials say », *The New York Times*, 18 août 2023.

(4) Lire Pierre Rimbart, « L'Ukraine et ses faux amis », *Le Monde diplomatique*, octobre 2022.

(5) ITUC & ETUC letter to the European Commission and European Council regarding law 5371 on workers' rights in Ukraine », 24 août 2022. Disponible sur le site de la Confédération européenne des syndicats, www.etuc.org

(6) Serhiy Guz, « La réforme de l'assurance sociale en Ukraine. Pourquoi détruire ce qui fonctionnait ? » (en russe), *OpenDemocracy*, 11 octobre 2022, www.opendemocracy.net

(7) Denys Gorbach, « Underground waterlines : Explaining political quiescence of Ukrainian labor unions », *Focal*, n° 84, Nimègue (Pays-Bas), 2019.

Entre l'État et la fédération, le contentieux remonte aux années 1990. À la chute de l'URSS, la branche ukrainienne de la centrale soviétique s'autonomise de Moscou. Dans la foulée, elle forme deux sociétés anonymes à but commercial qui enregistrent des droits de propriété sur les sanatoriums, centres de vacances et bases de loisirs qu'elle gérait jusqu'alors sur le territoire ukrainien. À partir de 1997, l'État, par le biais du parquet, tente d'annuler cette procédure et de faire reconnaître ce patrimoine comme propriété d'État devant les tribunaux. À quelques exceptions, il échoue, la FPU obtenant même une décision favorable de la Cour européenne des droits de l'homme, pour qui l'État ukrainien n'a pas démontré les bénéfices que retirerait le public d'une renationalisation de ce patrimoine (qu'il compte immédiatement reprivatiser) (8).

L'armée dépend en grande partie des dons des particuliers

L'offensive du gouvernement se porte désormais sur le plan pénal. Le numéro deux de la FPU, M. Volodymyr Saenko, se trouve depuis dix mois en détention provisoire pour «*détournement commis à une échelle particulièrement importante ou en groupe organisé*». Une quarantaine d'établissements de la FPU (sur cinquante) ont été mis sous séquestre, y compris l'emblématique Maison des syndicats située sur la place de l'indépendance à Kiev, qui fut incendiée lors des affrontements entre manifestants et police en 2014. Alors qu'elle a perdu de nombreux sites en Crimée depuis l'annexion de la péninsule, la FPU se verrait privée d'un parc immobilier qui lui assurait, avant la pandémie de Covid, entre 50 à 60 % de ses ressources financières. Sans compter que les adhérents – comme leurs cotisations – ont fondu en raison de l'explosion du chômage et de la crise économique. La banqueroute guette.

La direction de la FPU comprend d'autant moins cette décision qu'elle a ouvert ses établissements aux populations déplacées par les combats : plus de vingt mille personnes, dont trois mille enfants durant les neuf premiers mois de la guerre selon un document interne. Elle en héberge encore en dépit de ses finances dégradées et craint que les procédures judiciaires mettent un coup d'arrêt aux programmes de rééducation de blessés de guerre qu'elle a entrepris. «*Cette politique est absurde en temps de guerre et va affaiblir durablement notre capacité à nous opposer aux futures réformes libérales du gouvernement*», déplore M. Дмитро Dovhanenko, en charge du patrimoine pour la direction de la FPU, alors que les besoins de la population explosent en matière de santé ou d'accompagnement social.

Valentin s'introduit difficilement dans l'habitacle de la voiture. Il tient ses béquilles dans une main, en faisant glisser ses jambes raides. Nous venons de le rencontrer sur une avenue de Khmelnytskyi, ville moyenne située à 300 kilomètres à l'ouest de Kiev, où nous attendions sans le savoir le même chauffeur contacté par BlaBlaCar. Avec l'arrêt du trafic aérien et le blocus maritime, les lignes de chemin de fer sont saturées par le transport de marchandises. L'application de covoiturage est devenue, avec les lignes d'autocar privées, l'un des moyens les plus utilisés pour se déplacer dans le pays.

Le jeune homme de 24 ans a survécu à une explosion sur le front. Un drone ou une de ces mines que l'ennemi disperse désormais au moyen de roquettes, il ne sait dire. L'explosif a touché un petit groupe avancé en direction des lignes ennemies : sept blessés, un mort. Valentin a évité l'amputation après dix-neuf opérations. Ses os – il

nous montre la radio qu'il a gardée sur son portable – tiennent par d'impressionnantes tiges métalliques qui parcourent son tibia et son fémur. Ses mollets sont encore criblés d'impacts.

Comme beaucoup d'autres anciens soldats, Valentin s'est entouré des services d'un avocat pour l'assister dans ses démarches administratives. Pour l'heure, il peine à faire reconnaître son statut d'invalidé du troisième groupe, donnant droit aux pensions les plus élevées. Il espère également obtenir les primes promises par l'État pour «*service en zone active de combat*» : 2 500 dollars par mois. Hospitalisé dans un centre de rééducation de la capitale, qu'il quitte parfois le week-end pour rendre visite à sa femme – en congé parental avec un enfant d'un an et demi, tous deux restés à Khmelnytskyi –, il a dû payer personnellement une partie de ses frais médicaux pour soigner ses blessures.

Originaire de Kryvyi Rih, M. Evgueni Mikailiuk n'a pas les moyens de s'offrir un avocat, mais rencontre des difficultés similaires. Il a posté sur sa page Facebook une vidéo où il dénonce le traitement qui lui est réservé. En tenue militaire de camouflage, bardé de ses médailles, il réclame sa démobilisation. Le jeune homme souffre de crises d'épilepsie. Les combats ont réveillé des commotions cérébrales qui remontent à 2014, lorsqu'il affrontait les insurgés séparatistes du Donbass. Plongé dans le coma après l'administration d'un traitement inadapté par le médecin militaire, il est hospitalisé sept jours, rejoint son domicile, dépasse son délai de permission. Sous la menace d'une peine d'emprisonnement de cinq ans pour désertion, il doit regagner en urgence un hôpital de campagne dans lequel il dit croupir. «*Je pensais me battre contre le fantôme de l'Union soviétique, mais je vis en plein dedans, s'emporte-t-il alors que nous le contactons par messagerie. Nous sommes nombreux à être bloqués ici, privés de tout droit. Nous sommes devenus les esclaves de l'État.*»

Pour des raisons internes comme extérieures, M. Zelensky affiche son intransigeance contre la corruption et les passe-droits. Le fléau préexistait à la guerre (9), mais celle-ci l'a rendu insupportable à la population. En outre, les bailleurs étrangers, dont dépend pour moitié le nouveau budget (10), exigent des résultats... Le 11 août, le président a donc annoncé sur Telegram le limogeage de l'ensemble des chefs régionaux des bureaux d'enrôlement, dont des fonctionnaires sont soupçonnés, selon le parquet, d'avoir «*aidé des citoyens à obtenir des certificats d'invalidité ou à être reconnus temporairement inaptes au service (...) pour retarder ou éviter le service militaire*». La démission du ministre de la défense, M. Oleksiy Reznikov, a suivi, le 5 septembre. Trois jours auparavant, c'est M. Ihor Kolomoïsky qui était placé en détention provisoire pour fraude et blanchiment. Lors de l'élection présidentielle de 2019, cet oligarque était présenté par les médias ukrainiens et étrangers comme le sponsor de M. Zelensky...

Entre l'État et la population, une relation ambivalente, faite de coopération et de défiance, s'est installée. L'armée dépend en grande partie des dons des particuliers pour équiper ses soldats : des kits de secours aux gilets pare-balles, des casques aux drones. Syndicats, associations de bénévoles ou simples groupes WhatsApp ad hoc organisent des

collectes d'argent et de matériel, parfois à grande échelle. L'association Victory Drones, par exemple, a formé 28 000 personnes au maniement des engins volants (contre 10 000 par l'armée), et ses bénévoles les acheminent sur le front (11). Entrepreneur à Khmelnytskyi dans le secteur de la construction, M. Iouri Loutsouk a financé du matériel pour plusieurs milliers d'euros : des viseurs pour fusils d'assaut, des jumelles de vision nocturne, la transformation de Jeep civiles en véhicules de transport militaire. «*On doit tout reprendre, y compris la Crimée, qui est l'objectif le plus simple à réaliser : il suffit de couper le pont terrestre pour bloquer son approvisionnement*», nous explique M. Loutsouk, tout en admettant qu'il a interdit à son fils de s'enrôler et tenté de dissuader ses amis entrepreneurs de



© LUCIEN LUNG - RIVA PRESS

LUCIEN LUNG. – Igor, ouvrier à l'aciérie ArcelorMittal de Kryvyi Rih, 2022

s'engager. «*Je leur ai dit : "Si vous mourez, qui va maintenir le pays à flot ? Reconstruire l'économie ?" Ce sont les plus patriotes qui meurent. À ce rythme, il n'y aura plus personne pour changer le système.*»

Ce généreux donateur n'a pas la confiance des autorités. En 2014, lorsque nous le rencontrons pour la première fois, devant le commissariat central de la ville, il est entouré de «*sa*» milice, une dizaine de jeunes gens en tenue paramilitaire (12). Son objectif affiché : montrer les muscles en faisant le tour des institutions de la ville «*pour mener la révolution jusqu'au bout*», alors que l'ancien président Ianoukovitch vient d'être renversé et que l'armée ukrainienne envoie ses hommes contre le soulèvement prorusse du Donbass. Avec l'invasion russe de février 2022, il tente de reprendre du service, en réunissant autour de lui trois cents volontaires. Après un interrogatoire du service de renseignement (SBU) de quatre heures et demie au détecteur de mensonges, sa demande d'enregistrement du groupe comme bataillon de défense territoriale est refusée. Ces groupes armés de civils, en soutien à l'armée officielle, se forment alors dans toutes les grandes villes du pays, en prévision de combats de rue. «*Ils m'ont accusé de vouloir renverser le pouvoir à Khmelnytskyi*», dit-il en souriant, dans la cafétéria de son concessionnaire Audi, où il fait réviser sa cylindrée durant notre entretien. *Rien n'a changé depuis 2014. C'est même pire : on a désormais une dictature numérique!*»

Pour M. Zelensky, l'État du futur sera débarrassé de l'envahisseur, des poussièreuses législations protectrices et évoluera en ligne. Comme dix-neuf millions d'Ukrainiens, M. Loutsouk a installé sur son téléphone portable la nouvelle application DIIA. Lancé en 2020 par le nouveau ministère de la transformation numérique, le projet fait la fierté du gouvernement. Passeport, permis de conduire, avis d'imposition, amendes : tous les documents d'identité et administratifs y sont centralisés. En quelques clics, le citoyen connecté peut enregistrer une entreprise, déposer une demande d'aide pour la reconstruction de son logement bombardé, signaler la présence de troupes russes, obtenir le statut de déplacé interne, etc. En tout cent vingt services publics qui permettraient, selon le gouvernement, de réduire de 10 % le nombre de fonctionnaires. Conçu avec la collaboration de l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid), grâce à un financement de 8,5 millions de dollars, il a reçu le soutien de Google et de Visa. Washington le présente comme un modèle à exporter (13). L'État estonien, qui passe pour le leader en Europe de la numérisation, a annoncé vouloir développer une application sur la base de DIIA.

«*Même les décisions de justice s'y trouvent!*», s'indigne M. Loutsouk en faisant défiler sous nos yeux plusieurs pages de jugements : des reprécisions politiques, à le croire.

L'engagement des civils derrière l'armée tend à diminuer en raison de la crise économique et de la banalisation du conflit. Cela s'accompagne d'un certain pessimisme quant aux perspectives militaires. «*Les amis qui sont au front nous disent qu'on n'a pas assez de soldats ni de munitions*, raconte d'une voix blanche M. Nazar Baranov, qui tient un hôtel à Khmelnytskyi. Dans le hall de son établissement, trois packs d'une cinquantaine de canettes de boisson énergisante attendent d'être emportés par le convoi qui, deux fois par mois, collecte les dons de l'arrière. «*Démographiquement, la Russie est supérieure à nous. Tout le monde parle des avions américains F-16, mais ils ne changeront pas le cours de la guerre.*» Faut-il par conséquent négocier avec la Russie ? Il secoue la tête. «*Après tant de victimes, le compromis n'est plus possible. On ne peut que compter sur la mort de M. Poutine.*»

8 % des sondés prêts à des concessions à la Russie

Selon un récent sondage, 30 % des personnes interrogées déclarent «*vouloir voir la guerre se terminer à n'importe quel prix* (14)». Pourtant, lorsqu'on les questionne sur les concessions acceptables dans une négociation, la plupart de ces répondants écartent chacune des options proposées : seuls 23 % sont prêts à cesser les hostilités en dépit de l'occupation d'une partie du territoire ; 13 % envisagent des concessions territoriales ; respectivement 28 et 27 % pourraient renoncer à l'intégration dans l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou l'Union européenne. Finalement, seulement 8 % des sondés sont prêts à des reculs territoriaux ou politiques pour arracher une paix à la Russie.

En dépit de la guerre, l'Ukraine reste un pays où l'expression demeure assez libre. Sur les routes ou dans les rues, les contrôles policiers sont rares. La population parle sans crainte aux journalistes étrangers, y compris pour critiquer le gouvernement, l'incompétence des officiers, la corruption. Cela dit, l'Ukraine n'est plus tout à fait une démocratie ordinaire. Toutes les chaînes de télévision diffusent le même journal télévisé lénifiant, où il est principalement question des avancées ukrainiennes sur le terrain, des nouveaux matériels reçus par l'armée, des attaques russes contre les infrastructures civiles. Le code pénal s'est garni d'un nouvel article, le 436-2, sur «*la justification, la légitimation, le déni de l'agression armée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine ou la glorification de ses participants*», une qualification laissant une large marge d'interprétation. Outre les actes de collaboration, la législation punit ainsi des opinions. Selon les chiffres fournis sur le site du parquet général, 2 471 affaires ont été ouvertes pour ce motif depuis le début de la guerre (15).

M. Vladimir Tcherneris en a fait l'amère expérience. Ancien dissident soviétique et militant de l'indépendance de l'Ukraine, il dénonçait ces dernières années l'impunité dont bénéficiaient des groupes d'extrême droite coupables de passages à tabac ou de meurtres tout en prônant l'apaisement avec la Russie (16). Lors de l'invasion, il a appelé à l'ouverture de négociations immédiates avec l'agresseur. Ce défaitisme lui a valu, le 19 juillet 2022, une perquisition musclée du SBU à son domicile, lui brisant au passage plusieurs côtes. La procédure ouverte contre lui court toujours. «*Bien sûr, l'on peut critiquer Zelensky, mais s'opposer à l'orientation stratégique que prend le pays est devenu inimaginable*», nous explique-t-il, dans son appartement situé dans une grande tour résidentielle de Kiev, où il se bat contre une leucémie et vit désormais isolé avec sa femme.

HÉLÈNE RICHARD.

(8) «*Case of Batkivska Turbota v. Ukraine (no. 5876/15)*», 9 octobre 2018, <https://hudoc.echr.coe.int>

(9) Lire Sébastien Gobert, «*Vaine réforme policière à Kiev*», *Le Monde diplomatique*, juin 2018.

(10) Ben Aris, «*Ukraine releases 2024 budget plan, more spending on military, but raising enough funding will be tough*», *Bne Intelligence*, Berlin, 28 septembre 2023.

(11) Selon la chercheuse Sarah-Masha Fainberg, du centre Elrom de Tel-Aviv, interrogée par France Info, le 14 septembre 2023.

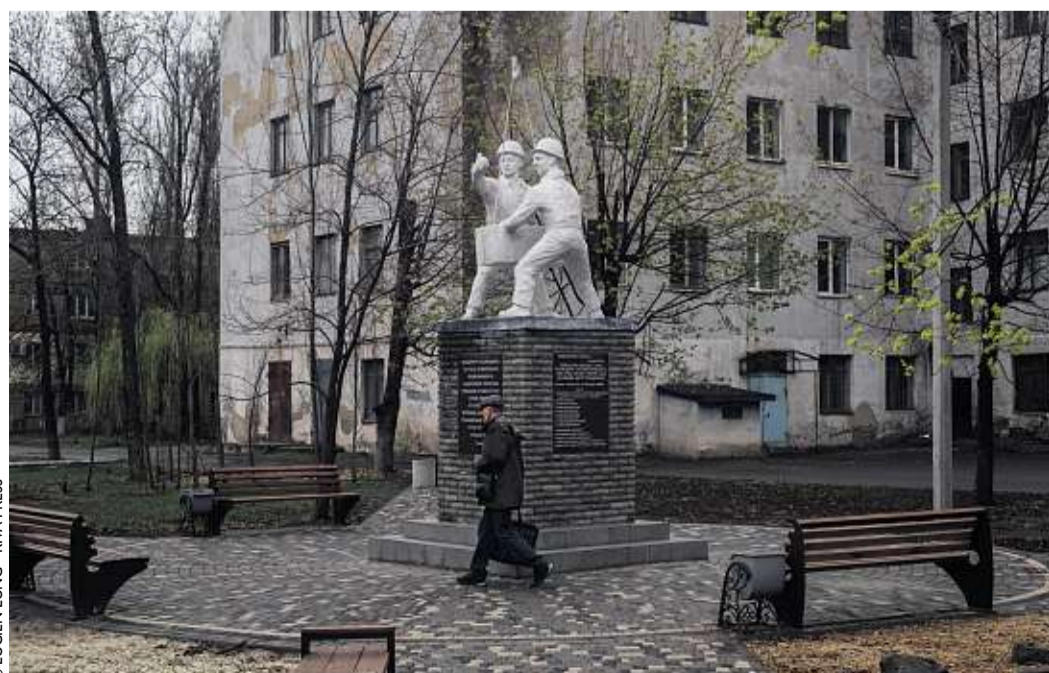
(12) Lire «*Dilemme pour les "miliciens ukrainiens"*», *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

(13) «*US will help to export Ukrainian DIIA app to other countries*», AIN, 19 janvier 2023, <https://ain.capital>

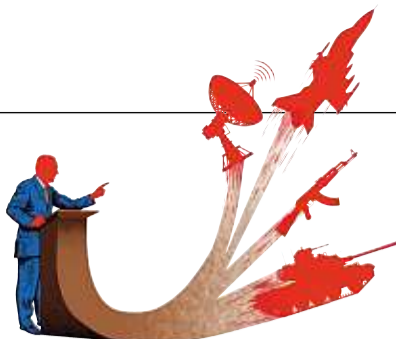
(14) «*Rapport analytique sur les résultats de l'enquête "Guerre, paix, victoire, avenir"*» (en ukrainien), Opora, 27 juillet 2023, www.oporau.org

(15) «*Bilan des infractions pénales*», janvier-décembre 2022 ; «*Bilan des infractions pénales*», janvier-septembre 2023 (en ukrainien), Portail de données ouvertes, ministère de la transformation numérique.

(16) Notamment en soutenant l'application des accords de Minsk par le gouvernement ukrainien. Lire Igor Delanoë, «*Qui veut la paix en Ukraine ?*», *Le Monde diplomatique*, février 2020.



© LUCIEN LUNG - RIVA PRESS
LUCIEN LUNG. – Statue représentant des ouvriers de l'aciérie de Kryvyi Rih, dans un quartier résidentiel proche de l'usine, 2022



L'État français,

Troisième plus gros vendeur d'armes du monde, la France ne figure pas à ce rang par hasard. Ce commerce fut au cœur de l'ambition de Paris d'incarner une puissance autonome vis-à-vis des États-Unis et de l'ex-URSS. Une stratégie qui a conduit son administration à se mettre au service des industriels depuis les années 1960. Hors de tout contrôle démocratique et au risque de piétiner les droits humains.

PAR ARIANE LAVRILLEUX *

C OUP de théâtre. Le 10 juillet 2023, le gouvernement acceptait la création d'une instance parlementaire chargée de l'évaluation de la politique d'exportation d'armement. Jusqu'alors, l'État se contentait de livrer un rapport annuel « ne permettant en aucun cas un échange politique comme on doit l'avoir dans un pays en pointe dans les ventes d'armes », avait jugé M. Christian Cambon, président Les Républicains (LR) de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à l'origine de l'amendement sénatorial au projet de loi de programmation militaire 2024-2030. En 2000 et 2020, deux rapports parlementaires avaient pointé l'opacité du contrôle à la française et recommandaient d'impliquer les élus de la nation.

La nouvelle commission disposera cependant de pouvoirs limités. Les trois sénateurs et trois députés devront, pour l'essentiel, s'en remettre aux réponses que les ministres concernés apporteront à leurs interrogations. Toujours classée secret-défense, l'autorisation d'une vente demeurera une prérogative de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), où siègent des représentants des ministères des armées, de l'économie et des affaires étrangères. « Le contrôle parlementaire des exportations est contraire à notre singularité française, constate M. Jean-Louis Thiériot, député LR et vice-président de la commission de défense, c'est à l'exécutif de savoir si on exporte ou non des armes. »

Importance du « soutex »

LES exportations d'armement peuvent apparaître comme l'un des rares succès de la politique industrielle française. Alors que la balance commerciale des biens manufacturés voit son déficit se creuser depuis vingt ans, celle des armes dégage de larges excédents (7,4 milliards d'euros en 2021 et 4,2 milliards d'euros en 2022). Depuis la décennie 2010, la France figure de nouveau au troisième rang du classement des exportateurs de matériel mili-

taire, derrière les États-Unis et la Russie (1). Et, dans cette performance, l'administration joue un rôle crucial.

Le « soutex » – ou soutien aux exportations – mobilise 900 fonctionnaires aux ministères des armées et de l'économie, ainsi que dans les ambassades, selon la Cour des comptes (2). Leur vocation première ? Aider les 4 000 entreprises d'armement à négocier et à décrocher des contrats à l'étranger. À titre de comparaison, l'agence étatique Business France

n'a que 1 420 agents chargés d'accompagner le développement international de plus de 130 000 sociétés hexagonales, dans 75 pays. Quand un fonctionnaire s'occupe de 91 entreprises dans le secteur civil, il a en charge seulement quatre sociétés dans l'armement. Dans les faits, leurs efforts se concentrent sur les 8 grands groupes (Airbus, Arqus, Dassault, MBDA, Naval Group, Nexter, Safran et Thales) qui représentent 80 % des ventes de la défense à des clients étrangers (3).

La Cour des comptes juge « surdimensionnés » les effectifs de certains services de la direction générale de l'armement (DGA). Cent trente agents suivent les marchés de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, malgré le quasi-monopole du concurrent américain. Trop occupée à jouer les VRP de l'armement, l'administration perd de vue sa mission d'inspection, avec un service de seulement dix-sept employés chargés de vérifier si du matériel n'est pas expédié sans autorisation ou via des intermédiaires douteux. Leurs contrôles se révèlent « modestes par leur ampleur et leurs effets », estime la Cour. La DGA n'a pas souhaité nous répondre sur ces défaillances et l'importance des moyens qu'elle consacre au « soutex ».

La loi de programmation militaire adoptée le 13 juillet 2023 prévoit d'augmenter les effectifs du « soutex ». Chaque ambassade dans un État membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou « allié militaire de la France » aura un attaché de défense chargé de « faciliter les exportations d'équipements français ». Quarante postes devraient être créés d'ici 2030, pour renforcer le réseau actuel de 90 attachés couvrant 165 pays. « Nous allons passer d'un seul attaché de défense en charge des pays baltes à trois (...) postés en Lituanie, Estonie et Lettonie, en plus d'un attaché d'armement volant », détaille M. Thiériot. La crainte d'une invasion russe a fait exploser les dépenses militaires de ces pays (+ 173 % en Lettonie et + 270 % en Lituanie depuis l'annexion de la Crimée en 2014 [4]).

Mais cette course aux armements bénéficie pour l'instant surtout aux États-Unis et à l'Allemagne.

La mobilisation de l'administration au service des marchands d'armes peut sembler disproportionnée quand on rapporte les 200 000 emplois du secteur aux 3,2 millions de salariés de l'industrie (5). Mais l'enjeu économique reste en réalité secondaire. La priorité accordée à ces activités procède de la volonté du général Charles de Gaulle de redonner à la France un statut de puissance mondiale grâce à son administration et à une armée indépendante des deux blocs de la guerre froide.

« Ne pas être condamné à acheter des armes soit à Washington, soit à Moscou nécessitait de disposer d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) française », expliquait le ministre des armées, M. Sébastien Lecornu, lors d'une audition à l'Assemblée nationale le 27 septembre 2022. « Si une armée

utilise des armes dont d'autres pays détiennent les clés, en déterminent la qualité ainsi que la quantité, il s'agit d'une atteinte à la souveraineté », ajoutait-il.

En pratique, toutefois, la France n'avait pas les moyens de son ambition. Pour diminuer les coûts de production de ses propres blindés, avions de chasse, sous-marins et satellites, elle devait trouver d'autres acheteurs. Au début des années 1960, les responsables de la DGA ont donc fixé aux industriels l'objectif de réaliser au moins 30 % de leur chiffre d'affaires avec les ventes à l'étranger (6). La contrainte n'incite pas à se préoccuper de démocratie ou de droits humains. Avec ses régimes autoritaires, le Proche-Orient a représenté 42 % des commandes entre 2011 et 2020. Mais, au bout du compte, la France, reléguée au rang de neuvième puissance industrielle derrière l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, va ainsi pouvoir continuer d'entretenir son image de puissance militaire « autonome ».

Exigences des clients

D ÉCLENCHÉE en janvier 2013 pour contrer une offensive djihadiste, l'opération « Serval » au Mali a témoigné de la capacité française à se projeter et à mener seule des actions de grande envergure. Autonome ou en coalition, la France a mené plus d'une centaine d'opérations extérieures entre 1991 et 2015 (7), soit une moyenne annuelle de cinq « opex ». Or les performances des matériels utilisés au combat constituent autant d'arguments de vente qui participent à la hausse des exportations. Les vidéos enregistrées durant la guerre contre l'Organisation de l'État islamique (OEI) en Irak ont ainsi servi à promouvoir les canons Caesar, en manque de débouchés et dont les ventes ont décollé après 2016. Parfois, le service après-vente impose certains accords. En 2018, un tiers des heures de vol en Rafale ont servi à former les pilotes indiens, qataris et égyptiens. Les forces françaises ont sacrifié des entraînements, ce qui a pu se tra-

duire par « des tensions sur la préparation opérationnelle », selon l'état-major de l'armée de l'air interrogé par la Cour des comptes.

(1) Aymeric Elluin et Sébastien Fontenelle, *Ventes d'armes, une honte française*, Le Passager clandestin, Paris, 2021.

(2) Cour des comptes, « Le soutien aux exportations de matériel militaire », 27 janvier 2023, www.ccomptes.fr

(3) « Mission "flash" sur le financement de l'industrie de défense », 17 février 2021, www2.assemblee-nationale.fr

(4) « Sipri military expenditure database », Stockholm International Peace Research Institute, https://milex.sipri.org

(5) Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement de la France », juillet 2023, www.defense.gouv.fr ; « Tableau de bord de l'économie française », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2023, www.insee.fr

(6) Claude Serfati, *Le Militaire. Une histoire française*, Éditions Amsterdam, Paris, 2017.

(7) Lire Allan Popelard, « L'armée, miroir d'une France sans boussole », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

« J'AI LE PRIVILÈGE DE DIRIGER

Comment l'austérité

La révision stratégique qu'impose la guerre en Ukraine aux états-majors européens prend une dimension particulière en Allemagne : rétrécie après la guerre froide, la Bundeswehr a été laminée par les politiques d'austérité. Le plan de modernisation annoncé en 2022 changera-t-il la donne ?

PAR THOMAS SCHNEE *

QUI, en Allemagne, a déjà vu la couleur des 100 milliards d'euros du Fonds spécial pour la modernisation de la Bundeswehr – l'armée allemande – annoncés le 27 février 2022 au Bundestag par le chancelier Olaf Scholz ? Pas grand monde pour l'instant. Malgré tout, M. Thomas Müller, président-directeur général de Hensoldt, spécialiste allemand des radars et de l'électronique de défense, reste optimiste : « En Allemagne, les gros contrats d'armement, c'est à dire toute commande supérieure à 25 millions d'euros, doivent être votés par le Bundestag. Et tout cela demande de la préparation. En 2022, presque aucun projet de ce type n'a été accepté. Mais nous en attendons près de soixante-dix à quatre-vingts pour 2023. C'est un record et cela pourrait se poursuivre au moins jusqu'en 2026. »

Quelques bénéficiaires sont connus, comme les géants américains Lockheed Martin (chasseurs-bombardiers F-35) et Boeing (hélicoptères CH-47 Chinook et défense antiaérienne Arrow 3), l'israélien IAI (Arrow 3 également) et bien sûr Rheinmetall,

premier producteur d'armes allemand (chars Leopard). Son patron Armin Papperger espère entre 18 et 40 milliards d'euros de commandes, avec un effet de cascade sur les sous-traitants d'un secteur qui compte 1 350 entreprises et environ 100 000 salariés. La production du fameux blindé Leopard 2 implique à elle seule près de 200 sociétés.

Le 27 février 2022, trois jours après le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine, le discours de M. Scholz annonçant un *Zeitenwende* – un « changement d'ère » – stratégique et militaire pour l'Allemagne avait surpris le monde. Longtemps sous la coupe des Alliés et traditionnellement sur la réserve, l'Allemagne devait, selon le chancelier, répondre au bouleversement stratégique européen provoqué par l'attaque russe en transformant radicalement sa culture de défense.

En rupture avec les principes du passé, il annonçait des livraisons d'armes massives à Kiev, la création du Fonds spécial pour réarmer la Bundeswehr et enfin le passage du budget de la défense à 2 % du produit intérieur brut (PIB) – le niveau exigé par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) mais jamais atteint après 1990. Ce renversement de doctrine était célébré par la quasi-totalité de la classe politique, avec les écologistes, anciens papes du pacifisme, en tête du cortège.

Mais l'annonce, qui implique un effort militaire et industriel gigantesque, ne s'apprécie qu'au regard des graves problèmes de l'armée allemande, résumés de manière fruste par le patron de l'armée de terre Alfons Mais, le jour même de l'invasion russe : « La Bundeswehr, que j'ai le privilège de diriger, est plus ou moins à poil », écrivait-il alors sur son compte LinkedIn, précisant que cette dernière serait incapable de défendre le territoire national plus de quelques jours. Le 14 mars dernier, la commissaire parlementaire aux armées Eva Högl expliquait lors de la présentation de

son rapport annuel : « La Bundeswehr ne va toujours pas mieux. L'année dernière à la même époque, je vous disais qu'elle manquait un peu de tout. Aujourd'hui, je dirais qu'elle manque encore plus de tout. » Avant de préciser que de nombreux matériels envoyés en Ukraine et prélevés sur des stocks déjà presque vides n'ont pas été remplacés.

À elle seule, la reconstitution du stock de munitions pour soutenir un mois de combats – le niveau minimal requis par l'OTAN – exigerait un investissement de 20 milliards d'euros. La marine fédérale ne dispose par exemple que de quinze missiles RBS-15, l'arme principale de ses fières corvettes K130, soit trois exemplaires par navire !

La chute du mur de Berlin rebat les cartes

La disette transforme les manœuvres interarmées en casse-tête pour la Bundeswehr, qui dispose d'appareils de transmission obsolètes et communique de manière limitée avec les systèmes plus modernes de ses alliés. Ce n'est pas pour rien que l'achat de vingt mille appareils de transmission pour 1,5 milliard d'euros trône en tête de la liste des courses. On découvre cependant que les quatre cents premiers exemplaires, livrés fin septembre 2023, ne s'adaptent pas au système d'alimentation électrique des véhicules à équiper ! À ce tableau s'ajoute la fiabilité douteuse de nouveaux systèmes d'armement, comme le Puma, un blindé d'appui et de transport de troupes, trop lourd et modifié à de multiples reprises. Conçus en 1996, livrés en 2015 et jugés aptes au combat en... 2021, ces véhicules ont rejoint en décembre 2022 les forces rapides de l'OTAN. Les dix-huit exemplaires engagés sont tous tombés en panne lors d'un exercice.

Un délabrement analogue s'observe dans les ressources humaines : le soldat doit souvent compléter

son paquetage par des achats personnels s'il veut avoir chaud l'hiver. À cause non seulement des tenues inadéquates mais également de la vétusté des casernes et infrastructures militaires allemandes, dont le coût de modernisation est évalué à 50 milliards d'euros. « À raison de 1 milliard réellement investi par an, faudra-t-il donc cinquante ans pour les rénover ? », s'est inquiétée M^{me} Högl.

Longtemps, la Bundeswehr fut la première armée d'Europe de l'Ouest, au moins numériquement. Pilotée par les Alliés, sa création en novembre 1955 s'inscrit dans une logique de guerre froide que Bonn accepte sans discuter. Le budget militaire allemand s'élève à 4,2 % du PIB en 1953, monte à 5,2 % en 1963, puis se maintient au-dessus des 3 % jusqu'en 1986. Dans les années 1980, 495 000 soldats et 800 000 réservistes, répartis dans 12 divisions terrestres, se tiennent prêts à défendre l'Occident contre la menace soviétique au moyen de 7 000 chars de combat et blindés divers, 15 unités de combat aérien et naval avec environ 1 000 avions, 18 bataillons de missiles antiaériens, 40 vedettes rapides lance-missiles, 24 sous-marins, etc.

La chute du mur de Berlin change évidemment la donne. Les 340 000 soldats soviétiques quittent l'Allemagne en 1994. « La crainte d'un conflit nucléaire majeur, qui a duré des décennies, appartient désormais au passé, explique le Livre blanc sur la défense cette année-là. Il en va de même pour la menace à laquelle se référerait jusqu'à présent la mission de la Bundeswehr : la défense contre une agression à grande échelle de forces armées conventionnelles supérieures en nombre en Europe centrale. » À nouveau souverain, le pays réduit des capacités militaires surdimensionnées pour ce nouveau cadre stratégique. Dès 1990, le budget militaire allemand baisse, pour s'établir en moyenne à 1,2 % du PIB dans les années 2000 (1,6 % prévu pour 2023 au lieu des 2 % promis initialement). Les effectifs de la

AU NOM DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

VRP de l'industrie d'armement

La diplomatie des ventes d'armes a toujours constitué une priorité y compris au sommet de l'État. Le président Nicolas Sarkozy (2007-2012) avait fixé comme objectif la vente d'une trentaine d'avions de type Rafale pour assurer la viabilité

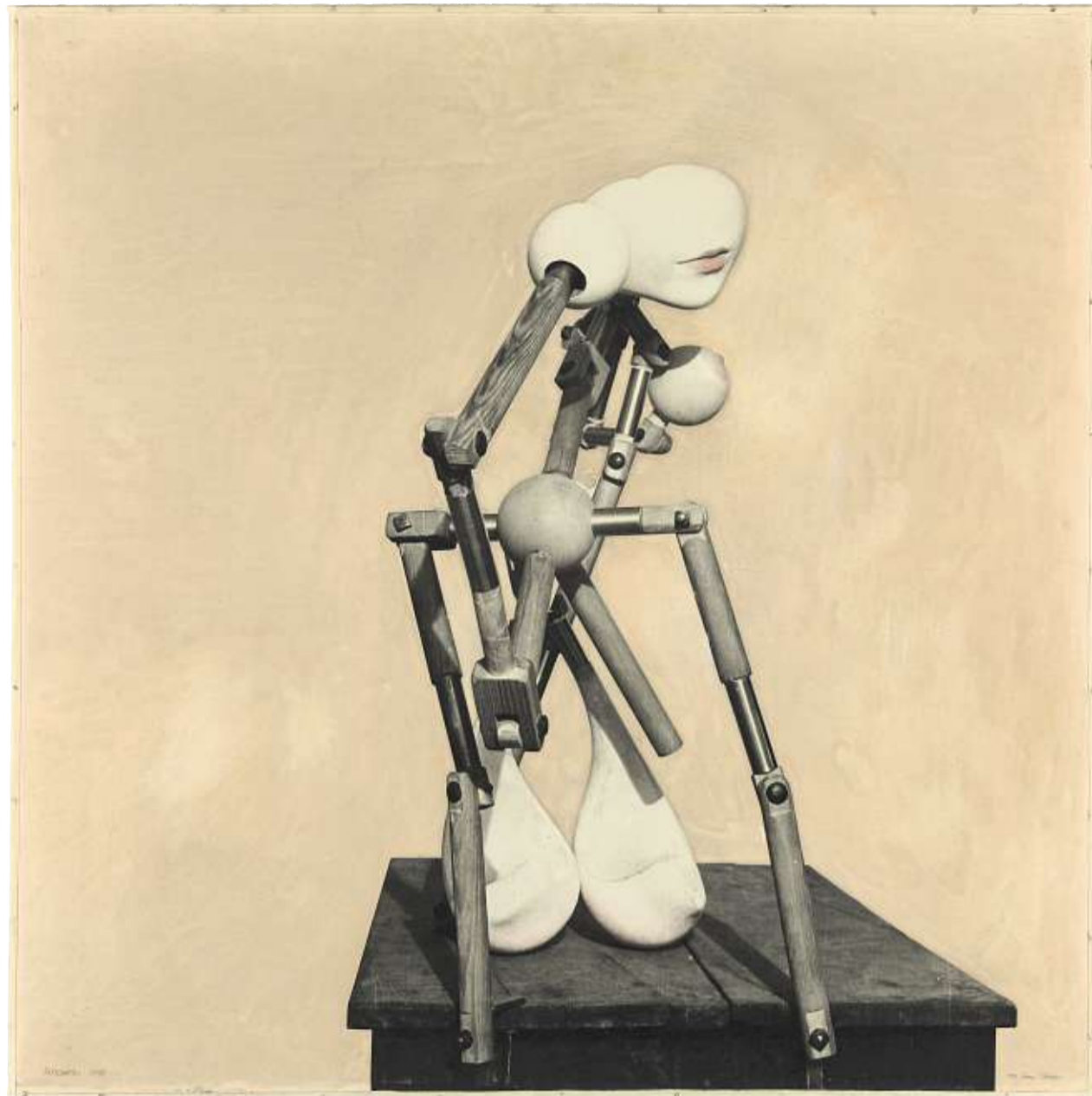
économique de la loi de programmation militaire 2009-2014. À l'époque, le fleuron de l'aviation française, conçu dans les années 1980 comme le concurrent du Typhoon britannique et du F-16 américain, n'a jamais été vendu à l'étranger.

Sous le mandat de son successeur François Hollande, l'état-major français voit le coup d'État du maréchal Abdel Fattah Al-Sissi à l'été 2013 comme une aubaine commerciale : une note « confidentiel-défense », révélée par le site Disclose,

suggère de démarcher l'armée égyptienne « avant qu'un nouveau pouvoir démocratique ne lui demande des comptes » (8). Le 12 février 2015, l'Égypte commande vingt-quatre Rafale. Le Qatar, les Émirats arabes unis (EAU), l'Inde, la Grèce et l'Indonésie suivront.

La encore, Paris a dû consentir quelques sacrifices. Pour satisfaire son premier client, six nouveaux avions destinés à ses forces sont détournés de la chaîne de production au profit de

l'Égypte. L'armée de l'air française n'aura les siens que trois ans plus tard après avoir « dû se réorganiser et effectuer des dépenses de maintien en condition opérationnelle supplémentaire », relève la Cour de comptes. *Bis repetita* avec la marine nationale, contrainte de céder sa frégate multimitations (Fremm) pour honorer au plus vite la commande de l'armée égyptienne en 2015. La vente d'une Fremm au Maroc en 2008 avait déjà retardé la livraison de la deuxième frégate prévue pour la France.



HANS BELLMER. – « La Mitrailieuse en état de grâce », 1937

Démystifier l'autonomie stratégique

PARIS tend ainsi à se lier à une poignée de clients, de plus en plus exigeants. Avant de signer un contrat, la plupart imposent des compensations industrielles, des transferts de technologies ou des investissements locaux. Son cinquième plus gros acheteur de la décennie écoulée, les EAU, oblige par exemple à créer des sociétés communes (joint-ventures) avec un partenaire local détenant 51 % du capital. Pareilles exigences témoignent d'une inversion du rapport de forces entre client et fournisseur. Dans les années 1980, les armées qatariques et émiratiques se fournissaient respectivement à 84 % et 40 % en France. Paris avait le dessus. Aujourd'hui, les armes françaises représentent moins de 15 % des dépenses militaires de ces deux pays, qui se sont tournés vers la Chine et les États-Unis et peuvent donc faire jouer la concurrence à leur avantage.

« C'est la demande qui oriente le marché de l'armement », explique Emma Soubrier dans une note de recherche. Il y a un non-sens à présenter les exportations d'armement comme un moyen de réaliser l'autonomie stratégique française, alors qu'on observe une dépendance croissante de la France aux exports (9). Pour la chercheuse à l'Institut de la paix et du développement à l'université de Nice, il existe désormais un phénomène d'« influence inversée » en faveur des clients sur leurs fournisseurs. Car s'offrir des armes dans un contexte de compétition exacerbée peut aussi revenir à se

garantir le soutien politique voire militaire du vendeur. En témoigne l'indulgence de la diplomatie française à l'égard des pétromonarchies du Golfe, qu'il s'agisse de l'intervention militaire de l'Arabie saoudite et des EAU au Yémen ou de l'ingérence émiratienne en Libye (10).

« L'autonomie stratégique doit être démystifiée pour évaluer quelle vente est vraiment nécessaire, quelles compétences-clés doivent être maintenues, à partir de combien de Rafale exportés est-on autonome ? Mais cela suppose d'ouvrir la réflexion au-delà des cercles habituels confidentiel-défense », souligne encore Soubrier dans sa note. Un champ d'étude tout trouvé pour la future commission chargée d'évaluer les politiques d'exportations.

ARIANE LAVRILLEUX.

(8) Jean-Pierre Canet, Mathias Destal, Ariane Lavrilleux et Geoffrey Livolsi, « Au service des ventes d'armes », 24 novembre 2021, <https://egypt-papers.disclose.ngo>

(9) Emma Soubrier, « La place de la France à l'international au prisme de ses partenariats stratégiques : les cas du Qatar et des Émirats arabes unis (EAU) », *Les Champs de Mars*, vol. 30, n° 1, Paris, 2018.

(10) Lire Éva Thiébaud, « Vertige guerrier aux Émirats arabes unis », *Le Monde diplomatique*, mars 2021.

Prochain article :
« La Grande Mulette et l'anonymat ».

UNE ARMÉE PLUS OU MOINS À POIL »

a vaincu la Bundeswehr

Bundeswehr passent de 600 000 à 183 000 (3 divisions terrestres) et le nombre de chars, de 4 000 unités à 350. La défense du territoire national est remise aux archives. Dans le monde qui émerge après les attentats du 11 septembre 2001, les dirigeants politiques voient la Bundeswehr comme une force capable de mobiliser un nombre limité de soldats bien équipés sur des théâtres d'opérations lointains, dans le cadre de missions multinationales de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. Pour Berlin, cette conception minimaliste s'adapte autant à la politique d'austérité budgétaire des années Merkel qu'aux aspirations pacifistes de la population et à l'absence de doctrine stratégique d'une Allemagne dont la principale maxime en politique étrangère est de ne « jamais faire cavalier seul ».

« Cannibalisation » des équipements

À partir de 2009, le nouveau ministre des finances Wolfgang Schäuble (Union chrétienne-démocrate, CDU) et son collègue de la défense Karl-Theodor zu Guttenberg (Union chrétienne-sociale en Bavière, CSU) tranchent allègrement dans les budgets et suppriment au passage le service militaire (réforme de 2010-2011). Ces plans d'économies, dont l'ex-ministre de la défense Volker Rühe (CDU) dira qu'ils ont « détruit la Bundeswehr », conduisent M. Thomas de Maizières, successeur de M. Guttenberg, à prendre des mesures extrêmes. Outre d'importantes suppressions de postes au sein du ministère et de l'Office fédéral de l'armement, l'équivalent de la direction générale de l'armement (DGA) française, le ministre prend plusieurs décisions lourdes de conséquences. À partir de 2011, les ateliers de maintenance de la Bundeswehr reçoivent l'interdiction de stocker des pièces détachées. On ne commande qu'en cas de panne ! Logiquement, le taux de disponibilité des équipements s'effondre et la « cannibalisation » des matériels se

multiplie, un avion ou un char étant alors dépaillé pour réparer d'autres appareils. Pour faire bonne mesure, le ministre supprime l'état-major de planification mis en place sous Helmut Schmidt (1974-1982) pour centraliser la gestion des grands projets d'armement au sein du ministère.

Le dogmatisme libéral des dirigeants change presque instantanément toute tentative d'équipement de la Bundeswehr en cauchemar kafkaïen. Quand l'armée réclame un système d'armement, elle s'adresse au ministère fédéral de la défense, qui compte trois mille salariés répartis entre les sites de Bonn et de Berlin, mais aussi à l'Office fédéral de l'armement, un Moloch administratif de douze mille personnes, basées à Coblenze. Les deux administrations répugnent à organiser des réunions de pilotage qui incluent tous les acteurs d'un projet. Chacun intervient donc à tour de rôle en se renvoyant les dossiers pendant des années. « Il est fréquent d'avoir une trentaine de signatures sous un projet, là où sept suffiraient », soupire l'industriel Thomas Müller. À cela s'ajoutent les discussions avec les constructeurs et le débat parlementaire. De sorte que, quand le processus arrive à son terme, l'armée demande souvent une modernisation des plans d'origine.

« Ce qu'il faut comprendre dans la logique d'une armée qui n'est pas là pour se battre, c'est qu'en plus de l'absence de vision stratégique, au fond, si le nouveau char dernier cri arrive avec cinq ans de retard et 30 % plus cher, cela ne change rien puisque personne n'a l'intention de l'utiliser ! », ironise Carlo Masala, professeur à l'université de la Bundeswehr à Munich. Résultat, les frégates F125, fierté de la marine, ont été livrées avec six ans de retard et 51 % d'augmentation du prix. Le drone EuroHawk a coûté 600 millions d'euros mais n'a jamais pu être homologué. L'hélicoptère NH90 a pointé à la Luftwaffe avec onze ans de retard et le gros-porteur d'Airbus A400M, treize ans et demi après la date prévue.

Quant au système antimissiles Meads, lancé en 2005 et qui a englouti quelques milliards rien qu'en développement, il n'a jamais vu le jour !

Le *Zeitenwende* de M. Scholz voudrait en finir avec cette gabegie. Une loi de facilitation du système de commandes d'armes a été adoptée, et un commandement territorial intégré de la Bundeswehr a vu le jour. Après un an d'un semi-immobilisme ministériel, le chancelier allemand a chargé M. Boris Pistorius, ex-ministre de l'intérieur de Basse-Saxe, de lancer la transformation. Celui-ci a immédiatement remplacé le patron de la Bundeswehr, la cheffe de l'Office fédéral d'armement et un secrétaire d'État, avant d'annoncer, à la mi-avril 2023, les premières réformes.

Choix de défense voilés

« La priorité numéro un pour toutes les acquisitions est désormais le facteur temps », a expliqué le ministre. À l'avenir, les experts militaires apporteront leurs connaissances plus tôt, lorsqu'il s'agira de choisir un nouveau système à développer. L'état-major de planification des grands projets d'armement sera rétabli et placé sous la direction du général Christian Freuding, qui coordonnait jusqu'à présent l'aide militaire à l'Ukraine. « Les responsabilités au sein du ministère de la défense se sont toujours plus morcelées au fil des ans », évalue Christian Mölling, directeur de recherche de la Société allemande de politique étrangère (DGAP), un think tank. « Il faudra de dix à quinze ans pour réformer cela. »

Comme le note le journaliste spécialisé Björn Müller, rédacteur pour *Loyal*, la revue de la Fédération des réservistes, « l'annonce du *Zeitenwende* est une sorte de big bang médiatique qui a créé une attente énorme. Mais le processus de

réformes est une course de fond qui a en réalité démarré en 2018 ». L'annexion de la Crimée en 2014 avait ébranlé les stratégies, au point que le Livre blanc de 2016 marque le retour en grâce de la défense du territoire, détaillée dans le nouveau « Profil capacitaire de la Bundeswehr », un document rédigé en 2018.

Lors de ses discours sur l'Europe, à l'université Charles de Prague (août 2022), à la conférence de Munich sur la sécurité (février 2023) et devant le Parlement européen à Strasbourg (9 mai 2023), le chancelier allemand a veillé à ne jamais trancher l'alternative qui se présente à lui : la vassalisation par les États-Unis, un allié militairement sûr mais politiquement instable, ou l'autonomie stratégique européenne, qui profiterait à la France, froisserait l'Europe centrale autant que les pays baltes, et ponctionnerait les finances allemandes.

Toutefois, les décisions annoncées indiquent clairement sa préférence : choix du « bouclier aérien européen », un rêve otanien qui exclut la solution française au profit de systèmes allemands, américains et israéliens ; commande de trente-cinq chasseurs F-35 américains fin 2022 ; tangage du projet de char franco-allemand (Système principal de combat terrestre, abrégé en anglais MGCS), relancé à grand-peine après trois ans de querelles entre industriels allemands. Les projets européens d'Eurodrones et du système de combat aérien du futur (SCAF) ne contrebalancent pas cette tendance. Fidèle à un mode de gouvernement consistant à différer ou à ne dévoiler ses choix de défense décisifs qu'au dernier moment, Berlin a publié en juin la première « Stratégie nationale de sécurité » de l'histoire de la République fédérale. Le document embrasse moult problématiques mais reste flou sur les intentions de Berlin à court terme...

THOMAS SCHNEE.

Est-ce vraiment

La tenue du sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) à Johannesburg en août 2023 s'est accompagnée de déclarations officielles dénonçant la place de la monnaie américaine dans l'économie mondiale. Moscou et Brasília ont annoncé vouloir limiter leur exposition au billet vert. Mais suffit-il de déclarer la fin de l'hégémonie du dollar pour la faire advenir ?

PAR **RENAUD LAMBERT**
ET **DOMINIQUE PLIHON** *

« **L**ES nouvelles faisant état de *montrépas sont assez largement exagérées* », aurait ironisé Mark Twain en 1897 alors qu'une agence de presse venait d'annoncer son décès. La récente flambée de déclarations claironnant la fin de l'hégémonie du dollar évoque le trait d'esprit de l'écrivain américain : en dépit de certains propos enflammés, l'actuel système monétaire international (SMI) n'est pas mort. Mais, tout comme l'auteur de *Huckleberry Finn* au moment de la publication de sa nécrologie prématurée, il est malade.

La remise en cause du rôle du billet vert dans l'économie mondiale ne date pas d'hier. Alors qu'il occupe l'Élysée, un certain Nicolas Sarkozy profite de la présidence française du G20 pour dénoncer un modèle qui rend « *une partie du monde dépendante de la politique monétaire américaine* (1) ». Il reprend alors la critique de Valéry Giscard d'Estaing, qui, ministre des finances, dénonçait le « *privilège exorbitant* » que l'utilisation internationale du dollar confère aux États-Unis. Moins de quinze ans après sa naissance, les déséquilibres dans le fonctionnement du SMI sont

déjà suffisamment apparents pour qu'en 1958 l'économiste belge Robert Triffin pointe une « *menace imminente sur un dollar américain qui a perdu sa puissance d'hier* (2) ». Dès 1976, son homologue Charles Kindleberger en est convaincu : « *C'en est fini du dollar comme monnaie internationale* (3) ». Et pourtant, le billet vert trône toujours au sommet du système économique mondial...

N'observerait-on donc aujourd'hui que la survivance d'une contestation désormais ritualisée, où chaque annonce d'un basculement est condamnée à vieillir moins bien que le bon vin ? Peut-être pas. Car, lorsque le président russe Vladimir Poutine prédit le « *début de la fin* (4) » pour le dollar et que l'ancienne présidente brésilienne Dilma Rousseff, aujourd'hui à la tête de la Nouvelle Banque de développement des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) (5), promet de « *trouver les moyens de ne plus être (...)* dépendants d'une seule devise (6) », ils s'expriment dans un contexte où la guerre en Ukraine a considérablement allongé la liste des récriminations formulées à l'encontre du SMI.

Retour du casino monétaire

GRANDS vainqueurs de la seconde guerre mondiale, les États-Unis imposent leur domination au monde à l'issue du conflit. Cette « *pax americana* » repose, entre autres, sur l'instauration d'un système monétaire dominé par le dollar et dont les accords de Bretton Woods organisent dès juillet 1944 les modalités. La monnaie américaine sera la seule à être directement convertible en or et jouera le rôle de pivot autour duquel tous les taux de change seront définis. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, créés pour veiller à l'application des accords, seront logés à Washington ; les États-Unis jouiront d'un droit de veto au sein du premier et du pouvoir (officieux, mais bien réel) de nommer le président de la seconde.

En général, les pays endettés doivent trouver le moyen d'obtenir auprès de leurs partenaires les devises destinées à régler leurs emprunts. Pas les États-Unis, qui « *s'endettent gratuitement en payant leurs dettes, en partie, avec des dollars qu'il ne tient qu'à eux d'émettre et non pas avec de l'or qui a une valeur réelle, qu'on ne possède que pour l'avoir gagné* », dénonce le président français Charles de Gaulle lors d'une conférence de presse, le 4 février 1965. Cette situation singulière leur permet d'accumuler des déficits extérieurs. En d'autres termes, de dépenser sans compter.

Mais les critiques de Paris comptent d'autant moins que Washington tire un triple profit de cette situation. D'une part, les États-Unis financent aisément leurs dépenses militaires liées à la guerre froide. De l'autre, ils dopent artificiellement le niveau de vie d'une large partie de leur population. Enfin, leurs entreprises peuvent effectuer à moindre coût des investissements directs à l'étranger (IDE) qui assurent leur expansion dans l'économie mondiale. Résultat : la première puissance mondiale est le pays dont la dette extérieure est la plus élevée, estimée à 24 952 milliards de dollars (23 672 milliards d'euros) début 2023.

Très vite, il apparaît toutefois que le SMI fondé sur la domination du dollar – parfois qualifié de « *dollar exchange standard* » – est en proie à une contradiction menaçante : celle que l'économiste Triffin identifie dès la fin des années 1950. Le système doit en effet remplir deux fonctions incompatibles. Le SMI contraint la Réserve fédérale américaine (Fed), la banque centrale des États-Unis, à procéder à des émissions régulières de dollars pour accompagner l'accroissement des échanges internationaux. Pour les États-Unis, ce scénario permet de conserver leur « *privilège* ». Mais cela engendre une augmentation plus rapide des dollars en circulation que du stock d'or de Fort Knox, ce qui mine la confiance des pays étrangers dans le fait que leurs avoirs en billets verts pourront être convertis en métal précieux. Or le SMI repose dans le même temps sur le principe de parité or du dollar. Il impose donc aux États-Unis de réduire leurs déficits, même si cela entrave les échanges internationaux et déprime l'économie mondiale.

Alors que, de toute évidence, les États-Unis n'envisagent pas de renoncer au mécanisme qui cimenter leur suprématie, le général de Gaulle les place dos au mur. En 1965, il exige la conversion des dollars détenus par la France en métal précieux – une décision qui froisse la Maison Blanche et lui vaut le surnom de *Gauller-Finger* en référence à l'épisode de la série *James Bond* sorti un an auparavant, *Goldfinger*. Mesurant que le stock d'or américain ne permettra pas de répondre à la multiplication de demandes similaires, le président Richard Nixon décide, le 15 août 1971, de pulvériser le SMI imaginé à Bretton Woods : il suspend la convertibilité du dollar en or et inaugure de fait une nouvelle phase de flottement généralisé des monnaies. Non seulement la décision unilatérale de Washington conduit à la « *réouverture du grand casino monétaire* », comme l'explique l'économiste James K. Galbraith (7), mais elle permet un retour progressif à la libéralisation de la circulation des capitaux : les mécanismes que Bretton Woods avait cherché à endiguer du fait de leurs effets dévastateurs pendant l'entre-deux-guerres.



MICHAEL WOLF. – « Copy Art, Roy Lichtenstein », Dafen, Chine, 2006

« *Le système retrouve alors un potentiel de déstabilisation inédit depuis la seconde guerre mondiale*, souligne un haut fonctionnaire du ministère de l'économie russe qui a accepté d'échanger avec nous sous couvert d'anonymat. *Et il le fait dans un contexte où la "devise-clé" demeure une monnaie nationale, pilotée en fonction d'objectifs nationaux.* » « *Le dollar est notre monnaie, mais votre problème* », aurait ainsi rétorqué le secrétaire au Trésor John Connally aux diplomates européens alarmés par la décision du président Nixon, en 1971. Dans ce domaine, rien n'a changé. Confrontée à un épisode inflationniste, la Réserve fédérale procède depuis mars 2022 à une remontée de ses taux d'intérêt motivée par des préoccupations internes. Une politique nationale qui, selon M^{me} Rousseff, se traduit « *par une plus grande probabilité de réduction des perspectives de croissance et une plus grande probabilité de récession* (8) » dans le reste du monde...

Jusqu'à-là, rien de très nouveau, donc, dans les critiques formulées à l'encontre du dollar. Mais la guerre en Ukraine a récemment mis en lumière un autre dysfonctionnement du SMI : l'utilisation par Washington du double statut du dollar – monnaie nationale et devise-clé du SMI – pour imposer des sanctions à des acteurs économiques privés ou nationaux jugés hostiles. Ou, pour reprendre une formulation devenue courante depuis 2022, la « *transformation du dollar en arme* ».

La liste des mesures coercitives du Trésor américain, dont les premières datent de bien avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, comporte 2 206 pages, plus de 12 000 noms et touche 22 pays. Selon Christopher Sabatini, du think tank britannique Chatham House, « *plus d'un quart de l'économie mondiale se trouve sous le coup d'une forme ou d'une autre de sanction* (9) ». Le recours à ce type de dispositions s'est accéléré au cours de la dernière décennie alors que « *les présidents américains successifs optaient pour une stratégie jugée peu coûteuse en efforts et en sang pour régler leurs problèmes de politique étrangère* », analyse le *Financial Times* (10). Or, aux privilèges de l'endettement facile et de la coercition monétaire, le dollar ajoute celui de l'extraterritorialité : grâce au dollar, Washington est en mesure d'imposer ses décisions à tous les acteurs désireux d'utiliser sa monnaie. En 2015, la banque française BNP Paribas est condamnée à une amende record de 8,9 milliards de dollars pour n'avoir pas respecté l'embargo des États-Unis sur Cuba, le Soudan et l'Iran. La plupart des opérations effectuées par cette banque avec les trois pays « *ennemis* », en dehors de leur territoire, étaient

libellées en dollars, et devaient de ce fait passer par une chambre de compensation sise aux États-Unis, ce qui les faisait tomber sous le coup du droit américain.

Après celles appliquées à Cuba, la Corée du Nord, l'Afghanistan, l'Iran ou encore le Venezuela, les sanctions prennent une dimension inédite dans la foulée du déclenchement de la guerre en Ukraine. Washington et ses alliés évincent Moscou du système de paiements internationaux Swift et saisissent 300 milliards de dollars de réserves russes libellées en billets verts et en euros : « *Un vol pur et simple* », observe le fonctionnaire russe cité plus haut.

Un SMI où la devise-clé est également la monnaie nationale du pays hégémo-

nique n'est stable que s'il est perçu « *comme donnant plus d'avantages par l'intégration commerciale et financière que d'inconvénients pour les pays subordonnés* », observent les économistes Michel Aglietta, Guo Bai et Camille Macaire (11). Au contraire, « *l'usage délibéré du système de paiement international en dollars pour bloquer les transactions privées concernant des pays que les États-Unis veulent sanctionner ne fait que confirmer l'instrumentalisation du dollar en pur moyen de domination politique* ». Et impose aux adversaires de Washington de réagir : « *Ça n'est pas nous qui nous débarrassons du dollar*, plaide M. Poutine en 2020. *C'est le dollar qui se débarrasse de nous* (12). » Directeur exécutif pour le groupe de pays emmenés par le Brésil au FMI entre 2007 et 2015, M. Paulo Nogueira Batista Jr formule les choses autrement : « *Aujourd'hui, le principal ennemi du dollar, ce sont les États-Unis.* »

Pour tous les pays en froid avec Washington, ou craignant une glaciation de leurs relations avec le pays du billet vert, l'urgence serait donc de « *dédollariser* ». Un projet qui soulève toutefois une question épineuse : pour utiliser quelle monnaie ?

La première réponse tombe a priori sous le sens : si utiliser la monnaie d'une autre nation pose problème, utilisons les nôtres ! Ce que divers pays ont commencé à faire pour leurs échanges transfrontaliers. En avril 2023, l'Inde et la Malaisie ont annoncé qu'elles commerceraient en roupies, la monnaie indienne. Un mois plus tôt, Pékin et Brasília annonçaient inciter les transactions en reais brésiliens et en yuans chinois. La France participe elle aussi de ce mouvement, puisqu'un cinquième de ses échanges avec l'empire du Milieu se font désormais en renminbi, autre nom de la monnaie émise en Chine (13). En dépit de déclarations empreintes de volontarisme lisant dans ce mouvement une « *fronde anti-américaine* », toutes ces initiatives ne découlent pas nécessairement d'une volonté de contester la domination du dollar. La dédollarisation commerciale à vocation géopolitique en épouse en effet une autre, plus pragmatique : celle qui résulte d'un effort visant à réduire le coût des transactions, parfois alourdi par les conversions multiples (de la monnaie A vers le dollar, puis du dollar vers la monnaie B).

Rouble, roupie ou dirham ?

QUELLES qu'en soient les motivations, ce grand mouvement de réajustement des échanges commerciaux est facilité par le formidable réseau international tissé par la Chine, premier partenaire commercial de 61 pays dans le monde (contre 30 pour les États-Unis [14]). Il se heurte néanmoins à une difficulté importante. « *Comme les balances commerciales ne sont jamais parfaitement équilibrées, lors des échanges de ce type, l'un des deux pays est nécessairement amené à accumuler les devises de son partenaire*, observe M. Nogueira Batista Jr. *Or, dans certains cas, cela peut poser des problèmes. Notamment si la monnaie en question est soumise à des fluctuations de valeur ou si elle n'est pas facilement convertible*. C'est ce qui explique l'échec, en mai dernier, des pourparlers entre Moscou et New Delhi visant à commercer en roupies : les échanges entre les deux nations étant très déséquilibrés en faveur de la Russie, cette dernière craignait d'amasser des liasses de roupies inutilisables. L'Inde achète donc le pétrole russe... en dirhams émiriens (15).

« *Pour que les échanges commerciaux en devises nationales fonctionnent vraiment*, poursuit M. Nogueira Batista Jr, *il faut que les monnaies concernées puissent être transformées en réserves de change*. C'est-à-dire en liquidités aisément disponibles et peu exposées à de violentes dépréciations. Pour l'heure, aucun des candidats traditionnels au remplacement du dollar – l'euro et le renminbi – ne satisfait aux conditions requises. L'euro parce que l'incertitude sur son avenir, manifeste depuis la crise des dettes souveraines de 2010, inquiète le reste du monde. Le renminbi parce que Pékin n'a pas libéralisé son compte de

capital : la monnaie chinoise n'est pas convertible et demeure soumise à de sévères contrôles de change. Pour que le yuan « *détrône* » le dollar, un point de bascule que certains analystes un peu pressés annoncent déjà, il faudrait que la Chine procède à un improbable revirement en matière de politique monétaire.

(1) « Nicolas Sarkozy s'attaque aux paradis fiscaux et à la suprématie du dollar », *Le Point*, Paris, 13 décembre 2010.

(2) Cité par Herman Mark Schwartz, « American hegemony : Intellectual property rights, dollar centrality, and infrastructural power », *Review of International Political Economy*, vol. 26, n° 3, Routledge, Milton Park, 2019.

(3) Charles Kindleberger, « The dollar yesterday, today, and tomorrow », *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review*, n° 38, Rome, 1985.

(4) Lors du Forum économique international de Saint-Petersbourg, le 16 juin 2023.

(5) Lire Martine Bulard, « Quand le Sud s'affirme », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

(6) Entretien sur CGTN, le 14 avril 2023.

(7) James K. Galbraith, « The dollar system in a multi-polar world », *International Journal of Political Economy*, vol. 51, n° 4, New York, 2022.

(8) Entretien sur CGTN, *op. cit.*

(9) Cité par Michael Stott et James Kyngé, « China exploits sanctions to undermine dollar », *Financial Times*, Londres, 28 août 2023.

(10) *Ibid.*

(11) Michel Aglietta, Guo Bai et Camille Macaire, *La Course à la suprématie monétaire mondiale. À l'épreuve de la rivalité sino-américaine*, Odile Jacob, Paris, 2022.

(12) « America's aggressive use of sanctions endangers the dollar's reign », *The Economist*, Londres, 18 janvier 2020.

(13) « China wants to make the yuan a central-bank favourite », *The Economist*, 7 mai 2020.

(14) Direction des statistiques sur le commerce (DOTS), FMI.

(15) Nidhi Verma et Noah Browning, « Insight : India's oil deals with Russia dent decades-old dollar dominance », *Reuters*, 8 mars 2023.

* Professeur émérite (université Sorbonne Paris Nord) et membre du conseil scientifique de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac).

AMÉRICAINES, CE SONT LES ÉTATS-UNIS »

la fin du dollar ?

Car Pékin n'ignore pas que l'utilisation du yuan par des non-résidents modifierait son modèle économique. En effet, plus une monnaie est demandée à l'étranger, plus sa valeur augmente par rapport aux autres devises. Et plus ses exportations se renchérissent : un danger majeur pour l'« atelier du monde » chinois. Par ailleurs, Pékin a pris la mesure des risques que les processus de dérégulation ont fait courir à ses voisins lors de la crise financière de 1997, et aux économies du Nord lors de celle de 2008. Ainsi, un épisode d'instabilité sur les marchés chinois à la suite d'une tentative de libéralisation financière, en 2015-2016, a été perçu comme suffisamment douloureux

pour conduire le pouvoir à « redéfinir les risques financiers comme des atteintes potentielles à la sécurité nationale », nous explique le chercheur Nathan Sperber. Lequel souligne que, du point de vue des autorités chinoises, les contrôles de capitaux ne relèvent pas uniquement de préoccupations financières : « Si les riches Chinois pouvaient sortir leurs capitaux du pays sans restriction, ils seraient en mesure de sanctuariser leurs avoirs et donc leurs privilèges. Du fait des contrôles de capitaux, la propriété du capital demeure relative en Chine : elle est soumise au pouvoir politique, qui conserve la possibilité d'intervenir contre les individus qu'il souhaite sanctionner. »

De très commodes malentendus

ENTRE l'internationalisation de sa devise et la protection du modèle de développement chinois, Pékin a pour l'heure choisi. Et, lorsqu'une forme de dédollarisation en faveur du renminbi s'observe tout de même, il s'agit d'un processus « sous contrainte », souligne Sperber : « Ce n'est pas une dédollarisation motivée par le fait que le yuan serait supérieur au dollar comme monnaie d'échange ou de réserve pour les acteurs de marché, mais une internationalisation par le biais d'accords diplomatiques. » Signe de l'attrait continu du dollar, celui-ci demeure la valeur refuge préférée des marchés lors des crises financières, y compris lorsqu'elles trouvent leur origine... dans les dysfonctionnements des places américaines, comme ce fut le cas lors de la crise des *subprime* de 2008.

Derrière le vacarme des déclarations annonçant que « la suprématie financière américaine est terminée » (16), les chiffres dessinent donc un tableau plus mesuré. Selon les données de la dernière enquête triennale de la Banque des règlements internationaux (BRI), en 2022, le dollar reste, et de très loin, la monnaie la plus utilisée : 88 % des transactions de change y ont recours (pourcentage inchangé depuis 1989), contre 32 % pour l'euro, 17 % pour le yen, 17 % pour la livre sterling (17). La part du yuan chinois (7 %) demeure modeste, bien qu'en forte progression (+ 4 % en 2019).

Côté réserves de change, la part du dollar a fondu de 72 % en 2000 à 59 % en 2023, mais principalement au profit de monnaies émises par des alliés géopolitiques de Washington : les dollars australien et canadien, le won sud-coréen, la couronne suédoise... Sur la même période, la part du renminbi est passée de 0 à 2,6 %. C'est qu'il est très compliqué pour un pays de détenir des réserves dans une monnaie distincte de celle dans laquelle est libellée sa dette. Or l'internationalisation massive d'un marché obligataire en renminbi demeure inenvisageable sans libéralisation du compte de capital chinois...

Effondrement de la légitimité du dollar comme devise-clé du SMI, limites du commerce transfrontalier en monnaies nationales, absence de candidats au remplacement du dollar... Confrontés à une situation ressemblant fort à une impasse, la Russie puis le Brésil ont proposé d'agir au niveau des Brics. Le projet initial imaginé par Moscou visait la création non pas d'une monnaie, mais d'une unité de compte : un outil monétaire permettant d'établir des parités entre monnaies et de libeller des prix pour les matières premières non soumis aux fluctuations du dollar... Las, le 21 août 2023,

la veille du sommet de Johannesburg, le ministre des affaires étrangères indien Vinay Mohan Kwatra profite d'une conférence de presse pour manifester l'opposition de New Delhi à un projet dont il semble penser qu'il vise, non pas à la création d'une unité de compte... mais à celle d'une « monnaie commune ». « Mais ce n'est pas ce dont il était question !, tempête notre interlocuteur russe. Toutes les personnes qui travaillent du côté économique savent qu'il était beaucoup trop tôt pour parler de monnaie commune. » Pour celui que nous interrogeons, aucun doute, le problème provient du fait que « dans les ministères des affaires étrangères, en Russie comme ailleurs, personne ne comprend rien aux questions monétaires. Même au plus haut niveau ».

On peut parfois les comprendre. Tentons d'éclaircir le malentendu : les monnaies (communes y compris) doivent remplir deux fonctions cruciales outre celles d'unités de compte : elles doivent également jouer le rôle d'instruments de réserve, c'est-à-dire pouvoir stocker de la valeur, et permettre les échanges. Imaginer une « monnaie commune » des Brics impliquait donc un degré de coordination bien supérieur à ce que requerrait le projet russe. Chargé de présenter des pistes de travail sur la question monétaire lors d'un colloque organisé par Pékin en marge du sommet de Johannesburg, M. Nogueira Batista Jr présenta les choses ainsi : la création d'une unité de compte « serait relativement simple et (...) pourrait être mise en œuvre rapidement et à moindre coût » ; celle d'une monnaie commune requerrait, elle, « une réflexion et une planification qui n'ont pas encore débuté » (18). De toute évidence, il était déjà trop tard : le projet ne fut pas discuté à Johannesburg.

Les malentendus n'expliquent toutefois pas tout. Il arrive même qu'ils offrent un moyen commode d'entraver des projets dont on ne souhaite pas avoir à expliquer trop clairement qu'on s'y oppose. Or divergences géopolitiques et conflits internes – notamment entre la Chine et l'Inde, New Delhi souhaitant continuer à commercer avec les États-Unis – compliquent les travaux des Brics. C'était le cas lorsqu'ils étaient cinq ; les membres fondateurs ne peuvent ignorer que l'arrivée de six nouveaux membres à partir du 1^{er} janvier 2024 ne contribuera pas à fluidifier les discussions. Or la question monétaire s'avère particulièrement délicate, comme le suggèrent les expériences antérieures d'unions monétaires régionales.

En Europe, le serpent monétaire européen de 1972, qui visait à protéger les économies concernées du flottement généralisé des monnaies, ne débouche sur la monnaie unique qu'en 1999, avec des succès plus que mitigés. En 2010, huit pays latino-américains lancent un système unitaire de compensation régionale des paiements (Sucre), ainsi qu'une unité de compte portant le même nom. Mais la faiblesse de l'intégration commerciale des pays concernés limite la portée de l'initiative. En Asie, la crise financière de 2008 conduit à la création d'un Fonds monétaire asiatique chargé d'encadrer les parités de change. Depuis, toutefois, les projets visant à prolonger la réflexion sur l'intégration monétaire n'avancent guère. Des analyses récentes mettent en avant le développement futur des monnaies numériques de banque centrale (MNBC). En pointe sur ce dossier, la Chine souhaite pouvoir court-circuiter les systèmes de paiement tels que Swift grâce à son

e-yuan. Mais celui-ci fait également craindre la capacité de contrôle de Pékin...

Pour l'heure, le système organisé autour du dollar ne semble donc pas menacé. L'accroissement des tensions géopolitiques internationales pourrait néanmoins conduire à l'émergence d'une zone « hors dollar », pour les pays que les États-Unis considèrent comme leurs adversaires. La Chine « jouerait alors le rôle de pont entre les deux systèmes : le point fixe d'une structure multipolaire », estime Galbraith (19). Avant d'ajouter : « Si Pékin devait à son tour faire l'objet de décisions aussi sévères [que celles imposées à Moscou], alors une véritable rupture pourrait se produire, divisant le monde en deux blocs isolés. » Une situation cependant extrêmement coûteuse pour Washington, étant donné le volume du commerce entre la Chine et les États-Unis, et qui compliquerait le financement de sa dette.

Cela invitera-t-il la Maison Blanche à entendre l'agitation actuelle autour du dollar ? Miser sur une telle réaction pourrait en réalité constituer l'objectif inavoué d'une partie des Brics. « Vous savez, si les initiatives des Brics conduisaient finalement Washington à accepter de créer une monnaie véritablement internationale, cela me conviendrait parfaitement ! », confie notre interlocuteur russe à la fin de notre entretien. « C'est cela que souhaite la Chine », confirme Aglietta lorsque nous l'interrogeons.

Or cette « monnaie véritablement internationale » existe déjà, sous la forme des

droits de tirage spéciaux, ou DTS, émis par le FMI (20). Créés en 1969, au moment où le système de Bretton Woods menaçait de s'effondrer, et similaires au bancor qu'avait imaginé John Maynard Keynes en 1944, les DTS présentent toutes les caractéristiques nécessaires pour devenir l'outil monétaire dont le monde a besoin : une devise internationale pilotée de façon concertée au sein du FMI, une institution imaginée pour cela. En 2009, l'idée avait été avancée par le gouverneur de la banque centrale chinoise, M. Zhou Xiaochuan, qui voyait dans le Fonds les prémices d'une banque centrale mondiale capable de gérer la liquidité internationale avec un objectif de stabilité des prix. La mesure impliquerait naturellement une réforme du FMI privant les États-Unis de leur droit de veto, car les élites américaines n'entendent pas se priver du privilège que leur octroie le dollar.

Pour l'heure, tout du moins. Le 3 octobre, la directrice du FMI Kristalina Georgieva expliquait au *Financial Times* souhaiter une réforme des droits de vote au sein du Fonds en adéquation avec « les changements dans l'économie internationale », à commencer par l'envol chinois. Bien qu'opposé à tout changement précipité, Washington aurait laissé la « porte ouverte » à une telle initiative, précise le quotidien de la City londonienne (21). De son côté, soulignent Astrid Viaud et Paul-Arthur Luzu, le président Donald Trump (2017-2021) n'a cessé de contester la « politique de déficit permanent des États-Unis, qui permet la domination du dollar » lorsqu'il était aux affaires. Un « signal fort » qui a « créé le doute sur la

volonté américaine de fournir le monde en dollars » (22). Sans compter qu'en dépit des discours officiels et médiatiques lui ayant appris à considérer un dollar « fort » comme le symbole de la grandeur de son pays, la population américaine serait l'un des principaux gagnants d'un billet vert dont la valeur ne serait plus dopée par son statut international. Comme le note Galbraith, « la multipolarité [monétaire] pourrait être mauvaise pour l'oligarchie, mais bonne pour la démocratie, la protection de la planète et l'intérêt général. De ce point de vue, elle n'arrivera jamais trop tôt ». Malheureusement, prévient-il, « les grands bouleversements de l'ordre économique mondial n'adviennent qu'à l'occasion de crises extrêmes » (23).

RENAUD LAMBERT
ET DOMINIQUE PLIHON.

(16) Tom Benoit, « La fin du dollar roi », *Le Point*, 26 septembre 2023.

(17) Ces pourcentages portent sur un total de 200 %, car ils concernent un des deux côtés de chaque opération, qui implique deux devises.

(18) Nous remercions ici M. Nogueira Batista Jr de nous avoir transmis le texte de son intervention.

(19) James K. Galbraith, « The dollar system in a multi-polar world », *op. cit.*

(20) Lire Dominique Plihon, « Une "monnaie" mondiale contre le dollar ? », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

(21) Colby Smith, « IMF head backs reforms that could give China more voting power », *Financial Times*, 3 octobre 2023.

(22) Astrid Viaud et Paul-Arthur Luzu, *Entre dollar et cryptomonnaies. Le défi des sanctions pour l'Europe*, Arnaud Franel Éditions, Paris, 2022.

(23) James K. Galbraith, « The dollar system in a multi-polar world », *op. cit.*

Avec près de 8 millions de résultats*, #FamilyLove est l'un des hashtags les plus utilisés. C'est aussi en millions que l'on compte le nombre de familles et d'enfants déracinés dans le monde. DONNEZ AU HCR ET SOUTENEZ NOS ACTIONS POUR PROTÉGER LES RÉFUGIÉS. FAITES UN DON sur unhcr-agir.fr

*chiffres Instagram mars 2023. - Family love : l'amour de la famille. © UNHCR/Vivian Tou'meh

L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

ACPM

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 58 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FI37/001.

Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications
et agences de presse : n° 0524 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes de réassort
ou autre, notre numéro de téléphone vert :
0 805 050 147.

À CUBA, UN BIG BANG MONÉTAIRE AGGRAVE LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

« Bonjour, où puis-je trouver des “perritos” ? »

Pénuries, queues devant les magasins, flambée du marché noir de devises et inflation des prix : l'économie cubaine traverse une crise profonde depuis trois ans. Si l'embargo américain est structurellement responsable de cette situation aggravée par le choc de la pandémie de Covid-19, une réforme monétaire pour unifier le peso n'a fait qu'empirer les choses. La population fait face, mais les départs à l'étranger se multiplient.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MAÏLYS KHIDER *



ALEXANDRE MENEGHINI. – Maison abandonnée à Isabela de Sagua, Cuba, 2023

UNE dispute éclate sur l'avenue Carlos-III, l'une des grandes artères de La Havane. Le brouhaha submerge soudain le reggaeton que crache sans relâche une enceinte sur le trottoir d'en face. Sous la chaleur suffocante, une cinquantaine de personnes bataillent pour assurer leur position dans une file d'attente, alors que certains essaient discrètement de gagner quelques places. L'enjeu ? Obtenir, avant que les stocks ne s'épuisent, l'un des paquets de cinq saucisses en vente ici : l'équivalent d'un trésor depuis quelques années à Cuba. Miguel (1), professeur d'ingénierie nucléaire à la faculté de La Havane, attend ses *perritos*, comme les appellent les Cubains. « Je gagne 3 700 pesos par mois [environ 30 euros]. Je vais payer 90 pesos pour ces saucisses. L'attente pourrait durer une heure ou deux. C'est notre quotidien. » Il ouvre son panier de courses. « Je viens d'acheter cinq cents grammes de riz, de haricots, une aubergine, un concombre, trois oignons, deux piments et trois citrons verts. J'ai payé 968 pesos, le quart de mon salaire. Ça va permettre de tenir à peine trois jours. »

Il suffit de lever la tête pour se trouver dominé par un imposant bâtiment rouge et vert. Il exhibe en lettres majuscules « PLAZA CARLOS III ». Pas de queue à l'entrée de ce centre commercial. Quelques personnes parcourent les allées, entre les attractions pour enfants, les magasins de parfum, de produits d'entretien, de chaussures. Pour la plupart des Cubains, les prix sont toutefois dissuasifs dans un pays où le salaire minimum est d'environ 2 100 pesos (17 euros) : la bouteille de shampoing coûte 540 pesos (4,50 euros), les baskets 4 000 (33 euros), le sac de lessive 850 (7 euros).

Depuis trois ans, queues, pénuries et inflation rythment le quotidien des Cubains. Bousculée par le renforcement des sanctions américaines, par l'instabilité politique au Venezuela – son principal soutien financier jusqu'au milieu des années 2010 – et par le Covid-19, l'île traverse l'une des plus graves crises de son histoire récente. Contrainte de fermer ses frontières du 1^{er} avril au 15 novembre 2020 durant la pandémie et dépendante du tourisme, elle voit son produit intérieur brut (PIB) chuter de 11 %. Malgré la reprise (fin

juin 2023, 1,6 million de voyageurs s'étaient rendus à Cuba depuis le début de l'année), l'économie ressemble à un champ de ruines.

C'est dans ce contexte a priori peu propice à l'audace économique que le gouvernement a décidé de procéder à l'une des grandes réformes promises par M. Raúl Castro, président de 2006 à 2018 (2) : l'unification monétaire, sur une île qui a longtemps disposé de deux monnaies distinctes. Enclenché le 1^{er} janvier 2021, le processus – qui aurait déjà relevé du casse-tête dans une situation idéale – a aggravé le chaos économique initialement orchestré par Washington.

Le pire moment possible pour l'unification monétaire

Depuis 1994, le CUP (peso cubain) et le CUC (peso convertible, surtout utilisé pour les services touristiques et la vente de biens importés, d'une valeur fixe de 1 dollar) circulaient sur l'île. Le peso convertible avait été imaginé en réponse aux difficultés causées par la chute de l'URSS, notamment pour amortir la dévaluation de la monnaie nationale et aspirer les billets verts, autorisés à circuler dans l'île à partir de 1993.

Mais la présence de deux monnaies crée « des distorsions de prix, stimule les importations et décourage les exportations », nous explique l'économiste Carmelo Mesa-Lago. Certaines boutiques, certains restaurants facturent en pesos convertibles exclusivement. Au cours de cette période, les personnes travaillant dans le tourisme, qui percevaient des CUC par le biais de leurs salaires ou des pourboires, vivaient donc bien mieux que les autres. Un phénomène qui conduisit de nombreux médecins, professeurs, ingénieurs à se tourner vers des activités plus lucratives, comme chauffeur de taxi.

Dès 1997, le Congrès du Parti communiste de Cuba « établit qu'il fallait se diriger vers une réunification monétaire », se souvient M. José Luis Rodríguez, qui fut ministre de l'économie de

1995 à 2009 (3). C'est finalement le 10 décembre 2020 que le *Journal officiel* annonce la disparition du CUC. Président de la République depuis 2018, M. Miguel Díaz-Canel assure en 2020 que « l'unification monétaire que prépare Cuba aidera à stabiliser les conditions économiques de l'île (4) ». Le premier bilan le contredit : l'unification a conduit à une dévaluation de la monnaie nationale, passée de 25 à 120 pesos pour 1 dollar officiellement. En réalité, le dollar s'échange contre 250 pesos dans la rue. Au sein de la population, on s'interroge d'autant plus que les risques avaient été identifiés : « La tâche n'est pas exempte de risques, avait alerté M. Díaz-Canel. L'un des principaux est que se produise une inflation supérieure à celle qui est prévue, aggravée par le déficit d'offre. » En effet, les prix explosent. Pour absorber la hausse, les salaires et pensions ont été revalorisés, mais sans pouvoir rattraper la valse des étiquettes. « Je crois que c'était le pire moment possible pour l'unification », concède M. Carlos Enrique González García, directeur de projection et de coordination des politiques macroéconomiques du ministère de l'économie et de la planification.

« Numéros 400 à 550 : vous pouvez venir le 12 juin à 9 h 30 »

En juillet 2020, un nouveau dispositif destiné à capter les devises étrangères entre en circulation : une monnaie scripturale (sans billets ni pièces) nommée « monnaie librement convertible » (MLC) dont le cours est lié à celui du dollar, à un pour un. Utiliser la monnaie nécessite une carte spécifique, associée à un compte qu'on alimente en déposant des devises à la banque : dollars, euros, yens, livres sterling, etc. Très compliqué, par contre, d'acheter des MLC avec des pesos cubains. Il faut donc... mettre la main sur des devises. Même les cafétérias facturant leur Coca-Cola en pesos cubains doivent, pour s'approvisionner, acheter leurs bouteilles en MLC. La création de cette monnaie implique donc, mécaniquement, l'existence d'un marché noir de devises à l'échelle du pays – ce qui ne manque pas d'alimenter l'inflation. Un euro s'échangeait officiellement autour de 30 pesos à la banque au début de l'année 2020 ; il coûtait 80 pesos dans la rue.

Cet ébranlement économique rappelle à certains égards celui de la « période spéciale en temps de paix », un euphémisme imaginé à l'époque par le pouvoir pour évoquer la disette engendrée par la chute de l'URSS. À quelques différences près. « Pendant la "période spéciale", la consommation de la population a été affectée, mais la distribution des richesses était plus juste, souligne M. Rodríguez. Depuis, les inégalités ont augmenté. Certains voient leur niveau de vie progresser, notamment dans le tourisme, mais une grande partie de la société reste sur le carreau. De plus, dans les années 1990, nous sortions de vingt années de situation économique favorable. À présent, nous sortons de vingt années de crise. La fatigue s'est accumulée. »

Manuel transpire patiemment dans sa vieille Jeep rouge à deux places, deux pneus de secours à l'arrière. Plus que dix voitures devant lui et il pourra faire le plein à la station-service Tángana, face au fameux Malecón, le front de mer de La Havane. Quarante litres au maximum autorisés. Vingt jours auparavant, il s'était agglutiné, au même endroit, à une trentaine d'autres clients. Manuel avait obtenu le ticket 422. Puis il s'était inscrit au groupe Cupet Tángana de l'application de messagerie Telegram, par le biais de laquelle sont convoqués les clients en fonction des arrivées de pétrole. Sur son téléphone, il nous indique le message : « Numéros 400 à 550 : vous pouvez venir le 12 juin à 9 h 30. » « Parfois, les

ALEXANDRE MENEGHINI. – Des chauffeurs de taxi font la queue dans une station-service, La Havane, 2023



ALEXANDRE MENEGHINI / REUTERS

cuves sont vides durant deux ou trois jours. En fonction de la quantité de combustible qu'il y a et du nombre de voitures qui en ont besoin, ils appellent plus ou moins de gens. » Il est 11 h 30. Durant ses vingt jours d'attente, ce *cuventapropista* (travailleur indépendant) de 48 ans qui loue des accessoires pour l'organisation d'anniversaires a dû se rendre au travail en bus. « Ça me prenait une heure, au lieu de dix minutes en voiture. » À midi, c'est enfin son tour. Pour 937 pesos, il repart avec 31 litres. Dans la rue perpendiculaire, deux hommes vident leur réservoir d'essence dans des bidons blancs à l'aide de tuyaux, tout en surveillant les allées et venues autour d'eux pour que la police ne les repère pas. Ils revendront le précieux liquide plus tard à celles et ceux qui n'ont pas le temps de faire la queue, au prix fort.

Le carburant manque. L'embargo décrété par les États-Unis contre l'île depuis 1962 en organise méthodiquement les pénuries (5). Les carences en pétrole empêchent l'acheminement de la nourriture, le fonctionnement des ambulances,

(1) La plupart de nos interlocuteurs ayant préféré l'anonymat, nous présentons des prénoms modifiés.

(2) Par intérim de 2006 à 2008.

(3) Lire Renaud Lambert, « Cuba veut le marché... sans le capitalisme », *Le Monde diplomatique*, octobre 2017.

(4) « Unificación monetaria ayudará a estabilizar la economía », EFE, 24 janvier 2020.

(5) Lire Salim Lamrani, « Petite histoire d'un embargo », dans *Manière de voir*, n° 155, « Cuba, ouragan sur le siècle », octobre-novembre 2017.



ALEXANDRE MENEGHINI / REUTERS



des centrales thermoélectriques (provoquant des coupures de courant à répétition), des transports publics. Elles ont également conduit à l'annulation de la traditionnelle parade du 1^{er} Mai. Après une période d'ouverture durant le second mandat de M. Barack Obama (2013-2017), M. Donald Trump instaure dès son arrivée à la Maison Blanche 243 nouvelles mesures d'embargo. Rien qu'en 2019, 54 armateurs et 27 entreprises pétrolières sont condamnés pour avoir acheminé du pétrole à Cuba (6). Toujours en 2019, le département du Trésor américain sanctionne 34 navires des sociétés Petróleos de Venezuela (PDVSA), Ballito Bay Shipping Incorporated (dont le siège est au Liberia) et Proper In Management Incorporated, établie en Grèce.

Obligés de laisser pourrir des fruits, faute de camions

M. Trump élargit le champ de l'embargo pour pouvoir traîner devant les tribunaux des personnes physiques ou morales qui investissent dans des entreprises anciennement américaines et nationalisées lors de la révolution de 1959. Les envois d'argent (ou *remesas*, troisième source de devises du pays) sont soudain limités à 1 000 dollars par trimestre alors qu'ils étaient illimités jusque-là. Ils avaient dopé l'économie de l'île sous l'administration Obama. Western Union est sommée de cesser ses activités à Cuba. Au cours du mandat de M. Trump, vingt-deux pénalités sont appliquées

contre des organismes bancaires ou financiers accusés d'avoir enfreint les règles américaines : en 2018, la Société générale écope ainsi d'une amende de plus de 1 milliard de dollars à la suite de transactions financières impliquant Cuba, l'Iran et le Soudan.

Quelques jours avant de quitter la Maison Blanche, M. Trump place Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme pour la simple raison que La Havane avait accueilli les négociations de paix entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement colombien en 2016. « La Norvège était garante de cet accord, elle n'a été accusée de rien », souligne M. Rodríguez. Cuba a aussi refusé d'extrader des membres de l'Armée de libération nationale (ELN, un autre groupe armé colombien) restés dans l'île après la suspension en 2018 des négociations ouvertes en 2017 avec l'État colombien. Élu en 2020, M. Joseph Biden s'est contenté d'éliminer le plafond de 1 000 dollars imposé aux *remesas* et de concéder quelques facilités pour l'obtention de visas. Entre septembre 2021 et octobre 2022, l'embargo aurait entraîné une perte de 6,3 milliards de dollars, selon l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (7).

La route de Las Moscas est bordée de bananiers, de manguiers et de flamboyants, ces arbres dont les feuilles font jaillir une lumière rouge. Dans cette campagne qui jouxte la ville de Cienfuegos, un cabinet médical fait face à une école dont la façade affiche le visage d'Ernesto « Che » Guevara. Les montagnes de l'Escambray (où l'illustre guérillero avait installé son campement en 1958) tracent l'horizon. En contrebas, un chemin terreux mène à un champ. Derrière de hauts arbustes, des cloches retentissent doucement. Il est 10 heures et le soleil darde déjà. Yuni, un homme brun de grande taille, vêtu d'un bleu de travail ceinturé et enfoncé dans des bottes, une casquette à drapeau cubain sur la tête, laboure son champ à l'aide de deux énormes bœufs noirs et de la charrue qu'ils traînent.

Sur son terrain de trois hectares, il cultive du concombre, du maïs, du manioc, de la patate douce et des mangues. Pendant la saison des pluies, il plante du riz. La saison sèche est celle des haricots. Huit vaches reproductrices donnent du lait. Les récoltes sont vendues à l'État, qui s'occupe de distribuer la nourriture en ville et dans les villages alentour. « Les gens dans les zones urbaines dépendent de ce qu'on leur apporte. On voudrait produire plus mais on n'a pas les ressources pour. Cela rend les choses difficiles pour la population, qui ne trouve pas toujours tout ce qu'elle veut. Et la rareté fait augmenter les prix. À cause du blocus [le terme généralement utilisé par les Cubains pour parler de l'embargo américain], on ne peut pas importer de systèmes d'irrigation, de machines qui arrachent les plantes ou même suffisamment de pétrole pour faire fonctionner les tracteurs. Il me faut quatre heures pour faire avec les bœufs ce que des machines feraient en quinze minutes. Avec un camion, je pourrais ramasser toutes les mangues que vous voyez. Parfois, je suis obligé de les laisser pourrir. »



© ALEXANDRE MENEGHINI / REUTERS

ALEXANDRE MENEGHINI. – Atelier de réparation électrique avec le président Miguel Díaz-Canel à l'écran, La Havane, 2023

ALEXANDRE MENEGHINI. – Maisons abandonnées à Isabela de Sagua. Nombre d'habitants de cette péninsule ont émigré aux États-Unis, Cuba, 2023

Dans ce pays qui fut l'un des principaux exportateurs de sucre, l'« or blanc » est devenu inaccessible. Dans la localité d'Ifraín Alfonso, à trente minutes de Santa Clara, une piste bétonnée bordée de palmiers, où résonnent les bourdonnements d'insectes, mène à un bloc de tôles vertes semblant désaffecté : la centrale sucrière. Elle n'a pas de murs. Ses entrailles sont visibles, faites de rouages et de tuyaux rouillés. Un panneau « Attention » prévient du danger. Au-dessus, une cheminée estampillée « Ifraín Alfonso » pointe vers le ciel. À quelques mètres, la villa des anciens administrateurs (une famille espagnole) tombe en ruine. Aux pieds de la centrale, Rafaela vit avec son fils dans une maisonnette avec jardin. La sexagénaire a commencé à travailler en 1980 à la centrale sucrière, au département de planification. « Cette centrale a été l'une des meilleures en termes de quantité de sucre extraite. Nous avons une bonne qualité de terre et de cannes. Le blocus nous a obligés à fermer beaucoup de centrales. Nous ne pouvons pas faire venir de pièces de rechange pour les entretenir. Celle-ci est restée ouverte mais, depuis deux ans, elle ne produit pas ce qu'elle devrait. Cette année, ils n'ont fait que de la mélasse pour l'alcool et les animaux », se désolait-elle. Conséquence : le sucre coûte cher, et une partie est importée pour satisfaire les besoins.

Flambées récurrentes du dollar sur le marché noir

Les passagers entassés dans le bus en direction de San Miguel del Padrón descendent tous à La Cuevita. La rue principale de cette commune en périphérie de La Havane est bondée. Elle croise une voie boueuse pleine de déchets. Des centaines de personnes s'y engouffrent. Ici, on trouve de tout : vêtements, nourriture, ventilateurs. La Cuevita est l'un des centres du marché noir cubain, en pleine explosion depuis le passage du Covid-19, l'unification monétaire et la spirale d'inflation qu'ils ont produite.

Une femme aux cheveux rouges étale des plaquettes de médicaments sur le trottoir avec sa sœur et son amie : « Les produits pharmaceutiques viennent de l'étranger. Mais les pharmacies sont vides, alors on les vend ici. » À Cuba, les médicaments coûtent peu cher, quand on les trouve. À La Cuevita, une boîte de paracétamol, par exemple, s'achète 200 pesos, contre 70 en pharmacie. Ernesto, 45 ans et le regard fatigué, propose des paquets de couches pour bébés. Depuis 2020, cet avocat de formation fait tous les jours deux à trois heures de trajet pour venir ici. « Avant le passage du Covid-19, je n'avais pas besoin de faire ça. Tout est devenu plus dur à partir de là. Alors je me procure ce qui me tombe sous la main. Comme ces paquets de couches achetés 500 pesos chacun et que je revends 650. Chaque mois, je gagne 5 000 ou 6 000 pesos, mais ça ne me suffit pas pour vivre correctement. »

Sur la place en face, quelques dizaines de personnes attendent leur car, entourées de sacs bien gonflés. Après avoir acheté des produits à La Havane, elles les revendent dans d'autres provinces moins fournies que la capitale, où les prix sont souvent plus élevés. Dani, 52 ans, les cheveux blonds ramassés par une pince et le cou perlé de sueur, est venue de Perico (dans la province de Matanzas, à une centaine de kilomètres de là) le matin même. Dans ses cabas noirs, elle a entassé des spaghettis et des appareils électroménagers pour les revendre dans sa ville. « Je suis partie ce matin à 4 heures, arrivée à 7 heures. » Il est midi. Elle repart déjà. « Jusqu'en 2019, le marché noir existait mais il était marginal. Avec l'unification monétaire, le taux de change est passé de 25 à

120 pesos pour 1 dollar. Sous le manteau, il atteint 200 pesos. Difficile d'éradiquer l'économie informelle dans les conditions actuelles, reconnaît l'ancien ministre de l'économie Joel Marill Domenech. Les gens trouvent donc d'autres solutions. »

Une île de talents, que ses habitants quittent en masse

Le surgissement de la 3G fin 2018 (auparavant, les Cubains n'avaient accès à Internet que par Wi-Fi dans des parcs) a déployé de nouvelles possibilités pour l'économie parallèle. Sur son téléphone, Diego, 32 ans, fait défiler tous les groupes Telegram et WhatsApp sur lesquels il est inscrit. 64 000 personnes sont membres de Timbirichi Habana (le mot *timbirichi* désigne une échoppe qui vend un peu de tout et en petite quantité : sucettes, câbles de téléphone, brosses à dents, cigarettes, etc.). Sur la discussion, les participants demandent : « Bonjour, où puis-je trouver du fromage ? » « Quelqu'un peut-il me dire où acheter un poulet entier, un litre d'huile et du lait en boîte ? » Ou encore : « J'achète des euros à 193 pesos. » « Ces dernières années, les groupes se sont spécialisés : médicaments, nourriture, réfrigérateurs, vélos », nous explique Diego. Les fils de discussion « fonctionnent parfois comme un marché ». « Certains achètent de la laitue à un agriculteur, des tomates et des goyaves à un autre. Puis centralisent la vente », précise-t-il. Les vendeurs, eux, envoient des listes de produits disponibles avec leur prix : « Nous offrons des cosmétiques haut de gamme, parfums pour femme et homme, crayons, crèmes anti-rides » ou « Nous importons tous les médicaments : Énalapril, Sulfaprim, salbutamol, amoxicilline, etc. » Depuis 2020, les sites Internet de vente de produits alimentaires, hébergés à l'étranger, se multiplient. Leur principe : une famille vivant en dehors du pays paie les produits (qui se trouvent à Cuba) avec sa carte bancaire. La nourriture est ensuite livrée à l'adresse indiquée. « En 2020, les queues commençaient à se former dès 3 ou 4 heures du matin. Donc ces sites sont apparus. Ils fonctionnent comme des commerces familiaux : des Cubains vendent des produits de leur propre magasin via ces sites, à prix plus élevé. Ça évite de faire la queue, mais exige que tu aies un membre de ta famille à l'étranger qui puisse payer », raconte Diego, dont le grand frère vit en Argentine.

Une telle situation a déclenché des manifestations le 11 juillet 2021, les plus importantes depuis trente ans. Ainsi qu'une vague migratoire massive. En 2022, plus de deux cent mille Cubains se sont envolés vers l'Europe, l'Amérique latine, ou ont pris le large sur une embarcation de fortune vers les États-Unis. Dans une vieille voiture américaine bleu turquoise, Carolina rit avec son amie Elizabeth. Elle va rendre une visite surprise à sa famille. Il y a un an et sept mois, elle a interrompu ses études en développement socioculturel pour partir à Munich avec son fils de 7 ans et son mari. « Avant 2020, je n'avais jamais envisagé de m'en aller. Jusqu'à ce que le Covid arrive. À partir de là, tout a viré. Tous mes camarades de la fac sont partis... Cuba est une île de talents. La révolution a alphabétisé, formé d'excellents professionnels. Mais je veux donner une meilleure qualité de vie à mon fils, qu'il mange des glaces, qu'il ait des jouets. » Comme de nombreux Cubains bardés de diplômes qui ont quitté leur île, aujourd'hui, elle fait la plonge dans un restaurant munichois.

MAILYS KHIDER.

(6) « Right to live without a blockade. The impact of US sanctions on the Cuban population and women's lives », Oxfam, Oxford, mai 2021.

(7) « L'Assemblée générale entame son débat sur le blocus contre Cuba et vote la résolution sur la CPI », communiqué du 2 novembre 2022.



Au Pakistan, le retour des bruits de bottes

Les attentats se multiplient au Pakistan, souvent contre des lieux de culte, alors que la situation économique et sociale se détériore. Mais le principal souci des dirigeants politiques et militaires est d'asseoir leur pouvoir, fortement secoué en début d'année par les partisans de l'ex-premier ministre Imran Khan, qui a été arrêté. Ils ont différé à janvier 2024 des législatives désormais sous contrôle.

PAR LAURENT GAYER *

DANS la lumière finissante du jour, de petits groupes de manifestants convergent vers l'avenue Shahrah-e-Faisal, l'artère principale de Karachi, capitale économique et financière du Pakistan. Si certains brandissent des cannes en bambou et semblent résolus à en découdre avec les forces de l'ordre, d'autres sont venus en famille. Au sein de cette foule très remuante, de nombreuses femmes.

Quelques heures plus tôt, dans la matinée du 9 mai 2023, l'ex-premier ministre Imran Khan a été interpellé à Islamabad dans le cadre d'une enquête pour des faits présumés de corruption. Cette arrestation a jeté ses partisans dans la rue, et des violences ont aussitôt éclaté dans les grandes villes du pays. À Karachi, les protestataires rencontrés se disent ulcérés par le complot ourdi contre leur champion, seul à même, selon eux, de redresser le pays et de le débarrasser de la corruption. Entre deux salves de gaz lacrymogène, des soutiens de son parti, Pakistan Tehreek-e-Insaf (Mouvement du Pakistan pour la justice, PTI), scandent des slogans antimilitaristes : « C'est derrière l'uniforme que se cachent les vrais terroristes ! » Les plus déterminés ont d'ailleurs pour objectif la résidence du commandant du corps d'armée, symbole du pouvoir militaire dans la ville.

Si, à Karachi, ce projet est mis en échec par les forces de police, il en va différemment au Pendjab, la province la plus peuplée et la plus prospère du pays, par ailleurs principal vivier de recrutement de l'armée. À Rawalpindi, quatrième plus grande ville du Pakistan, des partisans du PTI s'attaquent au quartier général de l'armée tandis qu'à Lahore ils envahissent la résidence du Corps Commander, qu'ils vandalisent avant d'y mettre le feu. La censure interdit aux chaînes de télévision de diffuser des images des émeutes, mais celles-ci circulent largement sur les réseaux sociaux, avant que leur accès ne soit bloqué.

Jamais, dans l'histoire mouvementée du pays, l'armée n'avait été prise pour cible de manière aussi directe et, au cours des jours suivants, la crainte d'une montée aux

extrêmes est dans tous les esprits. M. Khan est réputé conserver des soutiens chez les militaires et les rumeurs de mutinerie vont bon train, alimentant les scénarios de guerre civile. Cinquième pays du monde par sa population et unique puissance nucléaire musulmane, le Pakistan semble au bord du gouffre.

Si elle a fait vaciller la plus importante institution du pays, la crise de mai s'est soldée par une restauration autoritaire, couleur kaki. Au cours des mois suivants, la police multiplie les raids contre les dirigeants du PTI. Ceux qui refusent de se désolidariser de M. Khan sont emprisonnés. Après avoir été libéré sous caution, l'ancien champion de cricket reconverti en politique est de nouveau interpellé le 5 août et condamné à trois ans de prison pour avoir revendu des présents officiels à des fins d'enrichissement personnel. En lui interdisant de briguer tout mandat électoral pour une durée de cinq ans, cette condamnation empêche le leader du PTI – qui demeure la personnalité politique la plus populaire – de se présenter aux prochaines élections.

Initialement prévues pour le mois de novembre 2023, celles-ci ont été reportées à la fin janvier 2024. L'Assemblée nationale a bien été dissoute dans les délais prévus et un gouvernement de transition est entré en fonctions le 17 août, remplaçant celui de M. Shehbaz Sharif, en place depuis avril 2022. La Commission électorale s'est cependant engagée dans un processus de « redéfinition » de certaines de circonscriptions, qui a permis de justifier le report du scrutin de plusieurs mois – le temps pour l'armée de négocier une sortie de crise avec les adversaires du PTI. Après quatre années d'exil, le retour de M. Nawaz Sharif – frère aîné du chef du gouvernement sortant, longtemps en froid avec l'armée – pourrait marquer une étape importante dans les tractations.

Cette recomposition de la scène politique pakistanaise a un air de déjà-vu. Depuis le renversement de Zulfikar Ali Bhutto par le général Muhammad Zia ul-Haq en 1977, plusieurs leaders politiques aux fortes personnalités – Benazir Bhutto (1988-1990 ; 1993-1996), M. Nawaz Sharif (1990-1993 ; 1997-1999 ; 2013-2017)



n'hésite plus à s'afficher comme le seul maître à bord, en politique autant que dans le domaine économique. Il intervient directement dans la politique monétaire, mène la bataille contre la spéculation, la contrebande et le détournement d'alimentation électrique, cajole les industriels et promet d'attirer 100 milliards de dollars en investissements étrangers, principalement depuis les pays du Golfe.

et M. Khan (2018-2022) – ont tenté de s'imposer. Convaincus d'avoir le soutien de la population, ils ont engagé un bras de fer avec l'appareil d'État – l'armée et ses services de renseignement, mais aussi le pouvoir judiciaire. Tous sont sortis perdants de cette épreuve de force et ont fini derrière les barreaux ou en exil, avec l'interdiction de briguer un mandat politique. À chaque fois, le conflit se cristallise autour du choix du chef de l'armée de terre et du directeur de l'Inter-Services Intelligence (ISI), le très puissant service de renseignement inter-armes. M. Khan ne fait pas exception à la règle : ce sont ses tentatives répétées d'imposer des officiers réputés proches de lui, à la tête de l'ISI puis de l'armée de terre, qui ont précipité sa chute, officialisée par une motion de censure votée en avril 2022 par l'Assemblée nationale.

Comme à l'ordinaire, cette déchéance a ouvert la voie à de nouvelles tractations, orchestrées par l'« État profond » (l'armée et ses puissants services de renseignement), pour former une nouvelle coalition de loyalistes. Fondée en 1993 par d'anciens protégés du général Zia ul-Haq, à commencer par M. Nawaz Sharif lui-même, la faction de la Ligue musulmane du Pakistan dirigée par le clan Sharif (LMP-N) est coutumière de ces arrangements avec le pouvoir militaire – même si ses dirigeants n'ont pas échappé à la vindicte des généraux lorsqu'ils tentaient de faire cavalier seul.

L'opportunisme des partis dominants, qui fait le jeu du pouvoir militaire, s'est vu confirmé par la crise récente. L'armée était sortie sérieusement ébranlée des manifestations violentes ayant succédé à l'arrestation de M. Khan en mai, et la coalition au pouvoir, menée par la LMP-N, aurait pu pousser son avantage. Au contraire, le gouvernement s'est efforcé d'apporter un plein soutien à l'armée, en lui laissant les coudées franches pour laver l'affront qui lui avait été fait. Ainsi le premier ministre Shehbaz Sharif a-t-il donné son aval au déferement devant des tribunaux militaires d'une centaine de civils accusés d'être impliqués dans les émeutes. Les derniers jours de son gouvernement ont également été marqués par l'adoption d'une série de textes législatifs renforçant les pouvoirs des services de renseigne-

ment, tout en criminalisant toute atteinte aux infrastructures, aux intérêts, voire à l'image, de l'armée. Les amendements apportés au Pakistan Army Act de 1952, approuvés par le Sénat le 27 juillet 2023, prévoient ainsi une peine d'emprisonnement de cinq ans pour toute personne ayant divulgué des informations portant préjudice aux intérêts du Pakistan ou de ses forces armées – une mesure destinée à intimider les potentiels lanceurs d'alerte sur les affaires de corruption.

Sous le « régime hybride » des années récentes, l'armée se contentait d'arbitrer dans les coulisses. Par contraste, M. Asim Munir, l'actuel chef de l'armée de terre,

La mise sous tutelle de la politique économique et financière du pays est désormais complète : toutes les décisions importantes doivent être validées par une instance, le Special Investment Facilitation Council, sous contrôle militaire. Ce comité de pilotage supprime les ministères fédéraux comme les autorités provinciales, remettant ainsi en cause le processus de régionalisation engagé en 2010. Cette institutionnalisation du rôle de l'armée dans la direction économique du pays risque en outre d'aggraver ses pratiques prédatrices, à travers la capture des ressources en eau et en minéraux, ou encore du secteur de l'énergie et de l'intelligence artificielle.

Le FMI à la rescousse

EN ajoutant l'économie à son pré carré – qui depuis les années 1980 restait concentré sur les affaires diplomatiques et stratégiques –, l'armée défend ses propres intérêts. Elle est désormais à la tête d'un vaste empire financier qui ne cesse de grossir (1). Sous couvert de récompenser les officiers méritants, elle a accaparé terres agricoles et terrains urbains, dont elle tire des revenus considérables à travers l'agriculture ou la gestion de projets immobiliers haut de gamme. Officiellement vouées à des activités d'aide sociale auprès des militaires retraités et de leurs familles, les fondations, en particulier la Fauji Foundation et l'Army Welfare Trust, gérées par l'armée de terre, ont quant à elles abouti à la formation des plus grands conglomérats du pays (2).

Au-delà de la sécurisation de ses propres intérêts, les choix de l'armée visent à protéger les secteurs industriels stratégiques (à commencer par le textile, générant plus de 60 % des devises [3]), à gérer la dépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs et à faire appliquer leurs exigences, quoi qu'il en coûte. Depuis la fin des années 1950, les militaires sont passés maîtres dans la négociation de cette dépendance financière et cela a d'importantes répercussions intérieures. Sur la base de sources pakistanaises et américaines, le site d'information en ligne The Intercept a récemment révélé que les États-Unis auraient aidé le Pakistan à obtenir un nouveau prêt du Fonds monétaire international (FMI) en juin 2023, en échange de la vente d'équipements militaires destinés à l'Ukraine. Cette coopération militaire aurait également aidé l'armée pakistanaise à réprimer le PTI en toute quiétude, dans une énième démonstration de sa capacité à instrumentaliser les conflits extérieurs pour asseoir sa domination à l'intérieur (comme avec ceux d'Afghanistan, depuis les années 1970) (4).

Fermement démenties par Islamabad, qui maintient officiellement une position de neutralité dans le conflit entre l'Ukraine et la Russie, ces informations restent à confirmer. Il n'en est pas moins certain que le déblocage de cette aide financière, d'un montant de 3 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros), a offert un répit aux militaires – répit mis à profit pour reprendre brutalement les affaires du pays en main, dans un silence assourdissant des États-Unis et des pays européens.

Si ce nouveau plan de sauvetage financier a permis de renflouer les caisses de l'État, il risque fort d'attiser les conflits sociaux, dans un pays durement éprouvé par l'inflation (dont le taux annuel dépassait les 30 % en septembre 2023) et le ralentissement général de l'économie. En un an, la croissance du produit intérieur

brut (PIB) est tombée de 6,1 % à 0,3 %. Dans l'industrie mais aussi dans les services, les entreprises licencient en masse. C'est notamment le cas dans le textile.

Dans ce contexte explosif, l'envol des tarifs du gaz et de l'électricité menace de mettre le feu aux poudres, en suscitant la colère des commerçants et des industriels autant que celle des simples usagers. Le rehaussement des prix de l'énergie constituait l'une des conditions négociées avec le FMI pour le déblocage du nouveau prêt : le gouvernement de M. Shehbaz Sharif s'est donc engagé à augmenter celui du gaz de 50 %, alors que celui de l'électricité avait d'ores et déjà flambé de 76 % en un an. L'alourdissement des factures est d'autant plus insoutenable, pour les simples usagers comme pour les entrepreneurs contraints de recourir à des générateurs d'appoint, qu'il se double de coupures prolongées, parfois jusqu'à seize heures par jour.

La colère populaire a commencé à se manifester durant les premiers jours de septembre. Débutant dans la région d'Azad Cachemire, dans le nord-est du pays, un vaste mouvement de désobéissance civile s'est étendu aux principaux centres urbains, incitant les usagers à ne plus payer leurs notes d'électricité. À Lahore, Rawalpindi, Karachi, Quetta ou Peshawar, commerçants, entrepreneurs et particuliers se sont rassemblés pour brûler leurs factures et bloquer les axes routiers – des manifestations de protestation qui ont parfois viré à l'émeute.

Pour l'heure, la perte de confiance de nombreux Pakistanais s'exprime principalement par la fuite. L'accumulation de crises – politique, économique mais aussi environnementale, dans un pays aux avant-postes du changement climatique – alimente un véritable exode. Au cours des six premiers mois de l'année 2023, plus de 800 000 candidats à l'exil ont quitté leur pays, dans l'espoir d'une vie meilleure. Pour nombre d'entre eux, ce rêve aura un dénouement tragique. Parmi les centaines de victimes du naufrage d'un bateau de pêche transportant des migrants, au large de la Grèce, en juin 2023, près de trois cents étaient de nationalité pakistanaise.

(1) Lire Ayesha Siddiqua, « Mainmise des militaires sur les richesses du Pakistan », *Le Monde diplomatique*, janvier 2018.

(2) Ayesha Siddiqua, *Military Inc. Inside Pakistan's Military Economy*, Pluto Press, Londres, 2016 (2^e édition).

(3) Lire Laurent Gayer et Fawad Hasan, « Au Pakistan, un capitalisme à main armée », *Le Monde diplomatique*, décembre 2022.

(4) Ryan Grim et Murtaza Hussain, « US helped Pakistan get IMF bailout with secret arms deal for Ukraine, leaked documents reveal », 17 septembre 2023, <https://theintercept.com>

NOTRE NOUVEAU HORS-SÉRIE

Pourquoi est-il si important de parler ukrainien en Ukraine, cantonais à Hong Kong ou swahili en Afrique de l'Est? La presse étrangère décrit des langues en perpétuel mouvement, qui s'affrontent, s'effacent, ou se réinventent en se mélangeant.

EN PARTENARIAT AVEC



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international

ISRAËL-PALESTINE : L'EMBRASEMENT, ET APRÈS ?

Vu de loin, tout semblait calme. Ou en voie de normalisation après les accords récents entre Tel-Aviv et plusieurs pays arabes (pages 18 et 19). Mais, lorsque le Hamas a lancé son assaut le 7 octobre, les chaînes d'information ont basculé en édition spéciale (page 19) : pour imputer l'opération à l'Iran (page 18) ; pour se focaliser sur la nature de l'attaque

et imposer le qualificatif de « terroriste » (pages 1 et 17). Tandis qu'en Israël la colère gronde contre un pouvoir défaillant qui n'a pas su empêcher le massacre (page 16), les Palestiniens comptent leurs morts par milliers (pages 14 et 15). Alignée sur celle des États-Unis, la diplomatie française s'enferme dans l'impuissance volontaire (lire ci-dessous).

Un renoncement français

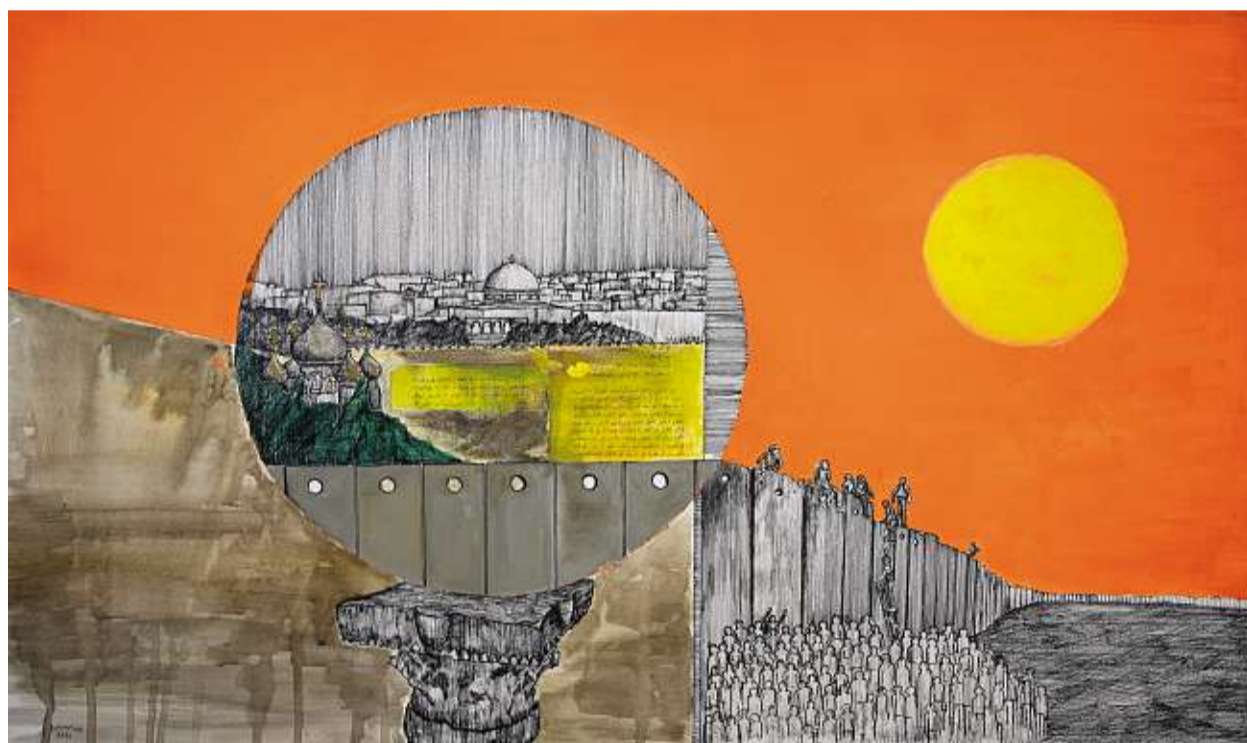
PAR BENOÎT BRÉVILLE

LE 23 octobre 1996, au lendemain d'une altercation qui deviendra célèbre avec la police israélienne à Jérusalem, Jacques Chirac rencontre le dirigeant palestinien Yasser Arafat à Gaza. Devant une foule enthousiaste, les deux présidents inaugurent la rue Charles-de-Gaulle. Une décennie plus tard, en avril 2007, le nouveau président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, se trouve à Paris quand il annonce la création prochaine d'une rue Jacques-Chirac à Ramallah. Il n'y aura pas de rue Emmanuel-Macron à Naplouse. Le président français est détesté dans les pays arabes : quand les habitants de Tunis ou de Beyrouth descendent dans la rue pour protester contre la riposte israélienne aux attaques perpétrées par le Hamas et ses alliés le 7 octobre, c'est devant l'ambassade de France qu'ils se rendent, aux cris de « Macron assassin ».

« Il ne peut jamais y avoir de "oui mais". (...) Israël a le droit de se défendre », a martelé le président français le 12 octobre, dans un alignement parfait de plus avec Washington. Quelques jours plus tôt, M. Joseph Biden avait donné le ton : « Israël a le droit de répondre, il a même le devoir de répondre à ces terribles attaques. (...) Il n'y a aucune justification au terrorisme, il n'y a aucune excuse. » Comme lors des opérations « Plomb durci » (2008-2009), « Pilier de défense » (2012), « Bordure protectrice » (2014), « Gardiens des murailles » (2021), « Aube naissante » (2022), le gouvernement israélien a le champ libre pour conduire son projet « Glaive de fer ». Coupures d'électricité et d'eau, déplacements de populations, bombardements sans discrimination : il peut agir à sa guise, sans retenue, sans risquer aucune remontrance de ses alliés. Si ce n'est des déclarations symboliques et sans conséquences, dont M. Macron n'est jamais avare.

On peine aujourd'hui à le croire, mais la France a longtemps été réputée amie du peuple palestinien. Pendant des décennies, ses dirigeants n'hésitaient pas à dénoncer la colonisation, l'occupation, les expulsions, les humiliations, tous ces « oui mais » aujourd'hui bannis du vocabulaire officiel. Le général de Gaulle s'est ainsi opposé avec virulence à l'offensive israélienne de juin 1967, décrétant même un embargo sur les ventes d'armes. Quelques mois plus tard, il déclarait lors d'une conférence de presse (27 novembre) : « Maintenant, Israël organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut pas aller sans oppression, répression, expulsion, et il s'y manifeste contre lui une résistance qu'il qualifie de terrorisme. »

Depuis, chaque président (jusqu'à l'élection de M. Nicolas Sarkozy) a eu ses coups d'éclat, ses gestes symboliques, ses décisions diplomatiques, irritant bien souvent Tel-Aviv et Washington. Georges Pompidou, quand il a développé les exportations d'armes françaises aux pays arabes ; Valéry Giscard d'Estaing, pour avoir entamé le dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et poussé à l'adoption par la Communauté économique européenne de la déclaration de Venise, qui affirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ; François Mitterrand, quand il a prononcé les mots « OLP » et « État palestinien » dans un discours à la Knesset en 1982, puis reçu Yasser Arafat à l'Élysée en 1989. Quant à Jacques



YAZAN ABU SALAMEH. – « Red Alert » (Alerte rouge), 2021

Chirac, il reste dans la mémoire de nombreux Palestiniens, non seulement pour l'accrochage de 1996, mais aussi pour son opposition farouche à la guerre en Irak de 2003, puis pour avoir accueilli Yasser Arafat malade et avoir été le premier chef d'État à lui rendre hommage après son décès.

Ce « non-alignement » français s'inscrivait dans le cadre plus vaste d'une « politique arabe » voulue par de Gaulle à partir de 1967, à une époque où les relations de Paris avec le Maghreb et le Proche-Orient étaient pour le moins tempétueuses. Et pour cause : la France avait participé, aux côtés des Israéliens et des Britanniques, à l'expédition militaire de Suez en 1956, puis s'était accrochée avec la Tunisie sur la rétrocession de la base navale de Bizerte en 1961, trois ans après avoir bombardé le village de Sakiet Sidi Youssef. Sans même parler de la guerre d'Algérie, qui laissait derrière elle des centaines de milliers de morts. Autant dire que Paris jouissait d'une image particulièrement dégradée.

DE Gaulle avait compris toute l'importance du monde arabe, où la France avait des racines anciennes, héritées de la période coloniale et mandataire. Riche en pétrole, la région disposait d'un poids géostratégique grandissant, tout en restant relativement à l'écart des divisions de la guerre froide. Paris pouvait espérer y jouer autre chose qu'un rôle de figurant, en traçant une voie originale entre les deux blocs, en se servant des pays arabes comme d'un relais, une caisse de résonance en direction du tiers-monde. Désireux de maintenir une influence française après la fin de l'empire colonial, de Gaulle s'employait à dégager son pays de l'ombre américaine, en développant une force de dissuasion nucléaire indépendante, en quittant le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), en critiquant l'engagement militaire américain au Vietnam lors du discours de Phnom Penh (1966)...

« La France n'a pas de politique arabe, pas plus qu'elle n'a de politique chinoise, mais elle a une politique de ses intérêts en direction des pays arabes », expliquait Michel Jobert, l'un des artisans de cette stratégie (1). Parfois, ces intérêts commandaient de se ranger derrière les Américains, comme lors de la guerre du Golfe de 1991 – une position vécue comme une trahison dans les pays arabes. Mais, souvent, ils impliquaient de s'en distinguer et cela garantissait à Paris une certaine popularité dans le monde. Après sa condamnation de l'invasion américaine en Irak en 2003, Jacques Chirac traversait Alger et Oran comme un héros, sous les acclamations de centaines de milliers de personnes ; il fut accueilli par une foule en liesse à Tombouctou. Depuis, la France a dû s'habituer aux protestations devant ses ambassades, du Niger au Liban, du Burkina Faso à la Tunisie, du Tchad à l'Iran.

Les présidents français se contentent désormais de suivre le chemin tracé par Washington sur le dossier israélo-palestinien, en soutenant Tel-Aviv et en traitant toujours davantage ce conflit territorial comme relevant de la « lutte contre le terrorisme ». En 2009, après trois semaines de bombardements intensifs sur Gaza, M. Nicolas Sarkozy indiquait que « les Européens sont aux côtés d'Israël pour assurer son droit à la sécurité ». Cinq ans plus tard,

tandis que Gaza était à nouveau pilonné, M. François Hollande assurait sa pleine « solidarité » au gouvernement israélien, qu'il jugeait « habilité à prendre toutes les mesures pour protéger sa population ». Et maintenant, M. Macron...

Cet alignement atlantiste, outre qu'il contribue à ternir l'image de la France dans les pays du Sud, paraît absurde à plus d'un titre. En suivant scrupuleusement Washington sur tous les dossiers stratégiques, de l'Ukraine au Proche-Orient, Paris lie son destin à celui d'une puissance déclinante et contestée. À l'heure où de nombreux États aspirent à un ordre mondial multipolaire, la France devrait chercher de nouvelles alliances et renouer avec son statut de puissance médiatrice, plutôt que de se mettre à dos une bonne partie de la planète. La nouvelle guerre de Gaza illustre encore une fois l'hypocrisie des Occidentaux, qui brandissent le droit international pour justifier leur soutien à l'Ukraine, mais l'oublie au sujet des Palestiniens.

Un « deux poids, deux mesures » que M. Vladimir Poutine, lui-même spécialiste en la matière, ne manque pas de dénoncer, avec un certain écho.

Non content d'abaisser le crédit international de la France en alignant Paris sur les États-Unis, M. Macron remet en cause sa réputation de défenseuse des libertés publiques. Quand il s'exprime sur la politique étrangère, le président se drape dans les valeurs de la liberté, de la démocratie, de la tolérance, pour mieux fustiger les régimes autoritaires. Des valeurs hissées au rang de nouvelle religion séculaire, dont la mise en cause, ou même la discussion, relèverait de l'hérésie. Ainsi, pour défendre sa politique étrangère « libérale », M. Macron en vient à multiplier les mesures liberticides. La France est – avec la Hongrie de M. Viktor Orbán – le seul État européen à avoir interdit, à l'échelle nationale, les rassemblements de solidarité avec les Palestiniens. À Bruxelles, à Barcelone, à Copenhague ou à Vienne, on pouvait lire sur des pancartes « Boycott Israël ». En France, une telle inscription serait aussitôt taxée d'antisémitisme et, encouragés par des journalistes, des ministres se relaieraient sur les plateaux de télévision pour réclamer des poursuites.

Souvent sur demande du ministère de l'intérieur, des enquêtes pour « apologie du terrorisme » ont été ouvertes contre le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), qui a exprimé son « soutien aux Palestiniens et aux Palestiniennes et aux moyens de lutte qu'ils et elles ont choisis pour résister » ; contre la députée de La France insoumise (LFI) Danièle Obono, qui a maladroïtement qualifié le Hamas de « mouvement de résistance qui se définit comme tel » ; contre le Parti des Indigènes de la République. Mais aussi contre un joueur de football niçois, deux syndicalistes, un élu socialiste d'Échirolles... M. Gérald Darmanin a également annoncé le lancement de « procédures de dissolution » contre « plusieurs collectifs relayant et parfois finançant de manière officieuse et cachée le Hamas ou des mouvements autour du Hamas ».

La chasse aux sorcières vire au ridicule quand un restaurant de Valence est menacé par des policiers municipaux de fermeture administrative s'il n'éteint pas son enseigne lumineuse : à cause de quelques ampoules grillées, le « Chamas Tacos » était devenu le « Hamas Tacos ». On en sourirait si le ridicule ne prenait pas parfois un visage inquiétant, comme aux États-Unis, où des étudiants de Harvard paient cher une lettre ouverte soulignant les responsabilités d'Israël dans l'attaque du Hamas. Le document initial ne mentionnait pas leurs noms, mais ceux-ci sont rapidement apparus sur les réseaux sociaux. Aussitôt, des cadres de Wall Street ont établi une « liste noire », pour empêcher leur embauche. Financé par un groupe de pression conservateur, un camion doté d'un écran géant sillonne les alentours du campus, en faisant défiler les noms et les visages des « antisémites notoires de Harvard » (2). Après s'être alignée diplomatiquement sur les États-Unis, la France est-elle en train d'en importer les pires travers, y compris ceux de la paranoïa et du maccarthysme, au nom de la guerre des civilisations ?

(1) Cf. Ignace Dalle, « Les relations entre la France et le monde arabe », *Confluences Méditerranée*, vol. 96, n° 1, Paris, 2016.

(2) Anemona Hartocollis, « After writing an anti-Israel letter, Harvard students are doxxed », *The New York Times*, 18 octobre 2023.

SOMMAIRE DU DOSSIER

Pages 14 et 15 : L'échec de la solution à deux États, par Thomas Vescovi.

L'engrenage guerrier, par Akram Belkaïd.

Page 16 : Fragile union sacrée en Israël, par Marius Schattner.

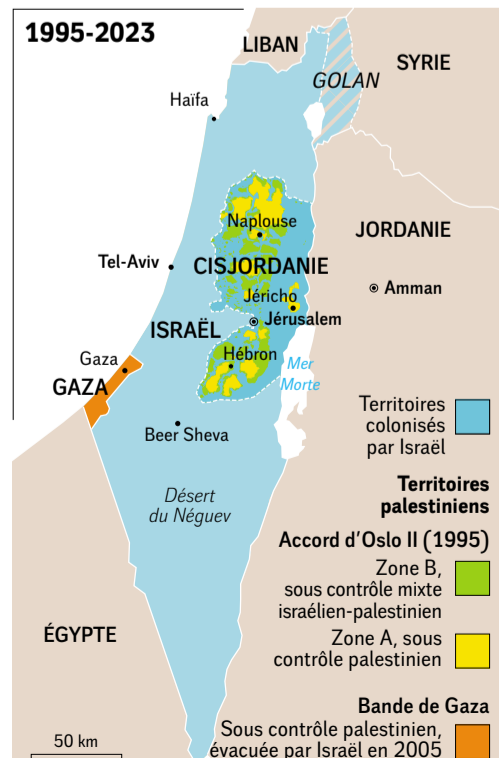
Page 17 : Barbares et civilisés, suite de l'article d'Alain Gresh.

Pages 18 et 19 : Riyad - Tel-Aviv, coup de frein à la normalisation, par Hasni Abidi et Angélique Mounier-Kuhn. Le spectre d'un conflit régional (A. B.)

Page 19 : En direct des chaînes d'information en continu, par Clara Menais.

Cartographie par Cécile Marin.

De l'occupation au morcellement



L'échec de la solution

La question palestinienne avait pu sembler soldée par la signature d'accords de normalisation entre Israël et plusieurs États arabes. L'attaque perpétrée par le Hamas l'a ramenée au premier plan, rappelant combien la réalité qui s'est imposée sur le terrain empêche toutes paix et sécurité durables.

PAR THOMAS VESCOVI *

AVANT l'attaque du Hamas contre Israël, le 7 octobre dernier, il n'existait ni négociations ni « processus de paix » entre Israéliens et Palestiniens. Si les accords d'Oslo, signés il y a trente ans, prétendaient permettre une convergence des intérêts des deux parties, ils ont surtout renforcé la colonisation et l'occupation. Un mois avant le déclenchement de cette nouvelle guerre, une enquête d'opinion du Palestinian Center for Policy and Survey Research (PSR) révélait que près de deux tiers des Palestiniens considèrent leur situation actuelle comme pire qu'avant 1993 (1). Or, du point de vue israélien, le « processus de paix » et son pourrissement n'apparaissent pas nécessairement comme un échec.

Au contraire, comme l'explique la journaliste Amira Hass, du quotidien *Haaretz* (2), la création d'enclaves palestiniennes constitue l'« aboutissement d'un compromis interne à l'establishment israélien » : redéfinir les contours de l'occupation afin de faire disparaître politiquement les Palestiniens, les effacer du paysage israélien sans avoir à les expulser, voire sans annexer formellement la Cisjordanie a ainsi permis de réconcilier partisans de la négociation et opposants (3). La perspective d'un État palestinien pleinement souverain n'a donc jamais été à l'ordre du jour. Pour l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et son leader, Yasser Arafat, l'abandon de la revendication d'une libération totale de la Palestine au profit d'un État réduit à seulement 22 % du territoire attribué par le plan de partage onusien de 1947 constituait une concession historique. Pour Israël, au contraire, tout restait encore à « négocier », sous l'égide du partial arbitre américain.

Dans une autre enquête d'opinion, le PSR établissait au début de l'année que jamais le soutien à une solution à deux États n'a été aussi faible dans les deux sociétés (4). Côté palestinien, 33 % des sondés défendaient ce projet, contre 43 % en 2020. Côté israélien, 39 % (34 % parmi les seuls Juifs) y étaient favorables. Des données à relativiser dans leur interprétation : les Palestiniens ne se détournent pas de cette solution parce qu'ils n'en veulent plus, mais parce qu'ils la jugent désormais irréalisable. D'ailleurs, les solutions alternatives ne béné-

* Chercheur indépendant, spécialiste d'Israël et des territoires palestiniens.

ficient d'aucun plébiscite : un État démocratique avec des droits égaux pour Israéliens et Palestiniens n'est soutenu que par 20 % des premiers, tandis que 23 % des seconds le pensent possible.

En trente ans, au moins quatre phénomènes expliquent que les populations palestiniennes ont cessé de croire à la solution à deux États, et abandonné tout espoir d'accéder ainsi à une souveraineté. En premier lieu, la colonisation des territoires occupés n'a jamais montré le moindre signe de ralentissement, et l'interdépendance entre les deux sociétés s'est renforcée. Si les Palestiniens dépendent de l'économie israélienne, les territoires occupés constituent un terrain d'expérimentation pour le complexe militaro-industriel israélien. C'est aussi une manne financière non négligeable pour le capitalisme foncier, qui spéculé à sa guise sur les ressources spoliées aux populations locales.

Deuxièmement, l'Autorité palestinienne, censée jouer le rôle de proto-État, endosse bien plus souvent celui de supplétif de l'occupation en raison de sa coordination sécuritaire avec les forces israéliennes dans un contexte de dérive autoritaire de la présidence de M. Mahmoud Abbas. Cette dernière se montre par ailleurs complètement impuissante face aux ambitions annexionnistes du gouvernement d'extrême droite dirigé par M. Benyamin Netanyahou. Les succès diplomatiques de l'Autorité – admission de l'État de Palestine à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en 2011, entrée à l'Organisation des Nations unies (ONU) en tant qu'observateur en 2012, puis reconnaissance, officiellement comme État partie, à la Cour pénale internationale en 2015 – n'y ont rien changé.

UNE PARTIE DE LA POPULATION EXCLUE DES PROCESSUS POLITIQUES

Troisièmement, à la fragmentation des Palestiniens dans des enclaves isolées en Cisjordanie, et la séparation de celle-ci d'avec la bande de Gaza, s'ajoute la division de son leadership. La gestion autoritaire de la Cisjordanie par le Fatah aggrave l'oppression des Palestiniens, au même titre que le régime autoritaire du Hamas dans la bande de Gaza. Au sein de cette dernière, le blocus israélo-égyptien interdit toute souveraineté : les Palestiniens n'y contrôlent ni les espaces aérien et maritime, ni les entrées, ni les sorties de personnes ou de marchandises. Le ministre de la défense israélien, M. Yoav Galant, a ainsi pu ordonner, au lendemain de l'attaque du Hamas, d'y couper l'électricité et l'acheminement d'eau et de nourriture. De quoi

(1) « Public opinion poll n° 89 », Palestinian Center for Policy and Survey Research, 3 septembre 2023, www.pcpsr.org

(2) Amira Hass, « For Israel, the Oslo accords were a resounding success », *Haaretz*, Tel-Aviv, 12 septembre 2023.

(3) Lire Dominique Vidal, « Cisjordanie, de la colonisation à l'annexion », *Le Monde diplomatique*, février 2017.

(4) « The Palestine/Israeli pulse, a joint poll summary report », Palestinian Center for Policy and Survey Research, janvier 2023, www.pcpsr.org

L'engrenage guerrier

(Suite de la première page.)

Chercher à expliquer n'est pas justifier : pourquoi donc le Hamas et ses alliés ont-ils déclenché cette attaque, dont ils ne pouvaient ignorer qu'elle appellerait une telle réponse terrible pour la population civile de l'enclave ? Comme le relève la chercheuse Sophie Pommier, la stratégie du parti islamiste se veut en premier lieu une réponse au maintien du blocus infligé à Gaza depuis 2007 par Israël mais aussi l'Égypte (3). Autre motif invoqué par le chef du bureau politique du Hamas (4) : l'aggravation de la politique d'occupation et de colonisation, la multiplication d'incidents sur l'esplanade des Mosquées ainsi que les provocations incessantes de M. Itamar Ben-Gvir, ministre de la sécurité intérieure israélien, qui a durci les conditions de détention de quelque six mille prisonniers palestiniens. L'attaque par des colons de la petite ville palestinienne de Huwara en Cisjordanie, le 26 février dernier, a beaucoup marqué les Palestiniens de Gaza, persuadant nombre d'entre eux que le gouvernement d'extrême droite dirigé par M. Netanyahou était décidé à user de la manière forte pour expulser une partie de la population de ces territoires. « Je pense que Huwara devrait être anéantie », avait ainsi déclaré le ministre des finances israélien, M. Bezalel Smotrich, alors que le général israélien chargé des troupes déployées en Cisjordanie, M. Yehuda Fuchs, n'hésitait pas à qualifier ces violences de « pogrom » dirigé contre les Palestiniens. À la suite de ces événements, les discours eschatologiques se sont multipliés sur les réseaux sociaux palestiniens, et une rumeur tenace s'y est propagée : Tel-Aviv préparerait l'envoi de deux millions de colons pour submerger la population palestinienne de Cisjordanie.

Avec son attaque, le Hamas se targue d'être le porte-drapeau de la résistance palestinienne (5). L'Autorité palestinienne, elle, en est réduite depuis des années à endosser le rôle de supplétif de Tel-Aviv pour les questions de sécurité et de maintien de l'ordre (lire l'article ci-dessus). Sa décision de tirer à balles réelles à Jénine et à Ramallah sur les manifestants qui réclamaient le départ du très impopulaire président Mahmoud Abbas, 87 ans, après le bombardement de l'hôpital Al-Ahli (17 octobre) ne manquera pas de renforcer l'ascendant politique du Hamas. Ce dernier revendique aussi d'avoir démontré au monde entier qu'aucune manœuvre diplomatique ne saurait faire disparaître la centralité de la question palestinienne. Au cours des dernières années, la normalisation entre plusieurs pays arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Soudan) et Israël a relégué le sort des Palestiniens au second plan. Il est encore trop tôt pour savoir si la nouvelle guerre de Gaza sonne le glas des accords Abraham de 2020, qui ont permis ce rapprochement sous la houlette de l'administration

de M. Donald Trump. Il est tout aussi prématuré de dire que c'en serait fini des discussions entre Tel-Aviv et Riyad (lire l'article page 18), mais une chose est certaine : ce processus est enrayer. Même si les régimes arabes concernés ne se préoccupent guère de ce que pensent leurs opinions publiques, ils ne pourront pas faire abstraction de la persistance d'un fort attachement à la cause palestinienne, comme en avaient d'ailleurs déjà témoigné les signes de solidarité de nombre de joueurs et supporters du Maghreb et du Machrek lors de la Coupe du monde de football au Qatar (6).

Dans sa propagande ayant suivi l'attaque, le Hamas entend capitaliser sur ce qu'il présente comme des victoires militaires : franchissement en une trentaine d'endroits de la barrière de sécurité réputée hermétique, sites stratégiques (poste-frontière d'Erez, quartier général de la division chargée de Gaza, etc.) investis pendant plusieurs jours et capture de plusieurs dizaines de soldats transférés comme prisonniers de guerre dans l'enclave. Alors que les chanceleries et les médias occidentaux, notamment en France (lire l'article page 19), ont surtout retenu les exactions à l'encontre des populations civiles, le Hamas insiste sur le fait qu'il a pénétré en profondeur le territoire israélien (chose que le Hezbollah libanais n'a jamais réalisée). Un discours qui fait mouche dans un monde arabe résigné depuis longtemps à l'idée d'une écrasante suprématie de l'armée israélienne, notamment grâce à son aviation et aux équipements de pointe fournis par les États-Unis.

Mais le Hamas devra aussi assumer toutes les conséquences de son attaque. Les cadavres de Gazaouis et les destructions ne se comptent plus, et l'on se demande comment cette terre – qui a déjà subi six guerres en dix-sept ans – se relèvera de tant de dévastations. L'attention du monde se porte sur Gaza, mais en Cisjordanie la colonisation reprend de plus belle. Déchaînés, les colons, protégés par l'armée, cherchent tous les jours à en découdre avec une population terrifiée et abandonnée à son sort (7). Sont particulièrement visés

(3) Sophie Pommier, « La stratégie à quille ou double du Hamas », *Orient XXI*, 16 octobre 2023, <https://orientxxi.info>

(4) *Ibid.*

(5) Lire Alain Gresh, « Qu'est-ce que le Hamas ? », *Nouvelles d'Orient*, 27 janvier 2009, <https://blog.mondediplo.net>

(6) « Coupe du monde de football, un moment palestinien », *Orient XXI*, 8 décembre 2022, <https://orientxxi.info>

(7) Julie Connan, « En Cisjordanie, la vengeance débridée des colons », *La Croix*, Paris, 16 octobre 2023.

à deux États

aggraver les difficultés d'une population dont le taux de chômage des moins de 29 ans atteint 75 %, alors que 80 % des 2,2 millions de Gazaouis dépendent de l'aide humanitaire.

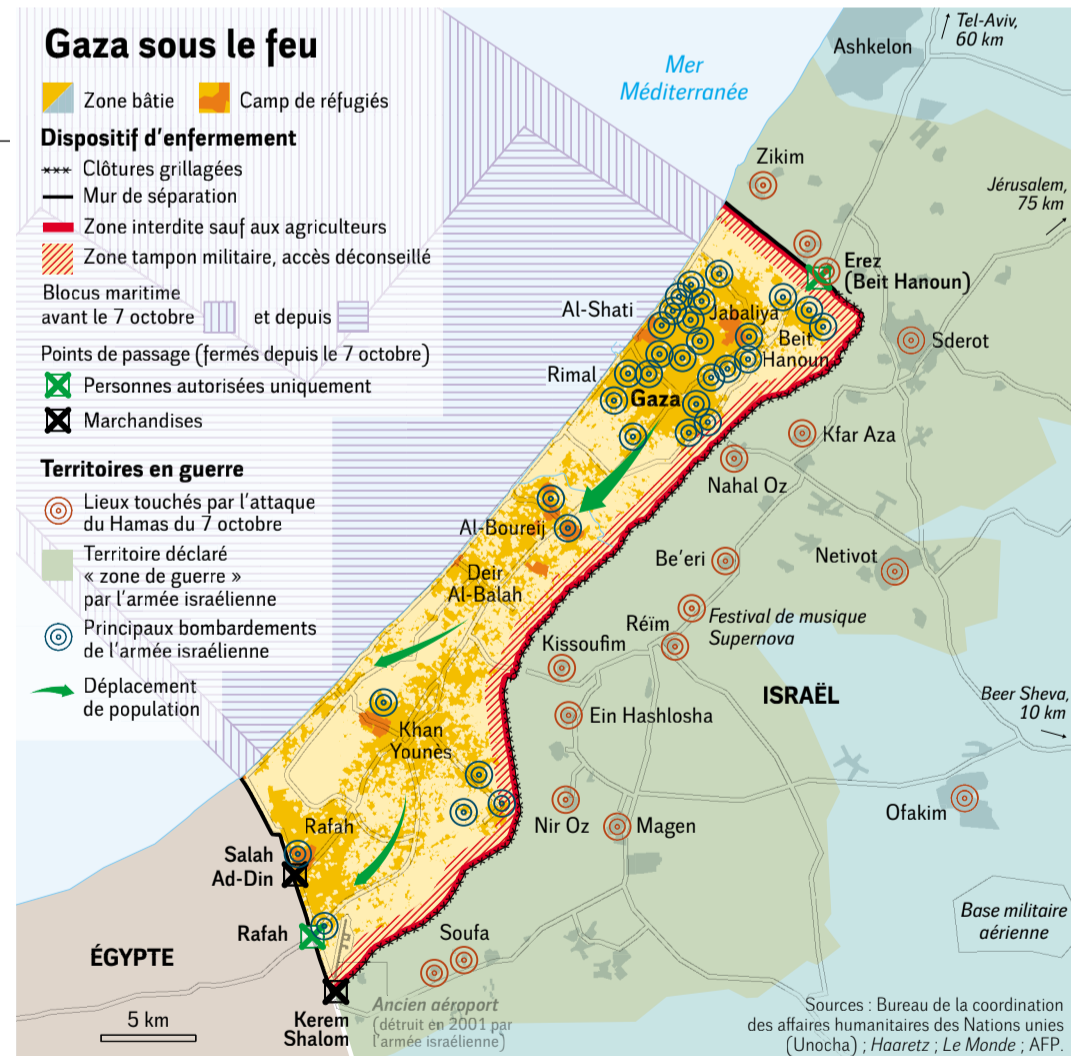
Enfin, le « processus de paix », censé déboucher sur l'établissement d'un État palestinien, a essentiellement permis aux dirigeants israéliens de gagner du temps pour renforcer leur emprise sur les territoires occupés. Surtout, les États engagés à soutenir financièrement et diplomatiquement les accords d'Oslo se sont toujours refusés à y voir autre chose qu'un conflit entre deux nations constituées, pour se dérober à l'adoption de sanctions envers la partie qui malmène le droit international.

Considérer Israël pour ce qu'il est, à savoir une puissance coloniale qui n'a jamais respecté la moindre résolution onusienne depuis sa création, impliquerait d'exercer une pression suffisante pour contraindre ses dirigeants à juger les droits des Palestiniens comme un enjeu vital pour la pérennité de leur propre État. Au sein du Parlement israélien (Knesset), au moins une centaine de députés sur cent vingt défendent la poursuite de la colonisation, voire, pour une majorité, l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie.

Dans l'ensemble comprenant Israël et les territoires palestiniens, les populations arabe et juive comptent respectivement 7,1 et 7 millions d'individus. Sur ce même espace, n'existe qu'une seule frontière réelle (gérée par les autorités israéliennes), tandis que le shekel domine les échanges. Si des éléments matériels et institutionnels visent à séparer ces populations, la réalité demeure la suivante : de facto, un État unique existe déjà (5).

Le mur érigé par Israël ne suit la ligne de séparation en vigueur en 1967 (« ligne verte ») que sur 20 % de son tracé et ne peut, dès lors, jouer le rôle d'hypothétique frontière : 10 % de la Cisjordanie se trouvent ainsi du côté israélien. De plus, près de 700 000 citoyens juifs israéliens résident au sein de colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, partageant certains lieux du quotidien avec la population palestinienne, commerces et routes notamment. Chaque jour, autour de 150 000 Palestiniens de Cisjordanie et 17 000 Gazaouis entrent en Israël pour travailler.

Dans les faits, les institutions et le Parlement israéliens organisent tout ou partie du quotidien de l'ensemble de leur population comme de celle des territoires occupés. À cette différence près que les habitants de ces derniers, soit plus de cinq millions d'individus, n'ont aucune possibilité d'agir sur les décisions prises par Tel-Aviv. Ils sont soumis dans un même espace à des lois et des tribunaux différents, en fonction de leur lieu de résidence et de leur appartenance nationale, tandis que seule la population juive bénéficie de la plénitude de ses droits, devenus dès lors privilèges. C'est sur cette base que de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) israéliennes, palestiniennes et internationales qualifient le régime de Tel-Aviv d'apartheid.



les Bédouins des villages isolés en zone rurale. Entre le 7 et le 17 octobre, cinquante-huit Palestiniens ont été tués par l'armée et plusieurs centaines emprisonnés.

Mais ce dont devra surtout répondre le Hamas, c'est du massacre de civils israéliens désarmés, dont plusieurs dizaines de jeunes réunis pour une rave party dans le désert à proximité de Gaza, et des tueries commises dans le kibboutz de Kfar Aza (lire l'article pages 1 et 17). Ces exactions qui entrent dans la catégorie des crimes de guerre ont aussi choqué des sympathisants de la cause palestinienne à travers le monde, sans compter le fait qu'elles ont révolté une grande partie du camp de la paix en Israël. Comme le recours à la prise de civils en otage, contraire au droit de la guerre, de tels actes amènent nécessairement à se poser la question de l'avenir politique du Hamas et de sa participation à d'éventuelles négociations de paix. Qui, en Israël, y compris à gauche, acceptera désormais de dialoguer avec lui ? L'un des enjeux de la guerre est d'ailleurs de savoir jusqu'où

Au sein de cet État unique, les Palestiniens ne bénéficient d'aucune protection contre les décisions de l'armée d'occupation et les exactions des colons, alimentant la tentation d'une révolte armée au sein d'une partie de la jeunesse palestinienne (6) : en témoigne l'apparition récente des « Lions » de Jénine ou de Naplouse. La société israélienne s'était habituée à cette situation qu'elle percevait comme un statu quo, tant les politiques mises en place au lendemain de la seconde Intifada (2000-2005) ont permis d'invisibiliser les Palestiniens. L'embrasement du 7 octobre a remis au premier plan une population étouffée par l'oppression et qui ne bénéficie d'aucune perspective politique.

L'éloignement d'un État palestinien réellement indépendant avait ouvert la voie à des initiatives au sein des deux sociétés pour penser une nouvelle approche. À titre d'exemple, A Land for All (« une terre pour tous ») plaide depuis 2012 pour une solution confédérale et biétatique garantissant la démocratie, la liberté de mouvement et d'installation, la souveraineté partagée des deux peuples, notamment sur Jérusalem et les ressources naturelles, l'accès égal à la justice ou à la sécurité. Mentionnons également One Democratic State Campaign (« campagne pour un seul État démocratique »), lancée en 2018 depuis la ville arabo-juive israélienne de Haïfa autour d'un programme en dix points censé constituer une base pour un projet politique commun entre les deux sociétés.

Nul doute que ces structures militantes vont perdurer, mais leur capacité d'influence risque fortement de s'effriter au vu du choc provoqué par l'attaque du 7 octobre au sein de la société israélienne. Pour mémoire, l'opposition populaire au projet de réforme judiciaire de M. Netanyahu s'est mobilisée durant quarante semaines sans que le bloc hostile à la colonisation parvienne à faire entendre aux manifestants que le sort des Palestiniens devait être une priorité et qu'aucune démocratie ne peut coexister avec l'apartheid et l'occupation (7).

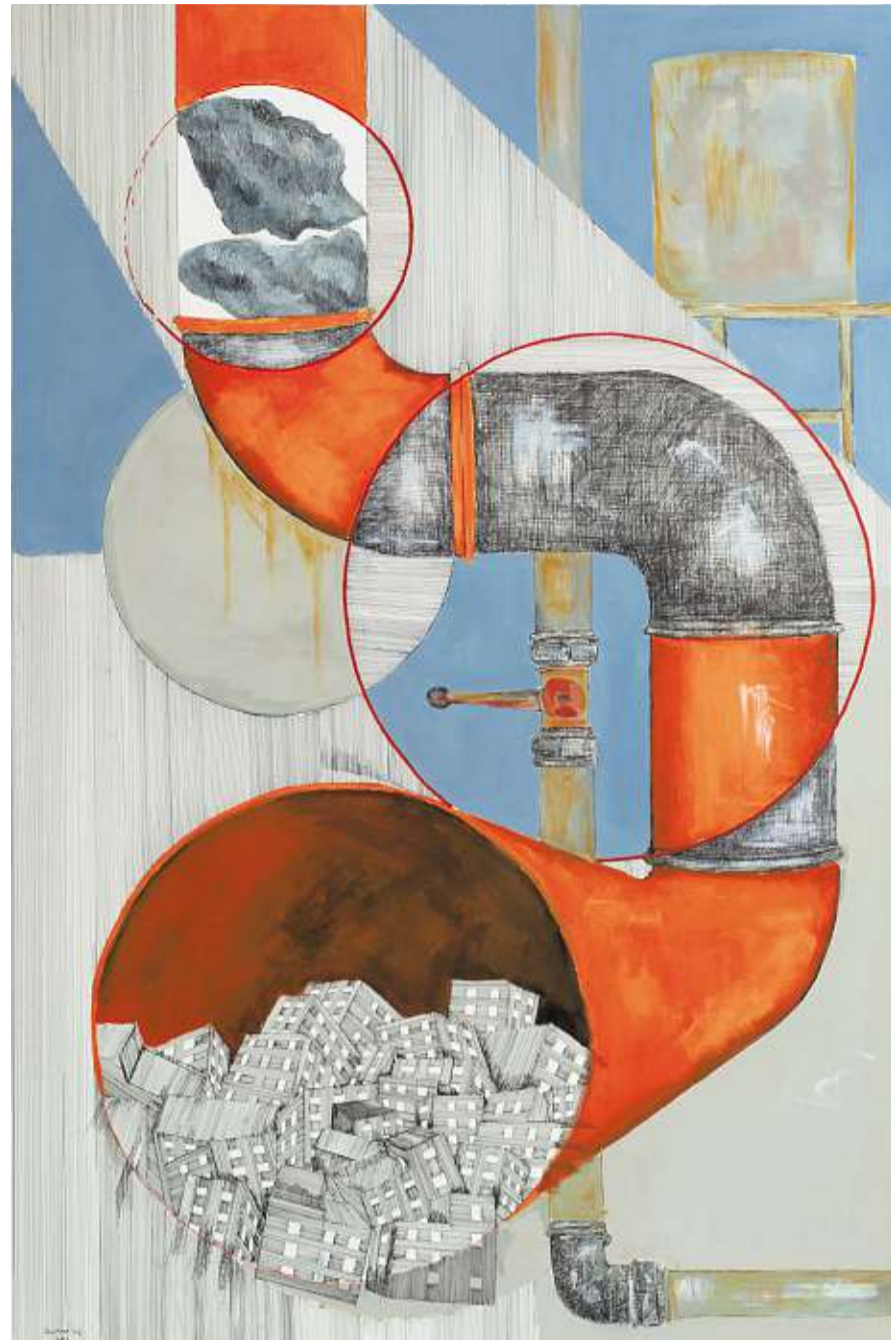
Dès le 7 octobre, l'ensemble du champ politique israélien, à l'exception de la gauche anticoloniale et de quelques intellectuels, plaide pour une opération de grande ampleur afin de « remporter la guerre » contre le Hamas. Si tant est que l'élimination d'une organisation considérée comme un membre à part entière du mouvement national palestinien soit possible, on peut s'interroger sur ce que fera M. Netanyahu s'il reste au pouvoir. Et s'il vient à le quitter, est-ce que le gouvernement de son successeur sera en mesure de définir une autre approche de la ques-

ira la vengeance de Tel-Aviv. Plusieurs de ses responsables ont appelé à l'éradication du parti islamiste – chose impossible – ou, tout du moins, à son élimination de Gaza. Cette seconde option repose sur un scénario qui s'est dessiné dès les premiers jours ayant suivi l'attaque du 7 octobre. En exigeant des populations civiles qu'elles se regroupent dans le sud de l'enclave, Israël a donné l'impression de préparer leur expulsion définitive vers le Sinaï égyptien. Toutefois, Le Caire ne veut pas entendre parler de camps de réfugiés palestiniens sur son sol, et l'administration américaine semble hostile à un tel déplacement, synonyme d'une nouvelle *nakba* (« catastrophe »).

« Il ne faut plus se contenter de tondre le gazon (8) », appelaient plusieurs messages rageurs d'internautes israéliens sur le réseau X (ex-Twitter). Pour eux, Israël ne doit pas se contenter de reproduire le scénario des guerres précédentes, à savoir la réplique militaire, la négociation via le Qatar et l'Égypte, puis le retour au statu quo précaire avec un Hamas continuant de gérer l'enclave en attendant un nouvel embrasement. À entendre les déclarations des membres du gouvernement de M. Netanyahu mais aussi de responsables militaires, il s'agirait de « reconfigurer Gaza » pour ensuite transmettre les clés à un nouvel acteur. Lequel ? Mystère. À ce stade, ni l'Égypte ni l'Autorité palestinienne ne semblent capables de jouer un tel rôle. Quant à M. Netanyahu, il devra, dans la double hypothèse de son maintien au pouvoir et d'un affaiblissement majeur du Hamas, se trouver un ennemi de rechange aussi utile que le premier, qui permet de conférer un caractère religieux à un conflit de décolonisation. Le chef de l'exécutif ne déclarait-il pas en mars 2019 devant des parle-

(8) Sagi Refael, « "Gaza : Tonte de la pelouse" par l'artiste Jaime Scholnick », The Markaz Review, 14 juillet 2021, <https://themarkaz.org>

(9) Benjamin Barthe, « Gaza. La fabrique d'une poudrière », Le Monde, 15 octobre 2023.



YAZAN ABU SALAMEH. – « Congestion » (Encombrement), 2021

tion palestinienne en assurant à tous les citoyens vivant entre la mer Méditerranée et le fleuve Jourdain des droits égaux, individuels et collectifs, quelles que soient leur origine et leur religion ?

THOMAS VESCOVI.

(5) Michael Barnett, Nathan Brown, Marc Lynch et Shibley Telhami, « Israel's one-state reality », *Foreign Affairs*, vol. 102, n° 3, New York, avril-mai 2023.

(6) Lire Akram Belkaïd et Olivier Pironet, « La jeunesse palestinienne ne s'avoue pas vaincue », *Le Monde diplomatique*, février 2018.

(7) Lire Charles Enderlin, « Fronde historique en Israël », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

mentaires de son parti, le Likoud : « Quiconque veut contrecarrer la création d'un État palestinien doit soutenir notre politique de renforcement du Hamas et du transfert d'argent au Hamas. Cela participe de notre stratégie : isoler les Palestiniens de Gaza de ceux de Cisjordanie (9) » ? À moins que la guerre ne débouche sur une initiative de paix comparable à celle de Madrid en 1991, l'un des rares moments où les États-Unis avaient forcé Israël à s'installer à la table des négociations.

AKRAM BELKAÏD.

Grand écart égyptien

Le cas de l'Égypte est emblématique des contradictions qui caractérisent le traitement de la question palestinienne par nombre de capitales arabes. Dans ce pays, les manifestations, quelles qu'en soient les raisons, sont strictement interdites. Depuis son accession au pouvoir par le biais d'un coup d'État en 2013, le président Abdel Fatah Al-Sissi ne tolère aucune opposition, à commencer par celle de la confrérie des Frères musulmans. Mais, dès les premiers bombardements israéliens de Gaza, les autorités ont donné leur feu vert à quelques rassemblements populaires sur des emplacements décidés par le ministère de l'intérieur. De tels regroupements ont été présentés comme destinés à « donner mandat » à M. Al-Sissi pour défendre au mieux les intérêts des Palestiniens lors d'un « sommet pour la paix » organisé à la hâte au Caire (20 octobre).

D'importantes forces de l'ordre ont été déployées, le régime se méfiant d'éventuels débordements qui pourraient le mettre en difficulté dans un contexte de graves tensions économiques. Les dirigeants égyptiens préfèrent aussi prévenir les accusations de trahison par une rue qui demeure très hostile aux accords de paix conclus avec Tel-Aviv en 1978 et 1979. Malgré la vigilance des forces de sécurité, plusieurs défilés sauvages ont pu avoir lieu avec pour mot d'ordre « Paix, liberté, Palestine arabe », ce slogan rappelant ceux hostiles au président Hosni Moubarak en 2011. Au Caire, plusieurs centaines de protestataires ont même brisé le cordon sécuritaire pour investir une partie de l'emblématique place Tahrir (1) aux cris de « On ne donne mandat à personne, ici, c'est une vraie manifestation » et « Liberté, démocratie, Palestine ».

A. B.

(1) Lire Martin Roux, « Place Tahrir, un symbole assiégé », *Le Monde diplomatique*, février 2021.

Fragile union sacrée en Israël

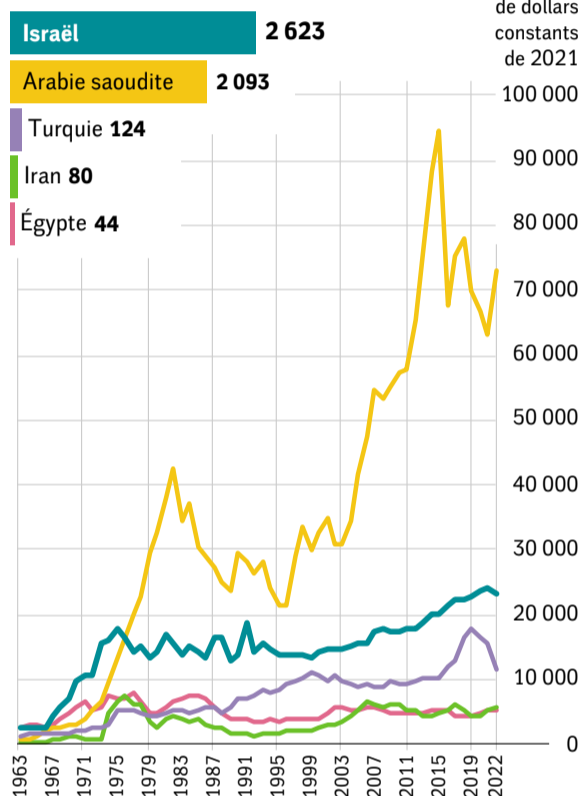


© YAZAN ABU SALAMEH. – « Sacred Land » (Terre sacrée), 2021

Un État surmilitarisé

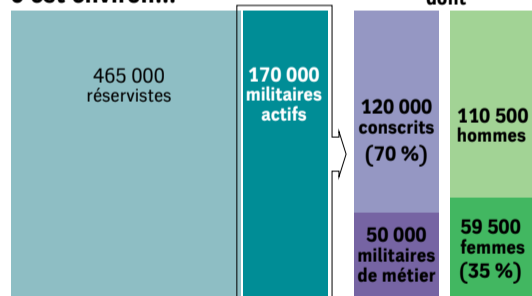
Dépenses militaires

en dollars par habitant, en 2022



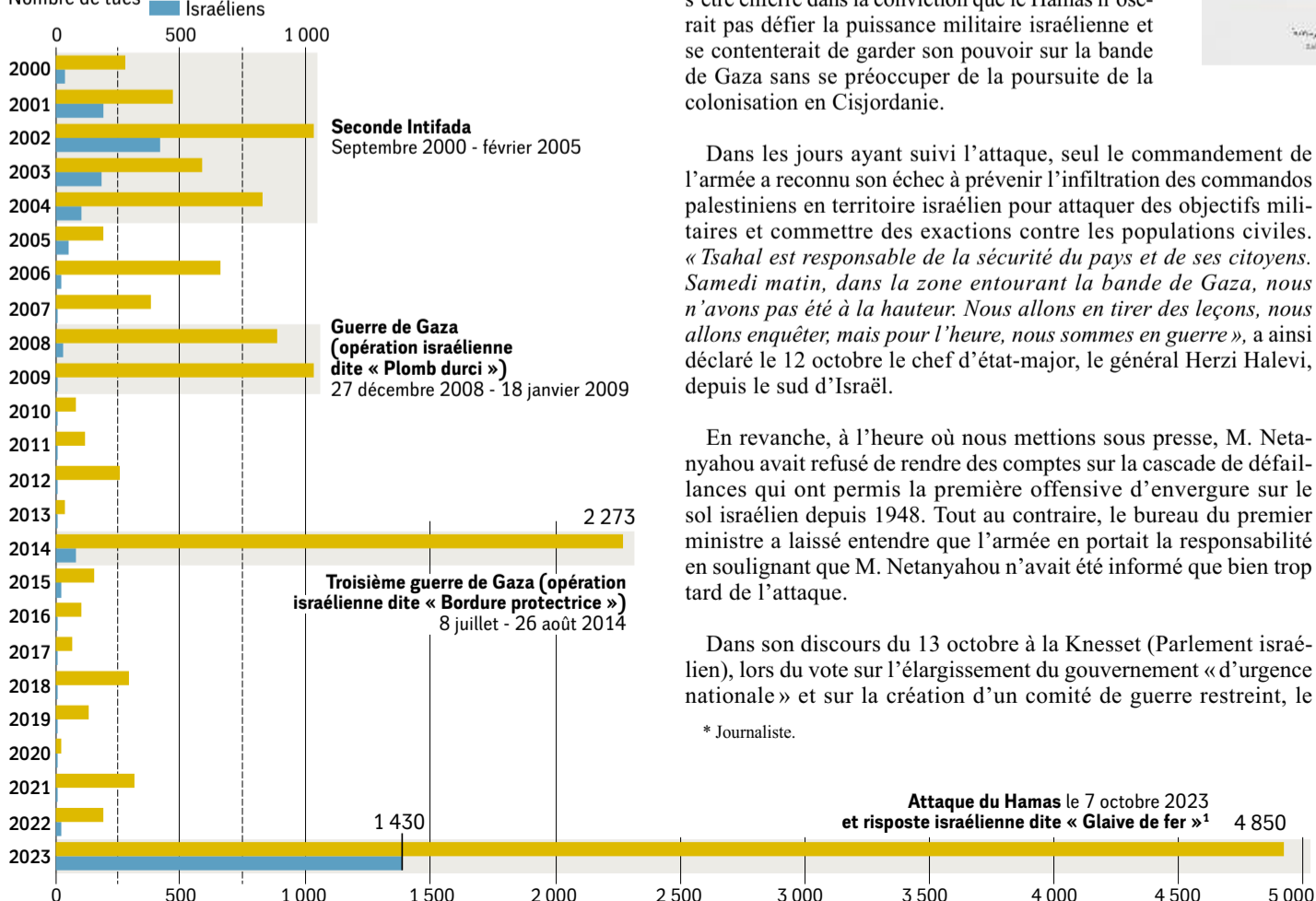
Source : Sipri, Military Expenditure Database, 2023.

L'armée israélienne, c'est environ...



Un bilan macabre très déséquilibré

Nombre de tués



1. Bilan provisoire le 23 octobre, dont 225 Palestiniens et 28 Israéliens tués avant le 7 octobre.

Source : B'Tselem, The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories, 2023 ; Le Monde, 23 octobre 2023.

À la tête d'un gouvernement d'urgence élargi, M. Benjamin Netanyahu n'a concédé aucune responsabilité dans les défaillances mises en lumière lors de l'attaque perpétrée par le Hamas contre ses concitoyens. Une éventuelle reconstitution de la scène politique israélienne attendra la fin de la guerre, avec la très probable mise en place d'une commission d'enquête.

PAR MARIUS SCHATNER *

APRÈS l'attaque du Hamas, la population israélienne a éprouvé le besoin de serrer les rangs, en multipliant les actes de solidarité et d'entraide. Les dirigeants politiques, au-delà de leurs déclarations martiales, ont eux cherché à faire bonne figure tout en restant très discrets sur la scène publique. Des rescapés des tueries ou des familles d'otages ont d'ailleurs réservé un accueil très hostile aux rares ministres, élus ou officiels venus à leur rencontre. Il aura fallu cinq jours pour que le premier ministre Benjamin Netanyahu élargisse son gouvernement en y faisant entrer son principal rival, le centriste et ancien chef d'état-major Benjamin (« Benny ») Gantz, et quatre autres membres du Parti de l'unité nationale. Il s'y est résigné sous la pression d'une opinion publique qui n'a pas attendu la fin des combats pour réclamer des comptes, voire exiger sa démission. Dans les journaux, y compris de droite, à la télévision ou tout simplement dans la rue, nombreux ont été ceux qui ont dénoncé un gouvernement ayant fait preuve d'une incompétence criante avant, pendant et après l'offensive sanglante du Hamas.

Les critiques portent aussi bien sur la faillite des services de renseignement, incapables de prévenir l'attaque, que sur le retard pris par l'armée pour venir en aide aux civils rescapés des massacres, sans oublier le silence officiel concernant le sort des dizaines d'otages enlevés par les assaillants. Autre grief, de nombreux Israéliens ne comprennent pas que les ministères continuent à travailler selon la routine et les horaires habituels, y compris en fermant pendant le shabbat, quand tant de personnes ont besoin d'aide. C'est donc la population qui s'est mobilisée pour prendre à sa charge des tâches qui devraient incomber à l'État, comme, par exemple, le fait d'aider et de reconforter les familles touchées par les tueries.

LA DROITE ET L'EXTRÊME DROITE TOUJOURS À LA MANŒUVRE

Cible principale des critiques, le chef du gouvernement est accusé d'avoir une responsabilité écrasante dans la tragédie pour n'avoir rien vu venir, obnubilé par son projet de réforme judiciaire destiné entre autres à mettre fin aux poursuites à son encontre. Un dossier qui a polarisé la société, poussant des dizaines de milliers d'Israéliens à manifester tous les samedis depuis le mois de janvier tandis que des réservistes refusaient de rejoindre leurs unités. M. Netanyahu est mis aussi en cause pour s'être enfoncé dans la conviction que le Hamas n'oserait pas défier la puissance militaire israélienne et se contenterait de garder son pouvoir sur la bande de Gaza sans se préoccuper de la poursuite de la colonisation en Cisjordanie.

Dans les jours ayant suivi l'attaque, seul le commandement de l'armée a reconnu son échec à prévenir l'infiltration des commandos palestiniens en territoire israélien pour attaquer des objectifs militaires et commettre des exactions contre les populations civiles. « Tsahal est responsable de la sécurité du pays et de ses citoyens. Samedi matin, dans la zone entourant la bande de Gaza, nous n'avons pas été à la hauteur. Nous allons en tirer des leçons, nous allons enquêter, mais pour l'heure, nous sommes en guerre », a ainsi déclaré le 12 octobre le chef d'état-major, le général Herzl Halevi, depuis le sud d'Israël.

En revanche, à l'heure où nous mettons sous presse, M. Netanyahu avait refusé de rendre des comptes sur la cascade de défaillances qui ont permis la première offensive d'envergure sur le sol israélien depuis 1948. Tout au contraire, le bureau du premier ministre a laissé entendre que l'armée en portait la responsabilité en soulignant que M. Netanyahu n'avait été informé que bien trop tard de l'attaque.

Dans son discours du 13 octobre à la Knesset (Parlement israélien), lors du vote sur l'élargissement du gouvernement « d'urgence nationale » et sur la création d'un comité de guerre restreint, le

* Journaliste.

premier ministre, habillé en noir, visiblement ébranlé par la tournure des événements, a préféré exalter le courage dont ont fait preuve civils et militaires, proclamer que « le peuple et sa direction sont unis », lier les massacres aux horreurs de la Shoah, assimiler le Hamas à l'Organisation de l'État islamique (OEI), et promettre que la guerre contre l'organisation islamiste palestinienne se terminerait par son anéantissement. « Dans son discours, il y avait tout ce qu'il fallait sauf une prise de responsabilité, sauf un mot ; pas un mot d'excuse. Comme s'il n'avait pas été là, mais à vrai dire, il n'était pas là », commentait le lendemain le journal à grand tirage *Yediot Aharonot*.

Deux sondages réalisés juste avant l'annonce de l'élargissement du gouvernement indiquent que la cote de popularité du leader du Likoud (droite), déjà en baisse ces derniers mois, est en chute libre. Selon une enquête d'opinion au sein de la population juive publiée par le quotidien en langue anglaise *Jerusalem Post*, 86 % des personnes interrogées mettent en cause la « direction du pays », une courte majorité (56 %) estimant que le premier ministre devra démissionner au terme de la contre-offensive israélienne baptisée « Glaive de fer ». Selon un sondage publié par le quotidien de droite *Maariv*, en cas d'élections législatives, le Likoud au pouvoir tomberait à 18 sièges (contre 32 aujourd'hui), alors que le parti de M. Gantz grimperait à 41 députés (contre 12 actuellement). En tout, l'actuelle opposition disposerait de 78 députés sur 120.

Si la guerre à Gaza concentre l'attention, il est indéniable que l'avenir politique de M. Netanyahu est en suspens, même si rien n'est encore joué. Malgré le choc énorme provoqué par l'attaque du Hamas, les divisions politiques demeurent. Le chef de l'opposition, le député Yaïr Lapid, numéro un du parti Yesh Atid (centre), a refusé de voir dans l'équipe ministérielle élargie « un véritable gouvernement d'union nationale » : les prérogatives de M. Gantz et de l'ancien chef d'état-major Gadi Eizenkot restent des plus



© YAZAN ABU SALAMEH. – « Wall and Sun #2 » (Mur et soleil n° 2), 2022

floues, même s'ils font partie du cabinet de guerre aux côtés du premier ministre, du ministre de la défense Yoav Galant (Likoud) et du ministre des affaires stratégiques Ron Dermer (Likoud). Certes, ce cabinet élargi prend des décisions, mais, sur le plan légal, son rôle demeure consultatif. Ses avis doivent être entérinés par une instance où la droite et l'extrême droite détiennent une large majorité, qui est composée par le cabinet de défense et d'autres ministres.

Quoi qu'il en soit, l'inclusion de MM. Gantz et Eizenkot, deux anciens chefs de l'armée forts d'une expérience militaire faisant défaut à d'autres ministres – certains n'ont pas accompli leur service militaire –, devrait permettre à M. Netanyahu de contrebalancer les exigences des personnalités les plus extrémistes de son gouvernement ; parmi lesquels MM. Itamar Ben-Gvir (sécurité publique) et Bezalel Smotrich (finances). Ce rééquilibrage contribue aussi à donner une image plus modérée du gouvernement aussi bien sur le plan interne que sur la scène internationale.

Reste à savoir si cette équipe élargie pourra mener Israël à la victoire. Certes, le but donné à l'armée est plus modeste que les promesses faites à la population. Il ne s'agit pas d'éradiquer le Hamas, seulement de détruire sa branche armée. Atteindre ce seul objectif demandera toutefois du temps. Un temps qui presse pour Israël – du fait de l'impact de sa réponse militaire sur les opinions publiques mondiales – mais qui offre un répit politique à M. Netanyahu.

En attendant, la volonté du premier ministre d'annihiler le Hamas s'appuie sur un très large consensus en Israël. S'y mêlent la soif de vengeance et la crainte d'un retour en force d'un ennemi implacable pour les centaines de milliers d'Israéliens vivant près de la bande de Gaza.

Barbares et civilisés

(Suite de la première page.)

L'action des commandos-suicides des années 1990 et 2000 comme l'assaut du 7 octobre du Hamas allié aux autres organisations palestiniennes sont constitutifs d'un crime de guerre, comme le sont le blocus et les bombardements de Gaza. Ils posent une nouvelle fois la question du terrorisme et de sa définition. C'est un exercice laborieux tant les groupes rassemblés sous la rubrique « terrorisme » sont hétérogènes (2). Peut-on ranger sous le même label la milice américaine d'extrême droite qui a commis l'attentat d'Oklahoma City, le 19 avril 1995, Al-Qaïda, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ou encore le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ? Cette incrimination implique de considérer ces mouvements comme l'incarnation du Mal absolu, avec qui tout compromis est impossible et contre laquelle la seule stratégie serait l'éradication pour assurer la victoire du Bien. Pourtant, l'histoire a souvent prouvé, que ce soit en Irlande ou en Algérie, que les « terroristes d'hier » sont les dirigeants de demain.

Quand des journalistes somment quiconque intervient sur Gaza de dénoncer le Hamas comme « organisation terroriste » (lire l'article de Clara Menais page 19), ils oublient que cette désignation, entérinée principalement par l'Union européenne et les États-Unis, n'est adoptée ni par les Nations unies, ni par de nombreux États qui maintiennent des canaux de communication avec cette organisation. Même Israël a, pendant des années, entretenu des contacts avec elle et autorisé le Qatar à convoquer des centaines de millions de dollars vers Gaza en espérant ainsi « acheter » le mouvement. Peut-on croire qu'une formation qui a recueilli environ 44 % des suffrages parmi les Palestiniens lors des élections législatives de 2006 peut être purement et simplement éradiquée ?

L'inscription du Hamas sur la liste des organisations terroristes par l'Union européenne au début des années 2000 à la suite de la seconde Intifada avait suscité bien des débats. La France, convaincue qu'il valait mieux pouvoir échanger avec le mouvement islamiste, souhaitait le dissocier des Brigades Izz Al-Din Al-Qassam, qui figuraient déjà sur la liste, comme les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa avaient été distinguées du Fatah, la principale branche de l'OLP. Paris a finalement cédé à la pression de ses partenaires mais rejette toujours l'inscription du Hezbollah sur cette liste, le mouvement étant un parti politique présent au Parlement libanais et un acteur majeur de la politique intérieure du pays du Cèdre (3).

Le cas du PKK condense les contradictions des politiques occidentales. Il figure sur les listes des organisations terroristes établies par l'Europe et les États-Unis, et il est ainsi possible d'être inculpé d'apologie du terrorisme si on le soutient verbalement. Pourtant, en 2014-2015, les Occidentaux lui ont transféré des armes pour arrêter l'offensive de l'Organisation de l'État islamique (OEI) en Irak et défendre la ville syrienne de Kobané avec un héroïsme qui fut largement salué à travers le monde (4).

On peut tomber d'accord sur le fait qu'il existe des « actes terroristes », ceux qui visent ou qui touchent principalement des civils. Cette méthode de lutte a été utilisée par nombre de mouvements de libération, à une échelle plus ou moins grande selon les circonstances. Avant de s'en indigner, il faut rappeler qu'ils affrontaient des armées modernes, dotées d'avions, de chars, de missiles, dans un combat totalement inégal. Et que la terreur quotidienne, invisible pour les colonisateurs, parfois exterminatrice, frappait depuis des décennies les populations sous occupation, créant colère, frustration et rage.

« Il est facile de ne pas remarquer la terreur, notait l'écrivain Manès Sperber. Elle se cache sous l'indifférence de ceux qui ne sont pas concernés, c'est-à-dire l'écrasante majorité (5). » Il parlait de la terreur fasciste dans l'Europe des années 1930, mais la terreur coloniale restait encore plus invisible pour l'écrasante majorité des populations des pays colonisateurs, qui s'étonnaient de la « barbarie » en retour des colonisés.

LA LUTTE SUD-AFRICAINE NE SE RÉDUIT PAS À UN « PACIFISME » BIEN INTENTIONNÉ

Le terrorisme n'a pas occupé la même place dans tous les mouvements de libération et certains ont réussi à en limiter l'usage. Le cas sud-africain est exemplaire, même si sa lutte ne se réduit pas, comme beaucoup le croient en Occident, à un « pacifisme » bien intentionné. Le Congrès national africain (ANC) a aussi utilisé la violence et, de manière ponctuelle, le terrorisme. Les conditions de sa lutte ont facilité un choix de modération. L'ANC disposait d'alliés solides à l'échelle internationale, engagés concrètement avec lui dans son combat. Il pouvait compter sur le soutien de l'URSS et de ses pays affiliés, d'un mouvement des non-alignés déterminé et du puissant mouvement de boycott en Occident – que personne ne songeait à criminaliser et qui ébranla l'apartheid et les soutiens du capitalisme sud-africain. Enfin, l'intervention militaire cubaine en Angola, et notamment la bataille de Cuito Cuanavale en janvier 1988, quand l'armée de Fidel Castro porta un coup fatal à la machine de guerre de Pretoria, constitua, selon Nelson Mandela, « un tournant dans la libération de notre continent et de mon peuple (6) ». Dans ce contexte, il était possible d'éviter le recours au terrorisme. Au contraire, aujourd'hui, ce sont les Palestiniens qui sont abandonnés à leur sort, y compris par plusieurs gouvernements arabes (lire l'article d'Hasni Abidi et Angélique Mounier-Kuhn page 18), et c'est Israël qui dispose du soutien inconditionnel des Occidentaux. La position de ces derniers ne sera même pas affectée par l'arrivée au pouvoir à Tel-Aviv de ministres fascistes, « suprémacistes juifs » (7).

Pour comprendre les dilemmes propres à l'OLP et à ses composantes, il faut revenir sur la lutte palestinienne qui a suivi l'occupation de 1967. Après une période d'euphorie marquée par l'extension de l'action des fedayin (combattants) palestiniens, ceux-ci furent expulsés de Jordanie en 1970-1971 (8), tandis que s'affermissait le contrôle israélien sur les territoires occupés. C'est alors l'existence même de la lutte palestinienne qui était en danger et avec elle tout espoir de libération. On assista ainsi à une multiplication d'actions violentes transnationales, avec la création de l'organisation Septembre noir,

qui s'illustra dans la prise d'otages d'une partie de la délégation israélienne aux Jeux olympiques de Munich de 1972. Comme l'expliquera Abou Iyad, ancien numéro deux de l'OLP, « l'organisation a agi en auxiliaire de la résistance, à un moment où cette dernière n'était pas en mesure d'assumer pleinement ses tâches militaires et politiques. (...) Ses membres traduisaient bien les profonds sentiments de frustration et d'indignation qui animaient tout le peuple palestinien face aux tueries de Jordanie et aux complicités qui les ont rendues possibles (9) ». Parallèlement, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), dirigé par le Palestinien chrétien Georges Habache, multipliait les détournements d'avion et organisa, avec l'Armée rouge japonaise, l'attaque contre l'aéroport de Lod (Tel-Aviv) le 30 mai 1972.

Qu'est-ce qui amena l'OLP à arrêter ses « opérations extérieures » ? D'abord une reconnaissance croissante des pays non alignés et des pays socialistes, ce qui lui permit d'accéder à une légitimité internationale et se traduisit par l'invitation de Yasser Arafat à l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1974. Elle commença à être associée au jeu diplomatique et ouvrit ses premières représentations officielles en Europe, notamment à Paris en 1974. La France, qui condamnait évidemment le terrorisme, joua un rôle majeur pour persuader ses partenaires que la clé de la solution du conflit était la fin de l'occupation israélienne et qu'elle passait par la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination ainsi que par la négociation avec l'OLP (déclaration européenne de Venise de 1980). À l'époque, le premier ministre israélien Menahem Begin accusa les Européens de vouloir le forcer à négocier avec le Fatah, dont « les textes résonnent comme le Mein Kampf de Hitler ». Un parallèle que reprend M. Netanyahu pour stigmatiser le Hamas. Cette avancée européenne ouvrit une fenêtre diplomatique et amorça un processus politique. Un court moment, les Palestiniens purent espérer concrétiser leur rêve d'un État, et ils parièrent sur la paix.

DES COMBATTANTS CRIANT

« CECI C'EST POUR MON FILS ! »

Il n'est pas question ici de refaire l'histoire de l'échec du processus d'Oslo, mais il est incontestable qu'il joua un rôle dans la victoire électorale de 2006 du Hamas. Ce qui va, pendant des décennies, continuer à nourrir la violence, c'est la situation concrète des Palestiniens, l'extension de la colonisation, la répression de toute activité politique, l'emprisonnement de masse et la violation systématique du droit international. En Cisjordanie, où l'activité du Hamas est réduite, l'action israélienne est-elle plus « modérée » ?

Israël applique cette maxime d'un expert allemand de la fin du XIX^e siècle : « Le droit international ne devient plus que des phrases si l'on veut également en appliquer ses principes aux peuples barbares. Pour punir une tribu nègre, il faut brûler ses villages, on n'accomplira rien sans faire d'exemples de la sorte (10). » Cette terreur, souvent invisible pour les Occidentaux, qui ne s'émeuvent que quand meurent des Israéliens, est le sort quotidien des Palestiniens. Elle est marquée dans leur chair. Des vidéos circulant après le 7 octobre ont montré des combattants criant « Ceci c'est pour mon fils ! [que vous avez tué] », « Ceci c'est pour mon père ! [que vous avez tué] » (11).

« Cent trois Européens ont été assassinés, plusieurs femmes, dont une de 84 ans, ont été violées. Les cadavres, dans la plupart des cas, ont été mutilés. Les parties sexuelles coupées et placées dans la bouche, les seins des femmes arrachés, et les émeutiers s'acharnaient sur les cadavres pour les larder de coups de couteau. » Une commission d'enquête française dressait ainsi le bilan des événements du 8 mai 1945 dans l'Est algérien. À Sétif, durant une manifestation indépendantiste, un jeune manifestant fut tué par la police, déclenchant des émeutes et ces massacres. Un livre remarquable de Mehana Amrani (12) revient sur les réactions en France à cet événement annonciateur du soulèvement de 1954 (13).

Cette « barbarie » des colonisés, comment l'expliquer ? Un analyste écrit à l'époque que « l'appel à la violence fait surgir des montages une sorte de génie du mal, un Caliban berbère, sauvage et cruel, dont les mouvements ne peuvent guère être arrêtés que par une force plus grande que la sienne. Telle est l'explication historique et sociale des événements survenus à Sétif le jour même de la célébration de la victoire ». Le quotidien *Le Monde* n'était pas en reste, notant que « les troubles se sont produits dans les régions où les institutions françaises, politiques, scolaires, sociales, sont le moins développées ». Sous-entendu, plus de colonisation permettrait de sortir ces populations de leur « barbarie ». Et si c'était, au contraire, la colonisation qui les y avait plongées ?

Il faudra plusieurs décennies pour que soit reconnue l'ampleur de la répression contre les populations dites « indigènes » qui suivit le soulèvement de Sétif en 1945 : des dizaines de milliers de morts, longtemps ensevelis sous la bonne conscience de ceux qui ne voulaient pas voir ces « massacres civilisés » que la France avait commis.

ALAIN GRESH.

(2) Lire l'éditorial de Dominique Vidal dans *Manière de voir*, n° 140, « Vous avez dit terrorisme ? », avril-mai 2015.

(3) Nathalie Janne d'Othée, « Liste des organisations terroristes. Quand l'Union européenne s'emmêle », *Orient XXI*, 10 janvier 2022, <https://orientxxi.info>

(4) Lire Dora Serwud, « Les héros de Kobané », dans *Manière de voir*, n° 169, « 1920-2020, le combat kurde », février-mars 2020.

(5) Manès Sperber, *Et le buisson devint cendre*, Odile Jacob, Paris, 1990.

(6) Lire « L'Évangile selon Mandela », *Le Monde diplomatique*, juillet 2010.

(7) Lire Charles Enderlin, « Israël, le coup d'État identitaire », *Le Monde diplomatique*, février 2023.

(8) Lire « Mémoire d'un septembre noir », *Le Monde diplomatique*, septembre 2020.

(9) Abou Iyad, *Palestinien sans patrie* (entretiens avec Éric Rouleau), Fayolle, Paris, 1978.

(10) Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes !*, Le Serpent à plumes, Paris, 1999.

(11) Ramzy Baroud, « A day to remember : How "Al-Quds Flood" altered the relationship between Palestine and Israel forever », *The Palestine Chronicle*, 10 octobre 2023, www.palestinechronicle.com

(12) Mehana Amrani, *Le 8 Mai 1945 en Algérie. Les discours français sur les massacres de Sétif, Kherrata et Guelma*, L'Harmattan, Paris, 2010.

(13) Lire Mohammed Harbi, « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.



YAZAN ABU SALAMEH. – De la série « Gift Box » (Paquet-cadeau), 2022

Réfugiés

Sur les 2,2 millions d'habitants de la bande de Gaza (1), près des trois quarts (1,6 million) sont des réfugiés au sens des Nations unies (2) : « personnes [et descendants] dont le lieu normal était la Palestine en juin 1946 et mai 1948 et qui ont perdu leur maison ». Votée par l'Assemblée générale des Nations unies le 11 décembre 1948, la résolution 194 prévoit un « droit au retour » : « Il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins (...). Des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers. » Cette résolution n'a jamais été appliquée.

(1) Palestinian Central Bureau of Statistics, 2023.

(2) UNRWA in Action, 2023.

Intifada

Le 8 décembre 1987, quatre ouvriers palestiniens sont tués par un camion israélien près du point de passage d'Erez, principale entrée de la bande de Gaza. Beaucoup de leurs compatriotes sont persuadés qu'il s'agit d'un attentat. Le lendemain, durant les funérailles, les jeunes caillèrent un poste de l'armée israélienne dans le camp de réfugiés de Jabaliya. C'est le début de la « révolte des pierres », la première Intifada, qui embrase tous les territoires occupés. Le 22 décembre 1987, la résolution 605 du Conseil de sécurité déplore vivement les pratiques d'Israël « qui violent les droits du peuple palestinien » et souligne « qu'il faut d'urgence parvenir à un règlement juste, durable et pacifique du conflit arabo-israélien ». Le soulèvement ne prendra réellement fin qu'avec l'accord d'Oslo, en 1993.

Apartheid

« Lorsque, dans le même territoire, deux personnes sont jugées dans deux systèmes judiciaires différents, c'est un état d'apartheid (...). Israël doit décider ce qu'il veut. Un pays sans délimitations n'a pas de frontières. »

Tamir Pardo, chef du service du renseignement extérieur israélien (Mossad) de 2011 à 2016 (Associated Press, 6 septembre 2023).

Non-violence

En mars 2018, soixante-dix ans après leur exode forcé, les réfugiés palestiniens de Gaza organisent une « grande marche » réclamant la levée du blocus israélien et leur « droit au retour ». Pacifiques au départ, les manifestations hebdomadaires se heurtent à une forte répression dès qu'elles approchent de la frontière de l'enclave. En six mois, plus de cent cinquante Palestiniens ont été tués et plusieurs milliers blessés (un mort et un blessé côté israélien). Le 3 mars 2021, le procureur de la Cour pénale internationale annonçait l'ouverture d'une enquête sur la situation en Palestine, mais Tel-Aviv ne reconnaît pas cette instance.

Élections

Le Hamas est sorti vainqueur des dernières élections libres organisées dans les territoires palestiniens en janvier 2006. Avec 44,4 % des suffrages, cette organisation avait gagné 74 sièges de député sur les 132 du Conseil législatif. Dès la désignation du chef du Hamas, M. Ismaïl Haniyeh, comme premier ministre, des affrontements ont opposé les militants islamistes à leurs rivaux du Fatah. Plusieurs députés et ministres ainsi que le président du Parlement Abdel Aziz Dweik ont été arrêtés par Israël lors de l'opération « Pluie d'été », déclenchée le 28 juin en représailles au raid de la branche armée du Hamas et à l'enlèvement du soldat Gilad Shalit, trois jours plus tôt.



© YAZAN ABU SALAMEH

YAZAN ABU SALAMEH. – De la série
« Gift Box » (Paquet-cadeau), 2021

Un lexique épineux

En 2007, Radio France dote ses journalistes d'un « Micro-guide » pour veiller à la « qualité exemplaire du français qu'elle met sur les ondes » mais aussi pour « employer le mot juste » avec le « bon son ». Extraits :

Hamas (acronyme en arabe de Harakat Al-Mouqawama Al-Islamiya, Mouvement de la résistance islamique). Faites simple, dites amasse. (L'usage du H aspiré est également acceptable) (mais pas ramasse ou kamasse).

Tsahal (acronyme de Tsva Ha-Haganah Le-Israel, armée de défense d'Israël). A acquis une connotation familière synonyme d'attachement très fort pour les Israéliens, qui s'en servent comme on le fait d'un diminutif chargé d'affection dans le sens « notre armée ». Conclusion : ne pas utiliser.

Terroriste. Est « terroriste » tout groupe humain qui recourt à la violence, à la terreur, et crée un climat d'insécurité à des fins politiques (...). Une formation d'opposition peut être « terroriste », tout comme il peut exister un « terrorisme d'État » (actes de guerre, répression au mépris des lois et des droits de l'homme).

Voix asiatiques

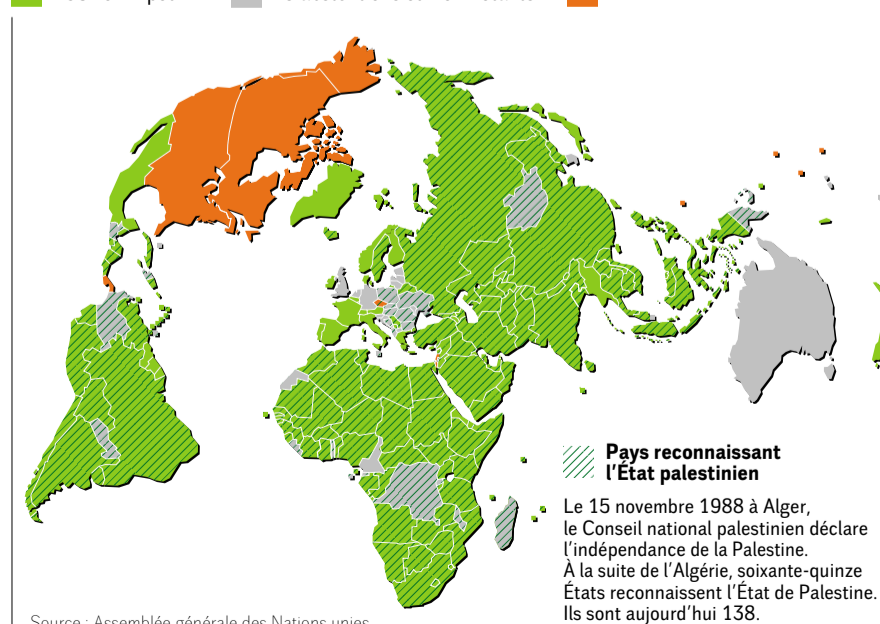
Dès le 24 août 2023, le communiqué final du sommet des Brics (acronyme de Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) tirait la sonnette d'alarme : « Nous exprimons notre profonde préoccupation face à la situation humanitaire désastreuse dans les territoires palestiniens occupés en raison de l'escalade de la violence résultant de la poursuite de l'occupation israélienne et de l'expansion des colonies illégales. Nous appelons la communauté internationale à soutenir des négociations directes fondées sur le droit international (...) ». Il y a longtemps que l'on n'avait pas vu pareille interpellation dans un texte de conférence internationale.

En Asie, seules la Malaisie et la Corée du Nord soutiennent publiquement le Hamas. Si tous les autres gouvernements condamnent la violence, certains – minoritaires – apportent un soutien inconditionnel à Israël. C'est le cas de l'Inde, dont le premier ministre Narendra Modi s'est rapproché de Tel-Aviv et mène une politique antimusulmane. La plupart des dirigeants appellent à rejeter la loi du talion (voir carte ci-dessous). Ainsi, le Japon déplore les victimes des deux côtés et refuse de se « joindre aux États-Unis, au Royaume-Uni, à la France, à l'Allemagne et à l'Italie pour publier [le 9 octobre] une déclaration commune (...) promettant un soutien uni à Israël ». La Chine a d'abord dénoncé « l'escalade des tensions et des violences » avant de déclarer : « Nous condamnons les actes qui portent atteinte aux civils. Nous nous opposons aux mesures qui aggravent le conflit et déstabilisent la région (...) ». Pékin, qui a œuvré au rapprochement entre l'Arabie saoudite et l'Iran, s'inquiète de voir ses efforts anéantis et rappelle qu'aucune « vague de réconciliation au Proche-Orient ne durera tant que le conflit israélo-palestinien reste non résolu ». Quant à la Thaïlande, dont près de trente mille ressortissants travaillent en Israël, elle a annoncé la mort de trente d'entre eux et la capture de dix-sept otages lors de l'attaque du Hamas. Elle n'en demande pas moins « que les violences cessent » des deux côtés.

La Palestine, État observateur non membre à l'ONU

Vote de la résolution 67/19 de l'Assemblée générale des Nations unies le 29 novembre 2012, qui accorde à la Palestine le statut d'État non membre observateur et réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance dans un État de Palestine sur le territoire palestinien occupé depuis 1967.

138 voix « pour » 46 abstentions ou non-votants 9 voix « contre »



Source : Assemblée générale des Nations unies.

Depuis des mois, la diplomatie américaine pesait de tout son poids pour favoriser un rapprochement entre l'Arabie saoudite et Israël. La guerre remet en cause les efforts de Washington. Mais ils auront contribué à conforter la stature internationale du prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman, qui multiplie les initiatives pour affirmer l'influence de son pays dans la région et au-delà.

PAR HASNI ABIDI
ET ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN *

« LE royaume rappelle qu'il n'a cessé d'avertir quant aux dangers d'une explosion de la situation liée à l'occupation prolongée, à la privation du peuple palestinien de ses droits légitimes et aux provocations systématiques contre ses valeurs sacrées. » Tout en appelant à l'« arrêt immédiat de l'escalade entre les deux parties », le communiqué du ministère des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, publié quelques heures après l'assaut des hommes en armes du Hamas sur Israël le 7 octobre dernier, apporte un soutien sans équivoque aux Palestiniens. Certes, les mots choisis par Riyad sont moins catégoriques que ceux du Qatar, appui financier de longue date du mouvement islamiste au pouvoir dans la bande de Gaza. Doha s'est empressé de tenir nommément Israël pour « seul responsable de l'escalade en

* Respectivement politiste, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen (Cermam) à Genève et auteur de *Moyen-Orient. Le temps des incertitudes*, Érick Bonnier, Paris, 2018 ; et journaliste.

Riyad - Tel-Aviv,

cours en raison de ses violations constantes du droit des Palestiniens ». Mais la réaction saoudienne tranche avec celle des Émirats arabes unis (EAU), qui dénoncent « les attaques contre les villes et villages israéliens proches de la bande de Gaza » perpétrées par le Hamas et se déclarent « consternés par l'enlèvement de civils ».

Cette nouvelle guerre percute de plein fouet l'ambition prôlée ces dernières semaines à l'Arabie saoudite et aux États-Unis d'ouvrir un chapitre plus apaisé de l'histoire proche-orientale. Après des rapports heurtés pendant les premiers mois de l'administration de M. Joseph Biden, puis une période de froid consécutive à la décision du royaume de réduire sa production de pétrole malgré la flambée des prix énergétiques, Riyad et Washington étaient en pleine effervescence diplomatique depuis avril. Des efforts similaires occupaient les États-Unis et Israël. L'enjeu de cette multiplication des contacts ? La « normalisation » des relations entre Riyad et Tel-Aviv. La levée de ce tabou devait instaurer, selon les parties à la négociation, une ère de coopération dans la région propre à lui épargner la répétition des convulsions qui la secouent depuis 1948.

Certains commentateurs ont été prompts à voir dans l'attaque du Hamas une tentative de torpiller ce rapprochement, une conjecture trop simpliste pour être pleinement convaincante. Il n'en reste pas moins que le conflit hypothèque les démarches tripartites engagées ces derniers mois. L'administration américaine, qui a pesé de tout son poids pour que les discussions s'accélérent dans le courant de l'été, a prestement affirmé son souhait de les voir se poursuivre. Mais, alors que Gaza est le feu des représailles israéliennes et que les manifestations de soutien aux Palestiniens ont essaimé dans le monde arabe et au-delà, il aurait été intenable pour Riyad de faire mine de vouloir prolonger les tractations. Samedi 14 octobre, deux sources saoudiennes ont confié à l'agence de presse Reuters qu'elles étaient désormais en pause, sans toutefois que la monarchie le confirme par voie officielle. Au cours du même week-end, le secrétaire d'État américain, M. Antony Blinken, a fait deux fois escale en Arabie saoudite dans le cadre de sa tournée express entreprise au Proche-Orient pour s'assurer la retenue des États de cette région menacée de déflagration.

Le spectre d'un conflit régional

PAR AKRAM BELKAÏD

L'IRAN est-il derrière l'attaque du Hamas contre Israël ? Selon un article du *Wall Street Journal* (8 octobre), qui ne cite que des sources anonymes du parti islamiste palestinien et du Hezbollah, Téhéran aurait donné le feu vert à l'opération « Déluge d'Al-Aqsa ». Ce que les dirigeants iraniens contestent, tout en saluant les raids du Hamas et en appelant à la « poursuite de la résistance ». Aux États-Unis, plusieurs élus démocrates et républicains ont appelé à de nouvelles sanctions contre Téhéran. Mais une question se pose : si la République islamique est bien le parrain de cette offensive, pourquoi le « Hezb » (« le parti »), son principal relais dans la région, n'est-il pas entré en guerre en même temps que le Hamas au nom de l'« unité des fronts » ou de la « résistance commune », expressions qu'utilisent régulièrement les chefs de la formation libanaise ? Une telle intervention aurait contribué à désorganiser l'armée israélienne – dont plusieurs unités étaient déployées en Cisjordanie –, avant même que le groupe aéronaval de porte-avions américain *USS Gerald R. Ford* vienne croiser, « de manière préventive » selon Washington, au large des côtes israéliennes.

Dans le cas où Téhéran savait, deux hypothèses sont à examiner. La première est qu'il ignorait les détails précis, notamment la date exacte du lancement des hostilités. Plusieurs analystes arabes retiennent ce scénario (1) : le Hamas aurait pris seul la décision de déclencher l'attaque sans en avertir ses alliés. Plus important encore, ce serait la direction militaire, personnifiée par son chef Mohammed Deïf, qui l'aurait planifiée sans en référer à Téhéran, ni même à la direction politique en exil au Qatar. Une manière d'éviter les fuites, mais aussi d'affirmer la primauté des dirigeants de l'intérieur vis-à-vis de ceux de l'extérieur.

La seconde hypothèse est que Téhéran ne souhaitait pas que le Hezbollah soit associé à l'attaque dans un premier temps, le tenant en réserve en

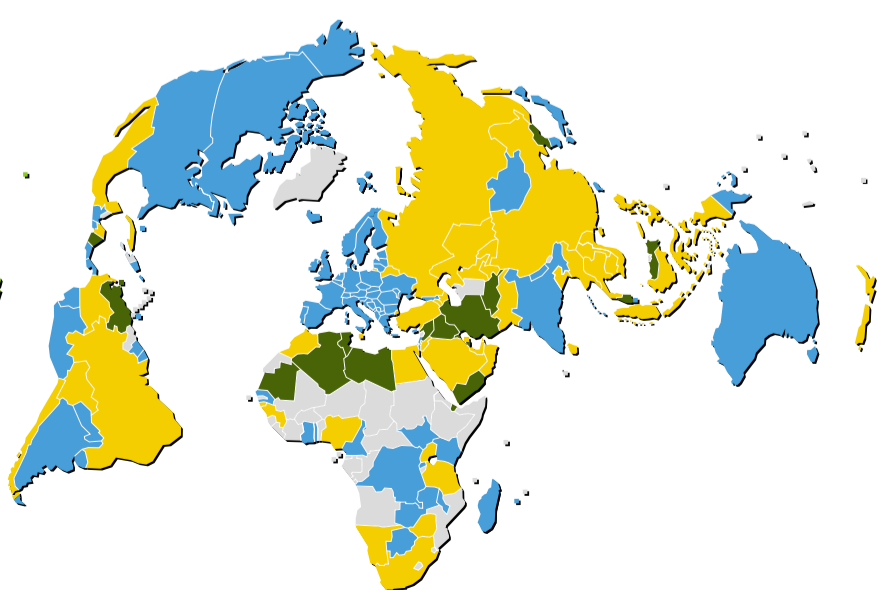
attendant la suite des événements. Pour le régime des mollahs, la formation libanaise est un précieux levier pour décourager Israël de lancer une attaque contre ses installations nucléaires, et il ne s'agit donc pas de l'engager à la légère. Par le passé, Téhéran a longtemps tergiversé avant de pousser le Hezbollah à s'engager sur un front extérieur, en l'occurrence en Syrie pour défendre le régime de M. Bachar Al-Assad. Le conflit de basse intensité que la milice libanaise entretient à la frontière nord d'Israël n'a pour but que de rappeler à Tel-Aviv qu'il faudra toujours compter avec elle. Depuis la « guerre de trente-trois jours » de 2006 qui l'avait opposée à Israël, le Hezbollah, qui estime être sorti vainqueur de ce conflit, s'est considérablement renforcé sur le plan militaire. Et, s'ils reconnaissent la suprématie de l'aviation israélienne, ses cadres insistent sur le fait qu'ils ne craignent pas un affrontement terrestre.

Une semaine après l'attaque, le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a menacé Israël d'un recours à la force en cas de persistance des bombardements aériens à Gaza. « Si les crimes du régime sioniste se poursuivent, les forces musulmanes et de la résistance vont devenir impatientes et personne ne pourra les arrêter », a déclaré, le 17 octobre, le numéro un iranien. De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. Hossein Amir Abdollahian, a prévenu les États-Unis et Israël que la situation pourrait devenir « incontrôlable » au Proche-Orient. En clair, Téhéran explique qu'il ne pourra empêcher le Hezbollah, et d'autres acteurs qui lui sont inféodés, d'attaquer Israël. Jeudi 19 octobre, un bâtiment de la marine américaine croisant en mer Rouge a intercepté plusieurs missiles et drones tirés à partir du Yémen par des houthistes, des miliciens pro-iraniens. Ces engins de longue portée étaient orientés vers le nord et, selon Washington, auraient pu atteindre le territoire israélien. Chaque jour, la presse iranienne proche du pouvoir réclame que toutes les factions armées chiites du Liban, du Yémen, de Syrie et d'Irak concentrent désormais leurs forces contre Israël. Les risques d'un embrasement général du Machrek sont désormais réels.

Réactions internationales à l'attaque du Hamas du 7 octobre

Réactions officielles relevées entre le 7 et le 22 octobre

Soutien au Hamas Appel à la désescalade Condamnation ferme, soutien à Israël
Pas de position officielle exprimée

Source : *Le Grand Continent*, 23 octobre 2023.

Conscient du danger de l'ouverture d'un second front au nord, le gouvernement de Tel-Aviv a fait évacuer plusieurs localités proches de la frontière et multiplie les mises en garde contre le Hezbollah et l'Iran. Au fil des jours, les habituelles escarmouches se sont aggravées, rappelant par leur intensité et leur caractère répétitif le prélude qui mena à la guerre de 2006. Mais le Hezbollah a-t-il vraiment intérêt à déclencher une guerre contre Israël ? Ce serait prendre le risque d'essuyer une riposte américaine, quarante ans après que l'US Navy a bombardé les côtes libanaises en réponse au double attentat à Beyrouth qui tua 241 soldats américains et 58 parachutistes français. Car l'une des premières conséquences de l'attaque du Hamas contre Israël est le retour en force de la marine des États-Unis dans la région.

(1) Al-Jazira, 9 octobre 2023.

coup de frein à la normalisation

Comme la plupart des pays du monde arabo-musulman – à l'exception de l'Égypte (1979), de la Jordanie (1994), de la Mauritanie (entre 1999 et 2010) puis de Bahreïn, des EAU, du Maroc et du Soudan dans le cadre des accords Abraham (2020) (1) –, le royaume wahhabite n'a jamais reconnu l'existence d'Israël. Or l'intensification récente des concertations diplomatiques de même que les commentaires distillés par leurs protagonistes laissent supposer qu'une percée historique n'était plus hors de portée, à défaut d'être imminente. « Nous nous rapprochons chaque jour un peu plus » d'un accord qui serait « le plus important depuis la fin de la guerre froide », a ainsi affirmé le 20 septembre dernier M. Mohammed Ben Salman (« MBS »), le premier ministre saoudien, alors qu'il donnait son premier entretien en anglais depuis sa désignation au rang de prince héritier (2017) à la chaîne américaine Fox News.

L'ADMINISTRATION BIDEN EST AVIDE DE PORTER À SON CRÉDIT UNE VICTOIRE DIPLOMATIQUE MAJEURE

Deux jours plus tard, devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York, M. Benjamin Netanyahu estimait à son tour que son pays et le royaume étaient « à l'aube d'une avancée spectaculaire ». « La paix entre Israël et l'Arabie saoudite permettra de créer un nouveau Proche-Orient », poursuivait-il, en prophétisant la transformation « des territoires en proie aux conflits et au chaos en champs de prospérité et de paix ». « Une structure de base » a été ébauchée par les parties, confirmait à des journalistes M. John Kirby, le porte-parole du Conseil de sécurité nationale (NSC) des États-Unis le 29 septembre.

La presse américaine s'est fait l'écho des contours que devait prendre cet accord, en particulier des conditions posées par Riyad à Washington pour instaurer des liens avec Israël. Car si les trois parties ont chacune à gagner à sa conclusion, les États-Unis sont particulièrement demandeurs. L'administration Biden est avide de porter au crédit de sa politique étrangère une victoire diplomatique majeure en vue de la campagne présidentielle de 2024. Même s'il n'est pas dit que l'Arabie saoudite entraînerait l'ensemble du monde musulman dans la normalisation, vu de Washington une reconnaissance d'Israël par Riyad constituerait un tournant autrement plus décisif au Proche-Orient que les accords Abraham signés sous M. Donald Trump. Un tel parrainage permettrait en outre aux États-Unis de réaffirmer leur influence dans cette région de plus en plus courtisée par la Chine, elle-même médiatrice d'une spectaculaire réconciliation entre l'Iran et l'Arabie saoudite en mars 2023.

L'impatience américaine et la pression exercée par ses émissaires pour sceller un rapprochement d'ici aux prochaines échéances électorales ont de facto réhabilité MBS en tant qu'interlocuteur incontournable et encouragé Riyad à hisser le seuil de ses exigences à un très haut niveau. Après avoir, semble-t-il, tiré les leçons de ses agissements sur la scène internationale (guerre au Yémen, assassinat du journaliste Jamal Khashoggi), le prince héritier s'est débarrassé de ses conseillers les plus impétueux au profit de vieux loups de la politique saoudienne, tels que M. Musaid Al-Aiban, le conseiller à la sécurité nationale, cheville ouvrière du rétablissement des relations avec l'Iran. Le futur roi saoudien fait désormais feu de tout bois pour propulser son pays dans la cour des États influents à l'échelle mondiale, sur les plans politique autant qu'économique. Outre le rapprochement avec Téhéran, ce

recalibrage passe, notamment, par la recherche d'une sortie de crise au Yémen, une tentative de médiation dans la guerre civile au Soudan, et un recours tous azimuts, en Arabie saoudite comme à l'international, à la force de frappe financière du fonds souverain saoudien (Public Investment Fund, PIF), doté de 700 milliards de dollars.

MBS goûtant peu les seconds rôles, il n'a jamais été question pour lui de prendre en marche le train des accords Abraham. Pour envisager de normaliser ses relations avec Tel-Aviv, il lui fallait un pacte taillé à la mesure de ses ambitions. Avant que n'éclate la guerre, Riyad avait posé quatre catégories de conditions sur la table, dont certaines s'annonçaient difficiles à accepter par le Congrès américain. La première consistait à obtenir le soutien des États-Unis pour développer un programme de nucléaire civil reposant sur l'enrichissement de ses propres ressources en uranium, ce que le deuxième producteur de pétrole du monde juge crucial pour assurer sa transition énergétique. L'Arabie saoudite souhaitait également conclure avec Washington un pacte de sécurité offrant des garanties équivalentes à celles conférées par l'appartenance à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Elle demandait par ailleurs un accès accéléré et quasi illimité aux équipements militaires les plus sophistiqués sortant des chaînes de production américaines, mises sous pression par la guerre en Ukraine.

« MBS » N'EST PLUS ENTRAVÉ PAR SON BILAN EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

Restaient les concessions à obtenir d'Israël pour « améliorer la vie des Palestiniens », ainsi que MBS l'a précisé pendant son entretien sur Fox News. En se bornant à ces quelques mots, ce tenant de la diplomatie transactionnelle a paru rétrograder la cause palestinienne à un projet de renflouement économique, qui consisterait à arroser la Cisjordanie de millions de pétrodollars et à obtenir des assouplissements dans les conditions de circulation ainsi que dans l'octroi de permis de travail à ses habitants. En revanche, aucune allusion à l'Initiative de paix arabe présentée par le roi saoudien Abdallah au sommet de la Ligue arabe à Beyrouth en 2002, en pleine seconde Intifada. Placée sous le mot d'ordre « terre contre paix », elle plaide pour l'instauration de « relations normales » avec Israël en échange d'un retrait total des territoires occupés depuis 1967 et de la création d'un État palestinien indépendant.

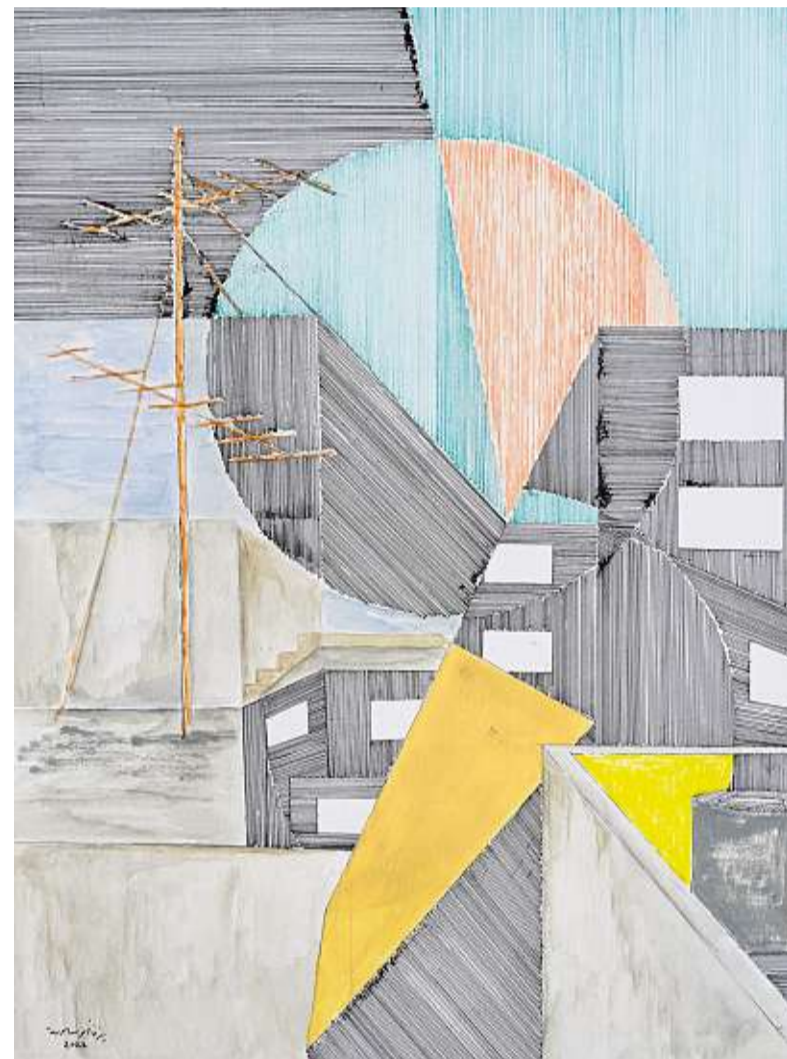
Le texte du défunt monarque reste pourtant bel et bien la ligne officielle du royaume : le ministère des affaires étrangères saoudien a appelé à « faire avancer la paix (...) conformément à l'Initiative de paix arabe » aussitôt que les tambours de la guerre se sont mis à résonner. S'affranchissant de sa frilosité initiale, MBS lui-même a insisté le 20 octobre sur l'importance de « créer les conditions nécessaires (...) pour établir un État palestinien ». Ce conflit pourrait d'ailleurs contribuer à conforter un peu plus la stature internationale du prince héritier, dont la montée en puissance n'est plus entravée par son bilan pourtant effroyable en matière de droits humains. Selon Amnesty International, l'Arabie saoudite a exécuté 196 prisonniers en 2022, sept fois plus qu'en 2020. Une centaine d'autres

au moins l'ont été entre janvier et septembre 2023. Une réalité qui ne semble plus rebuter les partenaires du royaume. En quelques mois à peine, MBS a réussi le tour de force d'aplanir les différends de son pays avec l'Iran, de se transformer en un partenaire cajolé par les États-Unis, qui le considéraient encore avec morgue il y a peu, et d'amorcer des relations de basse intensité avec l'ennemi héréditaire, Israël. En septembre, deux ministres israéliens ont fait le déplacement à Riyad, du jamais-vu.

S'il ne se situe pas encore au centre, à 38 ans, le futur roi s'est irrévocablement éloigné de la périphérie d'un jeu dont il maîtrise chaque jour un peu mieux les complexités. Quant au « méga-deal » voulu par les Américains, le temps dira s'il finira par se conclure. Or « le temps joue pour nous », ont coutume de dire les Saoudiens.

HASNI ABIDI ET ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN.

(1) Lire Akram Belkaid, « Idylle entre les pays du Golfe et Israël », *Le Monde diplomatique*, décembre 2020.



YAZAN ABU SALAMEH. – « Cemented » (Cimenté), 2023

© YAZAN ABU SALAMEH - ZAWYEH GALLERY, DUBAI, RAMALLAH

En direct des chaînes d'information en continu

PAR CLARA MENAIS *

« C'EST un peu notre 11-Septembre, notre 13-Novembre à nous. (...) Il faut imaginer deux cents Salah Abdeslam, deux cents Mohamed Merah qui débarquent en France et qui commencent à attaquer les civils français. » Le 7 octobre, sur la chaîne BFM TV basculée en édition spéciale, en direct de Tel-Aviv, Julien Bahloul, « spécialiste de la société israélienne », raconte les bunkers, les disparus, la panique dans les rues. Ce Franco-Israélien très présent sur X (ex-Twitter) est en réalité un ancien journaliste de la chaîne i24News basée à Tel-Aviv, un temps communicant au sein de l'armée israélienne. Ses propos seront recueillis pas moins de cinq fois dans la journée par la chaîne d'information en continu.

Dans les premières heures qui ont suivi l'offensive lancée par le Hamas contre Israël, au petit matin du samedi 7 octobre, l'ensemble du monde médiatique français prend la mesure de l'événement et place le sujet en priorité absolue, jusqu'à saturer tous les espaces. BFM TV consacre plus de quarante-cinq heures au sujet dans les premières soixante-douze heures de la crise. Elle profite de sa commune appartenance au groupe Altice avec i24News pour inviter les éditorialistes de cette chaîne à commenter la situation en plateau, entre deux interventions d'officiels israéliens. C'est d'ailleurs d'i24News que partira la fausse information des « quarante bébés décapités » : mardi 10 octobre, sa correspondante en duplex depuis le kibboutz de Kfar Aza, où l'armée israélienne a convié les journalistes, rapporte qu'une « quarantaine de bébés ont été transportés sur des brancards ». Quelques heures plus tard, elle ajoute le détail macabre des têtes coupées. La nouvelle suscite une vague d'indignation de la part de responsables politiques, dont le président américain Joseph Biden. Le lendemain, un porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien, interrogé par l'Agence France-Presse (AFP), admet qu'il « n'est pas en mesure de confirmer le nombre de quarante bébés assassinés ».

Parmi les angles qu'on retrouve en boucle ces jours-là : la surprise, la défaillance des services de sécurité israéliens, les otages civils. Alors que

les marques de solidarité avec Israël s'enchaînent, une polémique enfle à propos des personnalités qui ne condamnent pas assez vivement l'attaque. Dans son émission « Le 20h de Ruquier », le mercredi 11 octobre, l'animateur dresse une liste de « ces stars que l'on entend moins » sur Israël. Avant de lire un texte accusateur publié par l'animateur Arthur sur son compte Instagram : « votre silence les tue une seconde fois ». La tension se cristallise notamment autour du terme « terrorisme ». Lors d'une conférence de presse, des journalistes prennent à partie M^{me} Mathilde Panot, cheffe du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée : ils n'ont visiblement pas apprécié que le communiqué des Insoumis préfère l'expression « crimes de guerre », reconnue par les instances pénales internationales. « Vous avez un double langage ! », lui lance-t-on.

« EST-CE QUE VOUS DITES « JE SUIS ISRAËLIEN » COMME ON DISAIT « JE SUIS CHARLIE » ? »

Ailleurs pourtant, la nuance existe. Le chef du service international de la British Broadcasting Corporation (BBC) explique : « « Terrorism » est un mot chargé, que les gens utilisent pour désigner un groupe qu'ils désapprouvent moralement. Ce n'est tout simplement pas le rôle de la BBC de dire aux gens qui soutenir et qui condamner – qui sont les bons et qui sont les méchants (1). » En France, les rédactions ont moins de pudeur à jouer les arbitres, n'hésitant pas à faire vibrer les émotions nationales. Dans « Télématin » (France 2), Thomas Sotto reçoit M. Manuel Bompard, coordinateur de LFI (9 octobre) : « Est-ce que vous dites ce matin « Je suis israélien » comme on disait « Je suis Charlie » ? » En bas de l'écran, le bandeau enfonce le clou : « Attaques terroristes : le « 11-Septembre » israélien ? » Autre séquence, le 12 octobre, sur Public Sénat cette fois : le présentateur Thomas Hugues tente d'imposer le terme à son invitée – une universitaire de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Stéphanie Latte-Abdallah. « Vos propos me troublent », lâche-t-il, visiblement choqué par son obstination à différencier le Hamas de l'Organisation de l'État islamique (OEI). « Je ne suis pas dans la morale », tente l'historienne. « C'est bien ça le problème », réplique Éléonore Weil, journaliste au quotidien israélien Haaretz. Cette fixation sémantique peut paraître à première vue indécente compte tenu de l'ampleur des massacres de civils commis par les assaillants et du flot d'images particulièrement effrayant qui inonde les

réseaux. Mais les journalistes ne sortent-ils pas de leur rôle en interdisant la nuance, eux qui d'ordinaire l'opposent comme une exigence absolue à tout discours radical ?

C'est peut-être parce qu'ils savent ce que l'étiquette « terroriste » permet, non seulement sur le plan moral, politique, judiciaire, mais aussi comme instrument de recadrage. Interrompant un quotidien tranquille, l'« attaque des terroristes du Hamas » semble sans lien avec les soixante-quinze ans d'histoire du conflit israélo-palestinien, le blocus de Gaza depuis dix-sept ans, l'intensification de la colonisation.

Comment expliquer une telle asymétrie de traitement entre Israéliens et Palestiniens ? Pour le chroniqueur Raphaël Enthoven, pas de doute : « Il y a une différence à faire entre des gens qui sont des civils, qui sont assassinés dans la rue par des commandos islamistes et les victimes collatérales de bombardements consécutifs à cette attaque. Il faut marquer cette différence, c'est même très important de la faire » (BFM TV, 10 octobre). Les médias la font depuis longtemps. La presse française soupçonne régulièrement d'antisémitisme les mouvements pour la Palestine et colle la même étiquette à toute critique de la politique israélienne, pourtant dominée par l'extrême droite. Malgré les condamnations répétées des associations humanitaires, Israël conserve aux yeux des rédactions son image de « seule démocratie de la région ». En somme, un voisin qui nous ressemble, pour lequel on pare la tour Eiffel des couleurs israéliennes un soir de deuil.

En fin de semaine, à l'heure de la riposte aérienne et du massacre des Palestiniens de Gaza, l'Organisation des Nations unies (ONU) parle de « catastrophe humanitaire » (13 octobre), mais l'événement ne justifie pas d'édition spéciale. Le conflit a repris une place plus raisonnable dans le fil de l'actualité, et BFM passe son week-end à jauger les manquements d'un autre appareil sécuritaire, celui de la France cette fois, au sujet de l'attentat d'Arras. Un terrorisme en chasse un autre.

(1) John Simpson, « Why the BBC doesn't call Hamas militants "terrorists" », 11 octobre 2023, www.bbc.com

Retrouvez sur notre site Internet un article consacré à un autre foyer de tension régional : « Le Haut-Karabakh replonge dans le silence », www.monde-diplomatique.fr/66237

Un journal non aligné,

(Suite de la première page.)

La semaine suivant l'attaque du Hamas, le gouvernement français a porté de nouveaux coups aux libertés fondamentales déjà rognées par les confinements sanitaires sans que les gardiens autoproclamés de la démocratie trouvent à y redire : défense de manifester son soutien à la Palestine, circulaire liberticide envoyée le 10 octobre par le ministre de la justice aux procureurs, laquelle interdit la « diffusion publique de messages incitant à porter un jugement favorable sur le Hamas ou le Jihad islamique », même si ces propos sont « prononcés dans le cadre d'un débat d'intérêt général et se revendiquant comme participant d'un discours de nature politique ». À sa lecture, la crème du contre-pouvoir lançait aussitôt un « débat ». Non pas sur la liberté d'expression dont elle se prétend la garante, mais sur la nécessité de poursuivre ou de dissoudre des formations politiques qui justifient ou reconnaissent la légitimité d'une résistance palestinienne qualifiée depuis sa naissance de terroriste – une approche d'ailleurs défendue en leur temps par Charles de Gaulle et Jacques Chirac...

Lire, prendre le temps

Le parti pris des directions éditoriales découle moins d'une intention sournoise que d'un aveuglement sincère. Leur reprocher un « deux poids, deux mesures » reviendrait à déplorer l'écart à une norme, celle de l'égalité de traitement ou de l'égalité des dignités des humains, qu'ils ont depuis longtemps abandonnée. Ancien présentateur-vedette de la télévision publique, David Pujadas a résumé l'état d'esprit de bien des dignitaires de sa profession sur LCI (11 octobre) : doit-on considérer les Gazaouis comme complices du Hamas comme les Russes le seraient du Kremlin, ou bien, dans un effort d'empathie littéralement surhumain, « est-ce qu'il faut dire : "un civil à Gaza, c'est la même chose qu'un civil en Israël?" ». Rien sans doute ne lui a paru plus étrange que la réponse du chef du service international de la British Broadcasting Corporation (BBC), pourfendu pour ne pas avoir qualifié le Hamas de « terroriste » : « Notre travail est de présenter les faits à notre public, et de le laisser se faire sa propre opinion (1). »

Radicalisés par les attentats de 2015 et 2016, les états-majors journalistiques français assimilent spontanément tout point de vue critique des politiques de Washington, Bruxelles ou Paris à une provocation, voire à un illégalisme. Informer signifie pour eux passer les faits au tamis des valeurs atlantistes. Leur « communauté internationale » est une confrérie occidentale. Le meurtre d'une reportrice à Moscou leur inspire une mise en cause – justifiée – des régimes autoritaires ; celui de dix confrères palestiniens, un haussement d'épaules attristé. Au 14 octobre, près d'un tiers des journalistes tués dans le monde en 2023 l'avaient été par Israël (2). Mille articles détaillent la désinformation russe et celle du Hamas, mais les *fake news* ukrainiennes ou israéliennes passent les mailles sans encombre. La couverture du conflit israélo-palestinien présente une autre constante : l'occultation de l'histoire. Le sujet ne revient au sommaire des journaux télévisés qu'en cas d'attaque palestinienne. Or taire ce qui précède – colonisation, expulsions, meurtres, destructions de puits et de récoltes, humiliations, etc. – revient à présenter systématiquement Israël comme une victime qui se défend. « Israël répond, le gouvernement israélien répond que c'est une réponse », sermonne le journaliste Benjamin Duhamel à propos des bombardements de Gaza (BFM TV, 13 octobre 2023).

Le Monde diplomatique fut fondé contre ce genre d'apartheid éditorial. Depuis sa création en 1954 jusqu'aux années 1980, il a accompagné le mouvement de décolonisation puis celui des non-alignés, ce groupe de pays qui refusaient de choisir entre les deux blocs et défendaient leur indépendance nationale grâce à un développement autonome, souvent sous la bannière du socialisme. À l'époque, il n'était pas seul. On frissonne rétrospectivement à l'idée que *L'Express*, *Le Nouvel Observateur* ou *Le Monde* aient pu manifester de la compréhension envers les « terroristes » du Front de libération nationale (FLN) algérien, auteur lui aussi de massacres de civils, et relayer les campagnes de leurs avocats (3). Ces trois publications ont depuis basculé « à l'Ouest ». Et le Sud global qui affirme aujourd'hui son existence face au bloc occidental a peu de choses à voir avec ce nouveau monde qui secouait le joug colonial

armée de somnambules titubant entre les photos de chats et des séquences de massacres. Subrepticement, elles ont imposé une profonde transformation dans l'équilibre des modes d'accès à la connaissance : rétrécissement du domaine de la lecture ; extension de celui de l'image.

Lire. Dévorer un roman, un essai, feuilleter un journal, sur papier ou sur écran : aux yeux des investisseurs de la Silicon Valley, cet exercice n'est pas seulement obsolète mais dangereux. Chronophage, consommateur d'attention et de concentration, il exprime une souveraineté personnelle tant sur le choix des titres de presse, la gestion de son emploi du temps que sur la capacité d'« être à soi », ouvert à l'imagination, à la rêverie, au pas de côté. « Lire ? – Regardez plutôt les images », rétorquent les nouveaux marchands de temps de cerveau disponible.

France Inter et à *Libération*, Thomas Legrand a théorisé les vertus de la politique-pulsion pour reprocher à La France insoumise (LFI) de n'avoir pas assez rapidement cédé à l'émotion : « La vraie nature d'un mouvement politique peut s'évaluer à la première réaction à un événement dramatique, quand il est encore question de principes fondamentaux et que l'on n'a pas eu le temps de peser tous les éléments du sujet » (*Libération*, 10 octobre 2023). Vertigineux renversement : élus et dirigeants ont longtemps tiré orgueil de leur aptitude à s'extraire de l'événement pour peser les causes et les conséquences au trébuchet de la raison.

Un modèle singulier

Un journal peut-il résister à l'emprise de l'instantané et refuser le vibrato émotionnel qu'il impose à l'information ? Si l'on ajoute à l'équation des jeunes géné-

d'un généreux donateur dont le legs a permis d'impulser le mouvement) possède 24 % des parts. Ensemble, ces deux actionnaires disposent d'un droit de veto sur les décisions cruciales pour la vie de l'entreprise. Et, surtout : le directeur est élu tous les six ans par l'ensemble de notre petite équipe – pas seulement par les journalistes.

En organisant la filialisation du *Monde diplomatique*, jusque-là simple service au sein de la Société éditrice du Monde, Ignacio Ramonet et Bernard Cassen, qui dirigeaient alors le journal, eurent l'audace de poser la question de la propriété à un moment où il suffisait d'évoquer ce sujet pour déclencher la colère apoplectique des éditorialistes. « Cette thèse selon laquelle dès lors qu'on est possédé par des intérêts économiques on n'est pas libre, ça ne tient pas debout », fulminait Laurent Joffrin sur Canal Plus (11 juin 1999). « *Terrorisme intellectuel* » (Patrick Poivre d'Arvor), « *populisme crypto-lepéniste* » (Franz-Olivier Giesbert) (4), notre terrain était assurément miné.

Vingt-cinq ans plus tard, que « 90 % des médias appartiennent à neuf milliardaires » sonne presque comme une évidence qu'on déplore en levant les yeux. Nous n'y sommes pas tout à fait étrangers. La carte « Médias français, qui possède quoi » domine depuis des années le palmarès des articles les plus consultés du *Monde diplomatique*. Sa première version, parue en 2007 dans le bimestriel de critique des médias et d'enquêtes sociales *Le Plan B*, se passait sous le manteau comme un objet honteux. Les dirigeants de la presse misaient alors sur les chartes déontologiques, les pactes d'actionnaires et autres barrières de papier supposées découpler la propriété du contrôle. La mise au pas brutale d'i-Télé en 2016 par M. Vincent Bolloré et la transformation de cette chaîne d'information branchée en bastion d'extrême droite sous le nom de CNews, le sort analogue subi par *Le Journal du dimanche*, le rachat et la conversion idéologique de Twitter par M. Elon Musk, ont prouvé aux naïfs que la thèse abhorrée par Laurent Joffrin n'était finalement pas si bancal. Depuis lors, lycées et institutions pédagogiques sollicitent régulièrement une autorisation du *Monde diplomatique* (toujours accordée) pour reproduire gracieusement cette carte qui illumine de nombreuses salles des professeurs. Nous publierions dans notre numéro de décembre une nouvelle édition mise à jour de ce sésame devenu indispensable.

Son succès masque toutefois un malentendu. En posant sous cette forme la question de la propriété des grands moyens de communication, *Le Monde diplomatique* proposait une approche structurelle : service collectif essentiel, l'information est pourtant produite comme une marchandise à bas coût. Il convient donc de la soustraire aux censures du marché comme à celle de l'État en la socialisant sur le modèle de la Sécurité sociale (5). Bien des contempteurs du Monopole médiatique n'entendent pas changer le jeu mais seulement valider l'identité des joueurs. Qu'on puisse vendre des journaux comme une botte de poireaux (6), peu leur chaut, à la condition expresse que les nouveaux actionnaires sachent se tenir. M. Bernard Arnault (*Le Parisien*, *Les Échos*, Radio Classique) : oui. M. Bolloré (C8, CNews, Europe 1, *Le Journal du dimanche*) : non. Ainsi la critique de l'information marchandisée se traduit-elle souvent dans les cercles cultivés par une lutte politique contre les médias d'extrême droite qui, même si elle triomphait, laisserait la mécanique en place.

Devenu un lieu commun, l'épouvantail des « neuf milliardaires » permet d'ignorer des aberrations médiatiques lourdes de

(1) John Simpson, « Why the BBC doesn't call Hamas militants "terrorists" », BBC, 11 octobre 2023, www.bbc.com

(2) Source : Reporters sans frontières et Committee to Protect Journalists.

(3) Lire Gisèle Halimi, « Avec les accusés d'El Halia », *Le Monde diplomatique*, août 2020.

(4) On trouvera une réjouissante compilation des mots doux suscités par la parution en 1997 du livre de Serge Halimi *Les Nouveaux Chiens de garde*, qui insiste notamment sur le pouvoir des actionnaires, dans la nouvelle édition augmentée parue en 2022 chez Raisons d'agir.

(5) Lire Pierre Rimbert, « Projet pour une presse libre », *Le Monde diplomatique*, décembre 2014.

(6) Lire Benoît Bréville, « Le Poireau du dimanche », *Le Monde diplomatique*, septembre 2023.



ERIC SALL. – « Stories With Holes » (Histoires avec des trous), 2014

un demi-siècle plus tôt : converti au libre marché, fragmenté, dépourvu d'utopie émancipatrice, il appelle à un rééquilibrage des forces internationales mais pour concurrencer plus efficacement le Nord sur son propre terrain. Pour un journal comme le nôtre, refuser de flotter dans la bulle occidentale représente donc plus que jamais une gageure : en dehors des périodes de crise aiguë, le milieu que passionnent les questions internationales rétrécit. Et l'oxygène progressiste s'y fait rare à mesure que le monde politique s'aligne sur les positions américaines. La lame de fond des nouvelles technologies de l'information n'inverse pas cette tendance générale.

Scroller. Faire défiler de courtes séquences vidéo sur son smartphone, d'abord celles liées à l'information qu'on cherche, puis d'autres connexes choisies par un algorithme, et d'autres encore sans rapport avec le sujet initial. Le pouce effleure l'écran machinalement, à l'infini. Au fil des images, la conscience d'abord en quête de réponse s'efface insensiblement au profit d'une torpeur. La pulsion scopique, ce désir incoercible de voir, colle le regard à l'écran et éteint le cerveau. Les industries numériques aimeraient transformer les usagers de l'information en une

Depuis le rachat de YouTube par Google en 2006 et la montée en puissance des réseaux sociaux, le fragment de vidéo brut (et souvent brutal) s'installe comme la forme dominante de l'information. Filmées par un protagoniste ou un témoin à l'aide de téléphones mobiles, de drones, de caméras de surveillance, ces séquences détachées de tout contexte stimulent l'émotion – l'empathie ou la haine –, le désir compulsif de réagir avant de réfléchir, la viralité pourvoyeuse de profits. Les attentats et les massacres savamment mis en scène par l'Organisation de l'État islamique (OEI) de 2015-2016 les ont banalisées : l'offre visuelle de terreur obscurantiste a trouvé pour déverser les écrans des chaînes d'information et les tuyaux ouverts par les ingénieurs de la Côte ouest américaine. « *Reels* », « *stories* », « *shorts* », « *snaps* », ces miniformats qui font s'enchaîner gâteaux d'anniversaire, pas de danse, buts de Kylian Mbappé et scènes de meurtre tiennent désormais le haut du pavé sur Instagram, TikTok, mais également sur les plates-formes initialement construites autour de l'écrit comme X (ex-Twitter).

Sous leur pression, conjuguée à celle des chaînes d'information en continu, la plupart des grands titres de presse ont inséré ces formats sur la page d'accueil de leur site afin d'attirer une audience beaucoup plus jeune que leur lectorat habituel, souvent retraité. De l'utilisateur anonyme de X aux responsables politiques, chacun réagit aux images comme si elles étaient l'événement lui-même : « *Quelle a été votre réaction à la vue des premières images ?*, demande *Libération* (13 octobre) à la secrétaire nationale des Verts. – *Les images que chacun a pu voir montrent l'horreur absolue de l'attaque terroriste menée par le Hamas.* »

Ne pas réagir toutes affaires cessantes, sous le choc qu'elles produisent, tient désormais lieu d'incongruité. Pire : ce serait faire preuve d'inhumanité. Journaliste à

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION

Le « Diplo » sur écrans pour 29 euros / an

Offre spéciale jusqu'au 30 novembre

www.monde-diplomatique.fr/abo/app

UNE NOUVELLE INÉDITE

Les Filles de l'air, réunion au sommet

La famille, le deuil, le couple, la mémoire, l'avenir... Paru le 2 novembre aux éditions Robert Laffont, « Promenons-nous dans les bois » explore des thèmes chers à Margaret Atwood, à travers quinze textes au style vif, à l'humour fin et poignant. Nous publions ici un extrait de l'une de ces nouvelles, où trois vieilles universitaires assez peu académiques, réunies dans un comité aux contours nébuleux, réfléchissent gaillardement à une initiative pour promouvoir la cause des femmes.

PAR MARGARET ATWOOD *

PARVENUE à la maison de Chrissy, Myrna sonne à la porte. Le carillon retentit, sans résultat. Elle entre.

« C'est moi, crie-t-elle ou plutôt hurle-t-elle. Tu ne devrais pas laisser la porte ouverte ! Je pourrais être une tueuse en série !

– J'arrive dans une minute ! » hurle en réponse Chrissy de quelque part à l'intérieur.

Au moins, l'entrée carrelée de rose est plus fraîche. Myrna jette un regard dans le grand miroir rectangulaire – cadre en bois turquoise et nœud de rubans sculpté au sommet, avec une touche de province française. Chrissy est incapable de résister aux prétendus magasins d'antiquités, aussi trompeuse que soit leur marchandise. Des vestiges d'inconnus. Comme, autrefois, pour son goût en matière d'hommes. Vraiment, ce machin devrait orner une chambre à coucher.

« Merde, il fait chaud », marmonne toute seule Myrna, retirant son chapeau de paille et repoussant quelques mèches molles de sa chevelure outrageusement magenta.

Elle n'aurait jamais dû laisser Antonio aux ciseaux d'argent en faire à sa guise. Il s'était excusé indirectement du résultat. On pouvait rectifier le coloris la prochaine fois, avait-il promis. Et en attendant c'était carrément spectaculaire, alors il fallait en profiter.

Elle n'aurait jamais dû non plus mettre cette robe sans manches, pour deux raisons : d'abord, les coups de soleil ; ensuite, ses triceps flasques. Les haltères n'ont pas suffi, mais si elle ne s'était pas contentée de les regarder le résultat pourrait être différent. Le vert ne lui va pas. Surtout pas ce vert citron, qui lui donne un teint jaunâtre.

« Pourquoi être si vaniteuse ? demande-t-elle à son reflet. Il est bien trop tard pour ça. Personne ne se soucie de ton apparence, plus personne. »

Elle trouve le chemin du salon de Chrissy. La moquette couleur avoine est spongieuse sous ses pieds, comme de la mousse humide : Toronto était jadis un marécage et c'est toujours le cas en matière d'humidité. Tout est comme d'habitude : le vase mexicain de branchages et de fleurs séchées teintés de mauve, bleu-vert et argent, les coussins brodés à la main d'un collectif de femmes du Bangladesh, le gros plan sous verre du projet de couverture refusé du seul et unique livre à succès de Chrissy, *Filles de l'air, des femmes qui décollent*. C'est la couverture dont rêvait Chrissy, mais celle que les éditeurs lui avaient en fait imposée était beaucoup plus basique : orange, avec un biplan ultraléger en vignette. Il fallait que les illustrations de couverture soient croustillantes, selon eux. Il fallait qu'elles soient visibles sur les téléphones portables.

Filles de l'air était une incursion dans l'analyse féministe interdisciplinaire ou, du moins, c'est ce que Chrissy avait soutenu – un pseudo-jargon, avait glosé Myrna, qui se considérait comme plus rigoureuse. Dans le temps, Chrissy avait enseigné la mythologie et le folklore dans la troisième meilleure université de Toronto ; son livre avait commencé sous forme d'article académique sur des femmes imaginaires qui n'iaient les lois de la pesanteur.

Mais *Filles de l'air* ne s'arrêtait pas à Iris, la messagère arc-en-ciel des dieux, ni aux harpies ailées et griffues. Ni à la « vieille femme jetée dans une corbeille » des comptines, ni aux « fées des fleurs » de Cicely Barker, ni à Mary Poppins descendant d'un nuage à l'aide de son parapluie magique, ni à Clochette, la petite fée étincelante de *Peter Pan*. Ni aux bienveillantes *benandanti* d'Italie combattant les méchantes sorcières dans les airs pour sauver la moisson, ni à Dorothy du royaume d'Oz et son petit chien Toto, si fréquemment dans les airs. Chrissy était passée de la fiction et du mythe à la vraie vie : femmes boulets de canon humains, trapézistes féminines peu vêtues victimes de chutes mortelles, Amelia Earhart et sa mystérieuse disparition. Et les Sorcières de la nuit, ce groupe de pilotes femmes soviétiques dans leurs biplans de contreplaqué qui avaient semé la mort sous couvert de l'obscurité pendant la seconde guerre mondiale.

* Écrivaine canadienne anglophone. Derniers titres parus (2021) : *La Servante écarlate*, nouvelle édition, *Les Testaments*, tous deux aux éditions Robert Lafont, traduction de Michèle Albaret-Maatsch.



Affiche du cirque Wallace (détail), États-Unis, 1898

Que signifiaient ces femmes volantes à ceux qui les suivaient, que ce soit d'en bas ou sur les pages d'un livre ? Chrissy avait proposé plusieurs théories. Le sadisme sexuel en était une, d'autres pouvaient aimer regarder de belles acrobates battant les airs de terreur. Et le désir féminin bien compréhensible d'échapper aux contraintes de son corps physique terrestre en était une autre. Quelle jeune fille n'avait pas rêvé de décoller ?

Certains acquéreurs s'étaient plaints : croyant acheter un ouvrage sur les escadrilles de chasse alliées, ils étaient tombés sur une bande de fées. Des « putains de fées », pour être plus précise, songeait Myrna, qui avait lu quelques-unes des lettres d'insultes que Chrissy avait reçues. Pourquoi n'avaient-ils pas consulté le sommaire ? avait demandé plaintivement Chrissy. Pourquoi écrire des choses aussi méchantes ?

« Sale pute féminazie » n'était pas une expression qu'on employait dans un débat académique sérieux, même si le terme « féminazie » devait son invention à un professeur de l'université de Fairfax (1). Et pourquoi deux critiques littéraires avaient-ils employé l'épithète « frivole » pour parler d'elle, tandis qu'un troisième avait osé « tête de linotte » ?

« Si tu publies un livre et que tu as une partie du corps dont le nom commence par la lettre v, tu attires la haine, avait dit Leonie à Chrissy pour la réconforter. C'est automatique, ça nous arrive à toutes. »

Elle avait ajouté, comme souvent : « C'était pire pendant la Révolution française. On pouvait te couper la tête pour ne pas avoir dit "citoyen". » La Révolution française était la spécialité de Leonie. Elle l'avait enseignée à l'université de Toronto, deuxième meilleure du Canada, à l'époque où l'histoire avait encore du prestige.

Leonie aussi avait publié un livre, *Thermidor* ! Initialement, elle avait démarché les éditeurs universitaires, mais pas de chance : l'accent mis sur des violences sensationnelles empêchait de prendre l'ouvrage au sérieux, avaient-ils prétexté. Un éditeur commercial de taille moyenne y avait pourtant vu du potentiel. On avait supprimé le sous-titre de Leonie, qui disait « Représailles politiques extrajudiciaires et massacres vindicatifs pendant la réaction thermidorienne de la Révolution française et leur héritage aujourd'hui ». Trop touffu, avaient-ils jugé. Ils avaient ajouté un point d'exclamation au titre pour donner au livre un caractère plus dramatique et recouru à un fond rouge uni, avec un lettrage marron style Belle Époque fondé sur les affiches de Toulouse-Lautrec de la fin du XIX^e siècle. Quand Leonie avait protesté contre cet anachronisme, les éditeurs avaient écarquillé les yeux. C'était français, non ? Et la couleur n'évoquait-elle pas du sang séché ? Que pouvait-elle demander de plus ?

Cette couverture était un désastre, d'après Leonie. Évidemment, elle avait été attaquée sur ce lettrage anhistorique par une poignée d'universitaires pédants. Mais des clients ordinaires, qui avaient pris *Thermidor* ! pour un livre de cuisine des produits de la mer avec un coup de cœur pour les homards – le crustacé préféré de Toulouse-Lautrec ! –, étaient furieux de se voir successivement confrontés à un dessin représentant Olympe de Gouges sur l'échafaud pour avoir réclamé la liberté, l'égalité et la fraternité pour les femmes, à une vignette en couleurs de Robespierre blessé d'une balle au visage ou à une gravure de contre-révolutionnaires vengeurs massacrant leurs prisonniers jacobins à coups de sabre, de gourdin et de pistolet. Quelle sorte de monstre assoiffé de sang était-elle pour s'intéresser à des sujets aussi dépravés ?

Leonie avait reçu également des courriers ignobles. La plupart de leurs auteurs n'avaient en réalité pas lu le livre, mais réagissaient à la photo de Leonie jointe aux critiques dans la presse. Il y avait eu une foule de critiques, étant donné que les exécutions de masse et les lynchages médiatiques méritaient l'attention, selon les comités de rédaction. Certains de ces auteurs masculins accusaient Leonie de les avoir empêchés de trouver du travail, d'autres se bornaient à se répandre en épithètes standards : « Grosse vache », « Truie immonde », « S...e tordue », etc. Auxquels s'ajoutaient, venant de femmes : « Vous devez être dérangée », « Pourquoi êtes-vous si négative ? » Et le *coup de grâce* (2) : « J'ai été tellement déçue. »

« Ne fais pas attention à tout ça », avait conseillé Myrna à Leonie, qui en avait été bouleversée et avait même pleuré. Enfin, presque pleuré. Les véritables pleurs n'étaient pas une chose que sa génération s'autorisait en public, c'était un comportement trop faible et trop féminin. Ces stéréotypes devaient être éradiqués.

« Un tas de gens ont aimé ton livre, conclut-elle.

– Pas assez, objecta Leonie. Les autres se sont laissés aller à des commentaires vulgaires.

– Les commentaires vulgaires sont aussi vieux que l'écriture. Tu verras les murs des tavernes de Pompéi !

– Les murs des tavernes de Pompéi peuvent aller se faire voir ! dit Leonie en reniflant. Moi, je suis une s...e tordue ?

– Pas plus que la majorité, dit Myrna.

– C'est de l'histoire, ce qui s'est passé, ce que les gens ont fait. Pourquoi dois-je en prendre plein la figure pour avoir écrit là-dessus ?

(1) Tom Hazlett, professeur de droit et d'économie à la George Mason University.

(2) NDLR. En français dans le texte.

– La plupart des gens ne veulent pas savoir ce qu'ils ont fait, répond Myrna, ils préfèrent manger des homards ! (Et moi aussi, d'ailleurs, avait-elle ajouté en son for intérieur.) Les têtes coupées ne suscitent pas la joie, alors pourquoi s'en soucier ? Oui, c'est arrivé, mais ce n'est pas tout le monde qui recherche l'éclat pur et clair de la vérité. »

Myrna s'était penchée jadis sur les insultes et le langage abrasif en tant que phénomène sociolinguistique. Elle les étudie toujours malgré son départ en retraite de l'université de Toronto la mieux notée, mais en simple citoyenne. Elle avait remarqué l'emploi croissant de «dèche» chez les femmes en ligne enclines à la critique : arme furtive, cet adjectif a quasiment remplacé «choquée et indignée», un peu comme un variant de virus rapide remplaçant un rival plus lent.

En attendant, voilà la couverture censurée de Chrissy qui trône dans le salon. Un ciel azur, une montgolfière victorienne aux couleurs vives. Trois jeunes femmes à jabot pervenche, rose et mimosa, gantées et coiffées de capelines avec des voilettes attachées sous le menton, se perchent dans la nacelle d'osier. Elles adressent des signes joyeux au spectateur, tandis qu'elles voguent au-dessus des arbres, des toits, des flèches et des rivières, prenant des risques pour embrasser le panorama. Le soleil se couche dans une écume de nuées roses, ou peut-être en émerge-t-il. Du beau temps en perspective ou du mauvais ? Chrissy n'a jamais eu de certitude sur ce point.

Leonie est déjà là. Elle n'a pas perdu de temps, elle a un verre en main, un gin tonic au citron vert, sa boisson d'élection. Elle est allongée sur la méridienne en velours cerise, ses longues jambes étendues. Un pantalon d'intérieur blanc, des sandales compensées écarlates, un corsage fleuri voyant. Grandes créoles aux oreilles, plastique orange. Elle ne porte pas de perruque aujourd'hui ; ses cheveux ivoire, fins et clairsemés repoussent déjà après sa deuxième séance de chimiothérapie. Ses sourcils sont colorés. Juste après l'opération suivie d'une radiothérapie, elle a traversé une phase pendant laquelle elle se peignait des moustaches de chat sur le visage, mais c'est fini désormais.

« Il fait assez chaud pour toi ? » lance Leonie.

Une entrée en matière classique d'il y a quarante ans. Aujourd'hui ce serait quelque chose avec «putain» dedans, réfléchit Myrna. Ses petits-enfants adolescents ont toujours ce gros mot à la bouche. Les plus jeunes n'en sont pas encore arrivés là, étant toujours au stade anal.

«Putain» était autrefois interdit, alors que les injures ethnoraciales étaient communes, mais la tendance s'est inversée désormais. Myrna prend note de toutes ces mutations verbales, ce qu'on ne peut pas dire ayant toujours été un fil rouge dans les cultures humaines. Diffamateurs et scatologues, mettez-vous en rangs ici. Prêteurs de serment et blasphémateurs, là-bas. Mots tabous qui portent malheur, derrière s'il vous plaît. Pour revenir à «putain», elle a publié autrefois un article sur le sujet dans *Maledicta : The International Journal of Verbal Aggression*.

«Putain» : valeurs positives et négatives d'un terme problématique »

«Comme dans un four, répond Myrna. Mais attends quatre mois et nous nous plaindrons du froid.» Elle aurait pu dire : «Nous le paierons plus tard», une réponse classique acceptable. Elle aurait pu aussi tenter : «Putain, nous le paierons plus tard !» À moins que ce soit : «Nous le paierons plus tard, putain !» Ou plutôt : «Nous le paierons carrément plus tard, putain !»

A-t-elle employé «carrément» comme un modificateur du verbe ? Quelle horrible tournure ! Comme il est facile de se laisser entraîner par la bonde verbale dans la fosse sans fond des modes linguistiques !

«Mon Dieu, qu'est-il arrivé à tes cheveux ? s'exclame Leonie. C'est du jus de betterave ?

– Prise de bec avec un magicien, répond Myrna. Il a voulu me transformer en orang-outan, mais ça n'a pas bien marché.

– Ils vont repousser », dit Leonie.

Puis, sentant qu'elle a été trop brutale, elle rétropédale :

«Je veux dire, l'effet est vraiment incroyable.

– Merci, toi aussi tu es incroyable », acquiesce Myrna.

Putain de merde ! pense-t-elle. Leonie a vingt pour cent de chances de rester en vie dans les trois mois qui viennent, sans compter que son partenaire de 46 ans se trouve dans une maison de santé et se prend pour un pilote de chasse, et nous voilà en train de parler coiffure ?

Elle examine le bar de fortune que Chrissy a installé sur une desserte : bouteilles, verres, glace dans un bol mélangeur métallique, un bol plus petit contenant des quartiers de citron jaunes et verts. Des canettes de Coca et de limonade, des bouteilles de Perrier. Elle a tellement soif qu'elle pourrait tout avaler. Elle choisit un Perrier, dévisse le bouchon.

«Prends-en deux, ils sont en promo, insiste Leonie. Ne t'inquiète pas pour moi, je lève le pied sur le gin cette fois. Ordre de la faculté. (Elle émet un petit rire rauque.) J'ai exagéré à la dernière réunion.»

Cette dernière réunion datait d'il y avait presque un an, d'avant le diagnostic de Leonie. Myrna ne se souvient que trop clairement de l'exagération en question : elle avait dû appeler un taxi, puis avait fourré Leonie dedans. Pas question que Leonie conduise, elle aurait pu écraser un malheureux promeneur de chien. Myrna

avait eu du pain sur la planche, mesurant seulement 1,60 mètre, alors que Leonie atteint 1,77 mètre, sans compter ses sandales compensées.

Elle ne devrait pas boire du tout, pense Myrna, elle devrait se limiter au jus de chou. Et aux myrtilles, des tas de myrtilles.

Chrissy entre précipitamment, portant un bol fuchsia et bleu outremer rempli d'olives noires ainsi qu'une assiette céruleenne de petits soufflés apéritifs véganes. Elle pose les olives et les soufflés sur le plateau en verre de la table basse, à côté de la pile de minuscules serviettes de cocktail en guipure, chacune brodée d'un bouton de rose. Elle-même porte un ample vêtement mauve qui rappelle un tablier d'enfant ; ses bras maigres et semés de taches de rousseur sont nus, à l'exception de deux bracelets de perles. Des pendants de verre en forme de grappes de raisin couleur lilas tintinnabulent doucement à ses oreilles. Un chou-chou azur à motif de... – est-ce possible ? – licorne retient ses cheveux gris-blond en queue-de-cheval. Une remarque à haute voix sur les licornes serait impolie, décide Myrna.

«Vous êtes à l'heure, lance Chrissy sur un ton de reproche. Mais Leonie, elle, était vraiment en avance !

– Désolée, commente Leonie, nous sommes toutes là, quoi qu'il en soit. La bande de harpies. À l'exception de Darlene... »

Gaggle, bande, songe Myrna. Vient de l'allemand. Désignant un son émis par un groupe d'oies ou de femmes. *Cackle*, caqueter, pouvait sembler dériver de la même racine, mais est en réalité...

«Darlene s'est désistée, dit Chrissy. J'ai besoin d'un spritzer, je crois.

– Est-elle malade ? s'enquiert Myrna. Tant de gens le sont !

– Non, désolée, je n'ai pas été claire. J'aurais dû dire qu'elle a démissionné, répond Chrissy, maniant une bouteille et un verre. De notre comité. Elle prétend qu'on n'a pas besoin de polémique.

– Quelle polémique ? la presse Myrna.

– Eh bien, elle est doyenne de l'université, répond Chrissy. Et biologiste. Les biologistes s'attirent toujours des ennuis, personne ne les comprend. Ils devraient sans doute ne jamais être doyens.

– Mais il nous faut Darlene ! proteste Leonie. Nous sommes des loques sans elle ! Que s'est-il passé ? Elle a dit que la merde que ou quoi ?

– Elle est passée à la radio, répond Chrissy. Comme membre d'un panel.

– Un panel ! s'exclame Leonie. Plutôt mourir ! »

Tous les panels ne sont pas mauvais, dans l'opinion de Myrna. Elle avait fait partie de l'un d'eux pour débattre des anciennes métaphores météo anglo-saxonnes. C'avait été rigolo.

«Quel genre de panel ? demande-t-elle. Chrissy baisse la voix.

– Un panel sur le genre.

– Putain, dit Leonie. La fosse aux serpents !

– Tu connais Darlene, elle est si naïve ! On lui a demandé de s'exprimer sur la diversité dans la nature, alors elle a évoqué cet organisme appelé moisissure myxomycète. Celui-ci, qui se présente comme une tache informe, peut résoudre nos problèmes selon Darlene. (Chrissy marque une pause.) De plus, il a sept cent vingt sexes...

– Ça fait environ sept cents de trop, commente Leonie.

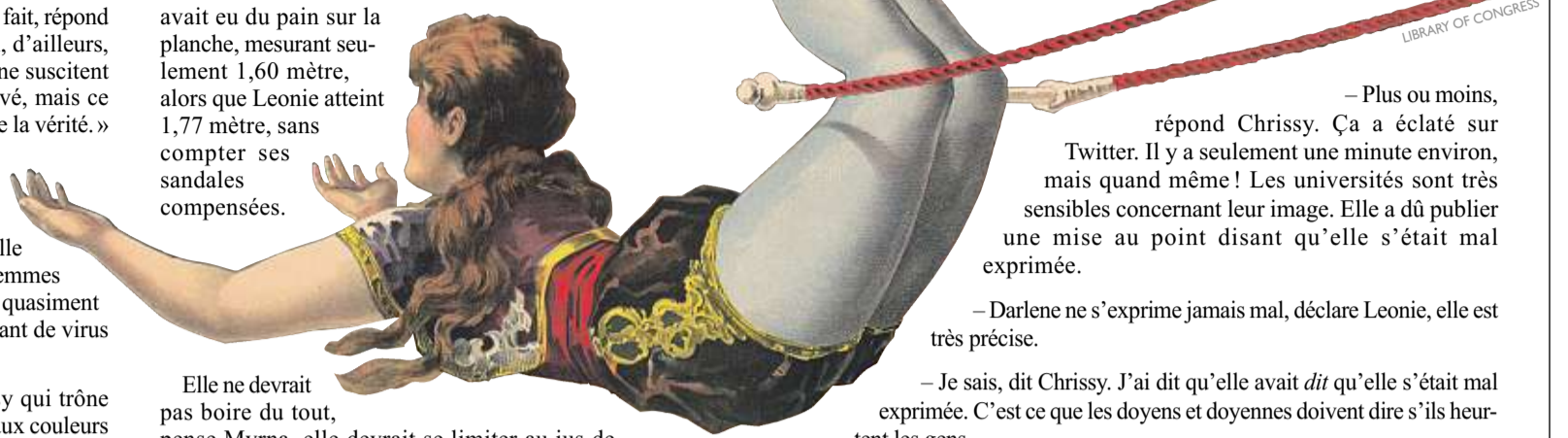
– Exactement, approuve Chrissy. Ce point précis n'a plu à personne ! Certains des panellistes ont cru qu'elle les traitait de moisissures, et les autres ont dit qu'elle était contre les femmes.

– Il faut bien reconnaître que les myxomycètes ne sont guère rassurants, remarque Myrna.

– Pour ces gens-là, non. Ils veulent que tout marche par deux, et seulement deux. Des cases bien fermées. Nuit et jour. Hommes et femmes.

– Damnés et sauvés, ajoute Leonie. Très puritain. Très révolutionnaire : pour ou contre, coupez-leur la tête. Alors Darlene a été mise dans cette maudite case ?

Affiche de cirque (détail), États-Unis, 1890



– Plus ou moins, répond Chrissy. Ça a éclaté sur Twitter. Il y a seulement une minute environ, mais quand même ! Les universités sont très sensibles concernant leur image. Elle a dû publier une mise au point disant qu'elle s'était mal exprimée.

– Darlene ne s'exprime jamais mal, déclare Leonie, elle est très précise.

– Je sais, dit Chrissy. J'ai dit qu'elle avait dit qu'elle s'était mal exprimée. C'est ce que les doyens et doyennes doivent dire s'ils heurtent les gens.

– Mal s'exprimer, répète Myrna. On pourrait croire que cette locution vient tout juste d'être inventée, mais elle date en fait du XIV^e siècle.

– Très intéressant, répond distraitement Chrissy. J'ai trouvé un nouveau fromage, dans cette petite boutique. Un chèvre cendré, qui porte le nom de Cendrillon. À cause des cendres, j'imagine.

– La peste soit de la polémique ! lance Leonie. On peut gérer ça. Darlene croit-elle que nous trois on n'a jamais eu de polémique avant ? Nous voulons son retour au comité.

– Darlene dit qu'elle est trop clivante, explique Chrissy, elle dit qu'elle ne veut pas nuire au projet...

– Clivante ? Grâce à Dieu au féminin, je ne trime plus dans les bosquets de l'université ! s'exclame Leonie. C'est le règne de la terreur là-bas.

– Nous avons déjà subi ça nous-mêmes, reprend Myrna. À l'époque. Vous vous rappelez les bagarres sur le néologisme *womyn* avec un y ? »

À ne pas confondre avec *wymmen*, songe-t-elle, qui n'est pas une invention moderne, mais qui vient du moyen anglais...

«Ça n'a jamais vraiment pris, répond Leonie. Sauf dans quelques sectes.

– Il faut comprendre le point de vue de Darlene, proteste Chrissy avec le plus grand sérieux. Elle travaille toujours, à la différence de nous. Elle est sur les réseaux sociaux.

– Eh bien, elle devrait en partir, grogne Leonie.

« Vous vous rappelez le numéro de "Goudous & Psychés" consacré aux analystes freudiens misogynes ? »

– Nous aussi on était clivantes, poursuit Myrna. Vous vous rappelez quand on a démarré *Great Dames* ? «Le magazine qui fait peur aux facteurs ? » Vous vous rappelez le numéro de *Goudous & Psychés* consacré aux analystes freudiens misogynes ?

– Nous avons vraiment tenté le diable sur ce coup, déclare Leonie. Les courriers de haine en lettres majuscules, soulignés de bleu et de rouge, qui nous traitaient de mégères et de harpies, et les menaces de mort violente ? Comme certaines d'entre elles étaient inventives ! «Nichons en tourte», si je me souviens bien. Et regardez, nous sommes toujours en vie ! »

«Mégères... comme ce mot semble démodé aujourd'hui, pense Myrna. Sans parler de « harpies ». Mais « nichons » est toujours usité.

«Tant de volontaires pour nous donner ce qu'il nous fallait, à savoir un bon viol, reprend Leonie. J'aimerais bien t'y voir, j'ai répondu à deux d'entre eux. Tu veux un bon coup de latte dans les parties avec des chaussures à coque d'acier ?

– Je n'ai jamais rien dit d'aussi violent, proteste Chrissy. Bien sûr, ça aide d'être grande comme toi. Tu faisais partie de l'équipe universitaire féminine de foot, non ?

– Répondre ne faisait que les exciter, dit Myrna. Même s'ils n'avaient jamais tenté quoi que ce soit. Mais, pendant un certain temps, je ne sortais pas sans un parapluie pointu et un spray au poivre.

– Tu n'es pas censée crier au secours, dit Chrissy. Tu es censée crier au feu !

– Pourquoi ? » demande Myrna.

Elle se souvient qu'on lui a dit que le mieux était encore de dégueuler, mais décide de ne pas le mentionner dans la conversation.

«Parce que si tu cries au secours, personne ne viendra», explique tristement Chrissy.

Un silence.

Sont-elles vraiment aussi seules ? Les gens sont-ils vraiment aussi terrorisés et égoïstes ?

«Moi j'accourrais, affirme Leonie. Si j'entendais...

– Je sais, dit Chrissy.

– Moi aussi, dit Myrna. Pour revenir à Darlene, quel âge a-t-elle au juste ?

– Elle est plus jeune que nous, répond Chrissy, faisant tourner les bagues sur ses doigts, une opale blanche et une améthyste. C'est différent pour elle.

– Ouais, c'est une poule mouillée, renchérit Leonie, levant son verre. Aux personnes clivantes ! »

(...)

MARGARET ATWOOD.

(Texte traduit de l'anglais [Canada] par Isabelle D. Philippe.)



Affiche de cirque (détail), États-Unis, 1875



DU MONDE

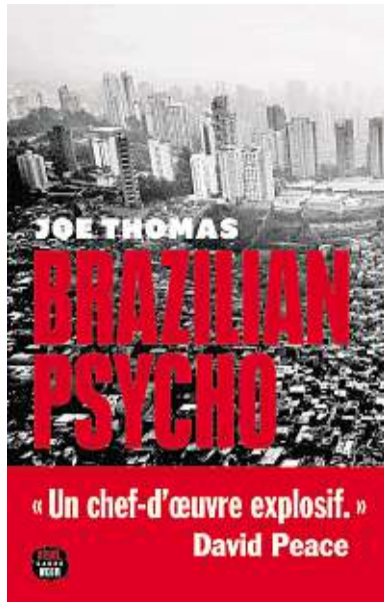
São Paulo polyphonie

Brazilian Psycho
de Joe Thomas

Traduit de l'anglais par Jacques Collin,
Seuil, Paris, 589 pages, 24 euros.

ALORS que la justice brésilienne a interdit désormais à M. Jair Bolsonaro de se représenter aux élections, ce stupéfiant roman noir prend presque des allures de chronique historique. L'ex-président y joue en effet un rôle important, moins par sa présence physique que par la façon dont est dépeinte sa déléterre emprise sur les rouages d'un monde où la criminalité et la corruption ont toujours fait bon ménage. Et ce n'est pas son moindre intérêt que de montrer comment les dérives des « années Lula et Rousseff », l'influence grandissante des hommes d'affaires, celle des catholiques réactionnaires et d'une police pleurant encore la dictature, ont fait le lit d'un pays qui est aujourd'hui en tête de liste parmi ceux qui traquent et assassinent les membres de la communauté LGBT (les-biennes, gays, bisexuels et trans).

Octobre 2018, premier tour de l'élection présidentielle. Un homme est tué par trois adolescents parce qu'ils l'ont supposé homosexuel. Ils lui ont gravé sur le torse une croix gammée et le « V » de la victoire électorale de M. Bolsonaro. C'est le point de départ d'une ample histoire que le Britannique Joe Thomas, qui a vécu pendant dix ans au Brésil, a choisi de dérouler sur deux périodes principales, entre 2003 et 2019 : la présidence de M. Bolsonaro et celle de son prédécesseur (et aujourd'hui successeur) Luiz Inácio Lula da Silva, dit « Lula ». Le titre fait bien sûr référence à *American Psycho*, de Bret Easton Ellis, mais l'histoire diffère sur un point majeur : au lieu de décrire, comme Ellis le faisait de New York, une ville à travers un personnage qui en incarnait tous les excès, Thomas fait de São Paulo le premier personnage de son récit. Une cité tentaculaire où se côtoient l'insolente richesse et la crasse misère – la plus grande ville d'Amérique latine, avec ses douze millions d'habitants, majoritairement blancs et minoritairement noirs et amérindiens, dans le plus grand des États d'Amérique... La polyphonie devient alors de mise et les personnages



principaux (une ancienne élue, des agents de l'Agence centrale de renseignement américaine [CIA], deux flics sur une enquête délicate...) ne sont que des dessins, un peu plus gros que les autres, sur une tapisserie tissée avec une rare ambition.

Quant à la ville, Thomas la fait vivre avec intensité. Si l'action flirte du côté des palais présidentiels et des bâtiments municipaux, elle se centre vite autour d'une favela, Paraisópolis, la ville du paradis... L'argent y mène le jeu : sale, corrupteur, nécessaire, agent essentiel d'une économie qui fait de São Paulo le pivot de tout ce qui se fonde dans le pays, il est partout et lubrifie les plus petits rouages de cette mécanique qui ne s'arrête jamais. La description de ce gigantesque flux où tout est altéré et où tous trempe fascine. Il y a du moraliste grinçant chez Thomas.

On pense nécessairement à ces deux maîtres du polar contemporain que sont Don Winslow et James Ellroy. Du premier, Thomas a l'intelligence géopolitique et le sens de la durée. Du second, il a le sens percutant de l'ellipse, le rythme éfréné, la densité d'information, le souffle parfois complaisant. On sort rompu de ce *Brazilian Psycho*, dédié à la militante noire bisexuelle Marielle Franco, assassinée le 14 mars 2018 – et ultime volet d'une trilogie dont on aimerait découvrir les trois premiers volumes, toujours non traduits en français, *Paradise City*, *Gringa* et *Playboy*.

HUBERT PROLONGEAU.

IDÉES

TUER N'EST PAS ASSASSINER. – Edward Sexby

L'Insomniaque, Montreuil,
2023, 91 pages, 10 euros.

Distribué sous le manteau à Londres en 1657, *Killing No Murder* est généralement attribué au colonel Edward Sexby, bien que ce ne soit pas avéré, comme l'explique l'éditeur dans une préface érudite, qui rappelle le contexte de sa parution. Alors qu'ils avaient, comme lui, participé à la révolte contre Charles I^{er}, Oliver Cromwell intrigua pour écarter les niveleurs (censés vouloir « niveler » la hiérarchie sociale). L'un d'eux rédigea donc ce pamphlet vengeur d'une plume trempée dans l'acide. Citant les philosophes de l'Antiquité, l'Ancien Testament et Nicolas Machiavel, après avoir dénoncé la tyrannie manifeste de « Monseigneur le Protecteur » (le titre de Cromwell), il interroge la légitimité de l'occire et déploie une argumentation morale pour encourager les bonnes volontés. Faute d'une justice impartiale, celui qui croit y échapper la trouvera dans la rue, car « qui s'arme contre tous les hommes arme chaque homme contre lui ». Acérée comme la pointe qu'elle invite à saisir, cette critique de la domination justifie une certaine conception de l'autodéfense contre les ennemis du bien public.

E. L.

PAIX ET SÉCURITÉ. Une anthologie décentrée. – Sous la direction de Delphine Allès, Sonia Le Gouriellec et Mélissa Levaillant

CNRS Éditions, Paris,
2023, 316 pages, 25 euros.

Cet essai collectif dirigé par trois femmes politistes s'inscrit dans un courant né il y a une vingtaine d'années, qui vise à « décentrer » le regard pour s'intéresser notamment aux cultures non occidentales. C'est dans le domaine de la paix que s'exerce ici cette démarche, en analysant la conception confucéenne, celle de l'Empire mongol au Moyen Âge, celle du conquérant et héros populaire sénégalais El Hadj Omar dans l'Afrique de l'Ouest du XIX^e siècle, ou encore la philosophie ubuntu, courant de pensée sud-africain qui a inspiré Nelson Mandela, et qui prône une approche humaniste et empathique des relations sociales. L'ouvrage puise dans les cultures sahélienne, sud-africaine, malgache, asiatique et centre-asiatique, et interroge également les mondes berbères, juifs, mayas, malais, persans, indiens ou méso-américains. Les contributeurs analysent les contextes historiques et mettent en valeur l'apport des réflexions élaborées, depuis l'Antiquité, par des peuples extra-européens dont le rôle a longtemps été minoré.

CHLOË MAUREL

GÉOPOLITIQUE

GUERRE EN UKRAÏNE, L'ONDE DE CHOC GÉOPOLITIQUE. – Pascal Boniface

Eyrolles, Paris, 2023, 233 pages, 19,90 euros.

L'invasion de l'Ukraine par Moscou a donné aux pourfendeurs de l'impérialisme russe, contre ceux qui le nient, l'aura de la lucidité. Pascal Boniface propose une autre narration, celle d'une prophétie autoréalisatrice à laquelle les États-Unis et ses plus proches alliés ont contribué. La politique antirusse de la Pologne fait l'objet d'utiles rappels historiques (dont son opposition en 2003 à un projet d'élargissement de l'Union européenne qui aurait davantage pris en compte la Russie, entre autres). Le lecteur français pourra notamment mieux comprendre pourquoi le « Sud global », entre les victimes des guerres africaines (500 000 morts dans la région du Tigré), les silences sur une autre occupation (Cisjordanie), l'urgence de la question climatique..., refuse d'en faire une priorité mondiale. Un regret : l'auteur attribue au président français, en dépit de ses incohérences, une « vision globale des questions géopolitiques » et minimise la portée de son changement de pied, en juin 2023, en faveur d'une intégration de l'Ukraine dans l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

HÉLÈNE RICHARD

SOCIÉTÉ

ENTRE TAULE ET TERRE. Construire une alternative à la prison. – Sarah Dindo

Éditions du Commun, Rennes,
2023, 284 pages, 15 euros.

Spécialiste des questions de probation et responsable durant dix ans des publications de l'Observatoire international des prisons (OIP), qui œuvre à l'obtention de droits pour les détenus, Sarah Dindo observe : « En enfermant des humains dans des conditions de proximité intenable et en les soumettant à un régime afflictif, la prison réussit un véritable tour de force : elle transforme des « coupables » en « vic-times ». » Elle rappelle également que les prisons sont surtout peuplées des populations les plus pauvres et précarisées, dont la détention vient aggraver les fragilités et l'isolement et pour lesquelles le retour à la liberté se vit souvent comme une source d'angoisse. *Entre taule et terre* relate la mise sur pied de la ferme agricole d'Emmaüs Lespinassière, dans un village d'Occitanie, destinée à la réinsertion de détenus en fin de peine. Un projet expérimental, loin de toute image d'Épinal, qu'il faut sans cesse réajuster et qui requiert un engagement sans faille de tous ses acteurs contre les obstacles politiques, administratifs, financiers, et les préjugés.

MARINA DA SILVA

LE TRAVAIL À DISTANCE. Défis, enjeux et limites. – Sous la direction de Claudia Senik

La Découverte - Fondation pour les sciences sociales, Paris, 2023, 222 pages, 25 euros.

Cette étude présente les résultats d'un programme visant à analyser le déport du travail à l'extérieur des locaux de l'entreprise, une évolution adossée à la numérisation de l'économie que le Covid-19 a accélérée. Cette pandémie a créé une expérience « quasi naturelle » permettant d'évaluer l'effet « exogène » de la mise à distance du travail sur son vécu, indépendamment de facteurs moins conjoncturels. Cette transition accélérée vers des modes désocialisants d'organisation est abordée selon des méthodologies appropriées aux investigations : risques psychosociaux de la mise en place de l'activité au domicile, dynamiques d'innovation et de coopération fondées sur la numérisation, accueil différencié du télétravail selon les genres, les types d'entreprise ou d'organisation, les secteurs ou les statuts professionnels. De cette mise à distance, on relèvera la plasticité des adaptations selon les contextes affectant la socialisation du travail, et d'appareils paradoxaux comme la réduction du stress, malgré une hausse des insomnies, et la dégradation conjointe des indicateurs de santé tant physique que mentale.

DOMINIQUE DESBOIS

LES CHAÎNES SANS FIN. Histoire illustrée du tapis roulant. – Yves Pagès

Zones - La Découverte, Paris,
2023, 240 pages, 20 euros.

Qu'ont en commun une caisse de supermarché, une usine automobile et une salle de sport ? Toutes reposent sur un appareil banal, et pourtant crucial dans l'histoire industrielle : le tapis roulant. Dans *Les Chaînes sans fin*, l'écrivain Yves Pagès esquisse non pas une, mais des histoires de ce dispositif à multiples facettes. Par une écriture qui refuse une vision téléologique de l'outil, l'auteur égrène une série de modèles et d'inventions, plus ou moins tombés dans l'oubli. En découle une litanie d'usages du tapis roulant depuis le XIX^e siècle, allant des machines agricoles à traction animale au transport de piétons dans les gares, aéroports et centres commerciaux, en passant par un moulin à céréales à visée disciplinaire en vigueur dans les prisons de la Grande-Bretagne victorienne. Aussi variées soient-elles, toutes ces utilisations participent d'un même principe : soumettre les objets transportés – animaux des abattoirs, piétons sur les trottoirs roulants, voitures dans les usines Ford – à un flux sans fin, dégage de tout temps mort, celui de la production. Précise, mécanique et, surtout, indépendante de toute entrave humaine.

MAXIME LEROLLE

SOCIÉTÉ

Idéalement belles

QUE signifie être « belle » ? À quoi ressemble le corps « idéal » ? Quel âge doit-il avoir ou paraître ? À quelle appartenance de classe ou d'éthnie doit-il renvoyer ? Au cours de la dernière décennie, les codes se sont élargis pour inclure, peu à peu, des corps « différents », des couleurs de peau jadis bannies des magazines – un phénomène porté par la nouvelle vague du féminisme à partir du début des années 2010. Dans son lexique (illustré), la journaliste Mélody Thomas s'intéresse, au long des vingt-sept notions-clés qu'elle examine, à l'« appropriation culturelle », à l'« âgisme » ou encore à l'émergence du « body positivism », qu'elle qualifie de « représentation plus juste des femmes » dans le secteur de la mode (1). Une taille 46 est désormais acceptée, loin du 34 d'autrefois. Elle tire également un bilan nuancé du mouvement Black Models Matter, fondé par l'activiste et mannequin américaine Ashley Chew en 2015. Ce groupe militant réclamait toute leur place pour les mannequins noirs dans les défilés.

Mais la mode ne se contente pas de refléter les évolutions de la société. Elle les guide, les filtre, les ordonne. Or la diversité que l'on célèbre désormais laisse intactes les lois de la hiérarchie sociale des corps : les classes populaires sont associées à la laideur, tandis que la bourgeoisie continue d'exercer son monopole sur la définition du beau. Pour la journaliste Jennifer Padjemi, le corps est « un outil d'intégration sociale » (2). En particulier sur les réseaux sociaux. Si Instagram ou TikTok ont conduit à une certaine diversification des normes, ils exercent une forte emprise, notamment en invitant à se mettre en scène quotidiennement, à la vue du plus grand nombre, sous son meilleur jour. Le « corps idéal » peut épouser plusieurs formes, afficher des couleurs de peau variées, mais doit toujours suggérer l'aisance matérielle... et la jeunesse.

L'âge demeure un plafond de verre esthétique. Lorsque le corps est rattrapé par la ménopause, le voici rendu inutile, voire laid, aux yeux des médias, selon la journaliste Fiona Schmidt (3) – il serait conduit inévitablement dans le « couloir de la mort sociale ». Faudrait-il alors, pour les femmes, simplement ignorer les normes imposées par une « société par défaut masculine » ? Certaines tentent de les déjouer en partageant une partie de leur réalité en images, et s'opposent aux diktats des influenceurs. Mais il s'agit moins d'un mouvement de masse que d'une dissidence à plusieurs. Et si quelques plis sur le visage devenaient précieux, comme ceux d'Admira,

une femme ayant échappé à la « jeunesse sauvegardée » dans le conte de Sophie Fontanel (4) ?

À travers le « dévêtement », l'historienne Audrey Millet dévoile une « autre histoire du corps » (5). Quelle en a été la place dans la société, de la période gréco-romaine à nos jours ? Quels furent les regards portés sur la nudité, depuis le monde antique, où « les rapports entre le corps, l'eau et la société se nouent » ? « L'histoire du maillot de bain permet de faire un troublant parallèle avec l'histoire politique » et avec « une partie de l'histoire du patriarcat ». Il mute progressivement « de la combinaison recouvrant presque tout le corps au bikini ». Jusqu'à l'arrivée, en 2006, du burkini, sur lequel se focalisent les extrêmes droites de tous bords, y compris les tenants d'un islam rigoriste, pour qui il serait une ruse de la raison féministe. Depuis, d'autres problématiques ont émergé, liées aux « imperfections » physiques. « Dans la lignée des mouvements de réappropriation et d'acceptation de son corps, le maillot

de bain pourrait bien prendre une portée politique renversant le caractère futile ou sexiste qui lui est attaché ». Révélant, potentiellement, les silhouettes sans faux-sembants, le maillot de bain pourrait s'ériger, selon Audrey Millet, en « symbole féministe ». « Sur la plage, il n'y a pas de filtre Instagram. Il s'agit bien d'un retour à la réalité ». Sans doute reste-t-il un peu de chemin à parcourir.

ADELÈ BARBI.

(1) Mélody Thomas, *La mode est politique. Un bref lexique inclusif*, Les Insolentes, Paris, 2022, 320 pages, 22,50 euros.

(2) Jennifer Padjemi, *Selfie. Comment le capitalisme contrôle nos corps*, Stock, Paris, 2023, 320 pages, 20,90 euros.

(3) Fiona Schmidt, *Vieille Peau. Les femmes, leur corps, leur âge*, Belfond, Paris, 2023, 304 pages, 20 euros.

(4) Sophie Fontanel, *Admirable. L'histoire de la dernière femme ridée sur Terre*, Seghers, Paris, 2023, 208 pages, 20 euros.

(5) Audrey Millet, *Les Dessous du maillot de bain. Une autre histoire du corps*, Les Pérégrines, Paris, 2022, 280 pages, 20 euros.

LIVRE ILLUSTRÉ

Anthologie noire, luttes et gloires

EN 1921, l'Anglaise Nancy Cunard (1896-1965) s'installe à Paris. Très liée à Louis Aragon, elle tourbillonne avec l'avant-garde et fréquente les surréalistes. Elle, l'héritière de la compagnie de navigation transatlantique Cunard Line, va adhérer au communisme. Elle consacre deux ans à susciter des écrits en soutien à la cause des Noirs, et, en 1934, publie *Negro Anthology*, geste éditorial ambitieux, dont paraît la première traduction en langue française (1) : 255 contributions de 150 auteurs bénévoles « des deux races », historiens, militants, anthropologues, écrivains (Zora Neale Hurston, Henry Crowder, Michael Gold, René Crevel, Langston Hughes, etc.), dessins, photographies, archives, partitions, coupures de presse... Allant des descriptions de lynchages au plaidoyer pour la création d'une chaire d'histoire



(1) Nancy Cunard (sous la dir. de), *Anthologie noire. 1931-1933*, traduction de Geneviève Chevallier, Éditions du Sandre, Paris, 2022, 898 pages, 60 euros.

noire, de la dénonciation de l'impérialisme à l'étude des « stars noires », l'ensemble est organisé géographiquement (Amérique, la section la plus importante, Antilles et Amérique du Sud, Europe, Afrique) et transversalement (musique, poésie...), l'important réquisitoire de Raymond Michelet, « Les Blancs tuent l'Afrique », concluant l'ouvrage. Tiré à 1 000 exemplaires, ce livre sera commenté, critiqué, et sans doute peu lu. Nancy Cunard deviendra journaliste et éditrice, et s'engagera notamment aux côtés des républicains dans la guerre civile espagnole.

HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD.

ARTS

L'humain diminué

La création se définit comme un geste singulier, en dialogue avec un réel qu'il recompose. Mais la puissance de calcul des ordinateurs jette le trouble sur cette conception. De l'hyperréalisme du métavers aux images générées par l'intelligence artificielle, l'art va-t-il se dissoudre dans les algorithmes ?

PAR ÉRIC SADIN *

ICI, tout renvoie au réel – pendant que rien ne semble y prendre sa source. Couleurs électriques, visages et corps de jeunes femmes répondant à un certain idéal de perfection – celui qu'ont élaboré les normes publicitaires mondialisées –, environnement urbain, aménagements intérieurs et mobilier, vêtements, objets... Tout paraît avoir été pris sur le vif, alors qu'aucun de ces éléments ne pourrait exister en tant que tel. Voir la vidéo *Shut Down*, du groupe sud-coréen Blackpink, représentant de la K-pop, c'est faire l'expérience du stade le plus avancé d'un régime de la représentation à l'œuvre depuis de nombreuses années : celui de l'indistinction. Du fait de l'usage de caméras numériques, de la retouche, du fond vert, de l'intégration d'images de synthèse, il est impossible de distinguer ce qui a été directement filmé de ce qui est fabriqué. De surcroît, chaque pixel a été recomposé par des calculs, et a fait l'objet de manipulations de toutes sortes (formes, coloris, intensités lumineuses...). Afin de produire fascination et magnétisme.

Ces modalités vont jusqu'à être quasi brechtiennes dans leur intention non dissimulée de se présenter sans fard. Le résultat pourrait être qualifié de réel irréel. Un ordre iconique, dont la K-pop, au premier chef, a fait son canon esthétique, qui exerce un puissant charme sur la génération Z – née entre 1997 et 2010. Il relève d'une sorte de « philosophie », celle qui revendique le principe selon lequel il est possible, voire souhaitable, de ne plus dépendre du réel, de se forger un imaginaire ou une idée de la vie fondés sur de tout autres bases : hors-sol et ainsi grisantes.

Dimension qui se voit comme redoublée dans l'apparence des jeunes femmes de cette vidéo, représentantes d'un des pays (la Corée du Sud) où le recours à la chirurgie plastique est le plus répandu (avec le Brésil) – au point de personifier, dans la chair et la vie des êtres, les théories de Jean Baudrillard sur l'omniprésence du simulacre. Redéfinir à sa guise les composantes du réel constitue à la fois une des caractéristiques de l'époque et une nouvelle source de profits pour l'industrie du divertissement. Au-delà de la vidéo de Blackpink, ou de tant d'autres productions similaires – que nous pourrions qualifier d'« esthétique d'Avatar » (d'après le titre des deux films réalisés par James Cameron, sortis en 2009 et 2022) –, l'on peut tenir ce régime de l'image comme étant situé aux avant-postes d'un rapport à la représentation bientôt prédominant, celui qui en arrive à délaissier, voire à dévaluer, le réel.

Le propre de la représentation est d'entretenir un rapport avec des éléments existants. À l'instar du mythe narré jadis par Plin l'ancien, selon lequel la peinture serait née de l'ingéniosité d'une jeune fille qui, profitant du sommeil de l'être aimé, appelé à partir vers des terres lointaines, « entoure d'une ligne » l'ombre de son visage projetée sur un mur grâce à une lanterne. Ce principe analogique est invariablement en vigueur au cours des âges, dans le dessin, la peinture, la photographie. Tout simulacre procède d'une empreinte, de traces qui subsistent, mais sous des traits différenciés. L'abstraction en peinture, ou en photographie, n'a pas rompu avec toute attache au réel. Elle a fait apparaître un autre type de réel, délivré de référent objectif, fait de la seule présence de formes s'offrant à notre perception et à même de la stimuler, autrement.

Ce qui caractérise l'image, la représentation, telles que nous les concevons au moins depuis le Paléolithique, c'est que quelque chose de préexistant s'y trouve indéfiniment et de mille manières joué. Soit un lien éminemment actif entretenu avec le monde. Les motifs dans la grotte de Lascaux, par exemple, témoignent d'une civilisation et de manières d'être qui ne se sont pas contentées de voir, mais ont donné à voir leur appréhension du cosmos. Un rapport non pas trouble, mais troublé, insatisfait, au réel pousse à recomposer certains de ses termes, à le réagencer autrement, pour dévoiler



RENÉ MAGRITTE. – « La Trahison des images », 1952

quelques-unes de ses dimensions dissimulées ou en magnifier d'autres. C'est pour cette raison que l'œuvre fait appel à l'imagination : elle fait toujours se confronter des fragments de la réalité et la pure liberté de notre subjectivité créatrice.

Or l'intelligence artificielle (IA) générative procède exactement à l'inverse, neutralisant à la base cette dynamique de rapport inventif à l'existant. En piochant dans des bases de données composées de myriades d'images suivant des techniques dites « d'apprentissage », elle peut produire, en une poignée de secondes, l'ersatz d'une peinture, d'une photo, d'un dessin à partir d'un seul énoncé descriptif. Par exemple, « enfant de 5 ans, à l'air affairé, construisant un château de sable sur une plage de Méditerranée un après-midi d'été ». Un procédé qui permet également de composer des séquences vidéo. Le principe suppose que c'est systématiquement sur la base de masses d'images analysées et indexées par des robots sur Internet que d'autres images pourront être générées. Rien de commun avec un étudiant qui produirait ses propres travaux après avoir fréquenté les œuvres passées ou contemporaines – « On apprend à peindre dans les musées », disait Auguste Renoir. Le legs de l'histoire ou les corpus présents ne sont alors jamais envisagés comme des bases de données, c'est-à-dire comme des faits consignés et inertes, mais comme des réalisations qui appellent à être reprises, prolongées, voire contestées, au long de divers processus de réappropriation. Très loin donc de ces machines programmées pour répondre de façon conforme à des instructions.

Pour la première fois dans l'histoire, un mode de représentation procède d'une translation directe, d'une parfaite équivalence supposée entre deux domaines symboliques radicalement distincts : le verbal et l'iconique. Un mot renvoie à une chose, comme une phrase renvoie à un certain sens. Une image est faite de formes, de traits, de couleurs, mais ne peut se réduire à un système de signes rigoureusement référencés et classifiés. C'est pourquoi le langage est de l'ordre de la signification, alors que l'image relève de la perception (à même de déclencher la réflexion, mais à partir d'une sensation initiale). Dorénavant, une image peut directement dériver du langage, être générée à partir de requêtes, de mots-clés, de *prompts* (d'instructions). Or un dessin, pour celui qui le fait, n'est jamais le résultat d'instructions, mais de pensées, de songes, de gestes, de tentatives, d'hésitations, d'échecs, de trouvailles, tout un travail déployé à l'écart de la prédominance du discours. En cela, la grande rupture entraînée par le régime génératif, c'est qu'il procède d'une domination exclusive du mot sur l'image. Dans ce cadre algorithmique, c'est un énoncé qui détermine la teneur d'une image. Aux antipodes du geste artistique qui jamais n'ambitionne une concordance par avance définie entre un projet et les termes de sa réalisation, mais se laisse aller à une libre expérimentation, témoignant de la diversité des pistes que l'on envisage – ou que l'on rêve –, conduisant à arrêter des choix, légitimant, de part en part, l'acte de la signature en propre.

C'est encore la raison pour laquelle en aucune manière n'émerge un nouveau régime de l'image : ce qui se met en place, c'est simplement une extension à la dimension iconique de notre volonté de toujours plier davantage le cours des choses à nos vues. À ce titre, il est tout aussi pertinent de désigner ce phénomène comme le moment psychiatrique de la représentation, au sens large du terme. Saisissons-nous que, bientôt, l'apparence de nos environnements ne va plus relever de la contingence consubstantielle au réel, mais d'in-

tentions et d'instructions formulées par des individus ou des entités, ou sera entièrement dessinée de façon robotisée ? Dans l'intention, par exemple, de « créer » une atmosphère visuelle la plus favorable au travail, ou la plus stimulante pour le commerce. L'on peut penser à un cours d'histoire – de part en part structuré par des *prompts* – prodigué dans un lycée à propos de l'Égypte ou de la Grèce antiques qui va voir des élèves munis de casques, déambulant – au prisme de leurs avatars et au sein d'environnements synthétiquement composés – dans un marché supposé d'époque pour découvrir l'architecture, les costumes, les produits alors en vigueur, conversant avec les autochtones, les interrogeant sur leur mode de vie et leurs coutumes. Chacun sera non seulement « libre » de mener cette visite à son gré, mais recevra encore, en fonction de son profil, des suggestions algorithmiques destinées à combler ce que le modèle de savoir identifiera comme des lacunes, ou à enrichir ses connaissances en fonction de ses intérêts déjà répertoriés.

LA plus grande concordance entre individus et ce qui est supposé leur convenir est érigée comme l'ultime parangon pédagogique. Comme dans la fiction d'Ernest Cline *Player One* (qui a inspiré le film de Steven Spielberg, *Ready Player One*, 2018), dans lequel prévaut un système éducatif se déployant exclusivement en ligne, adapté (mais qui détermine l'adaptation ?) à chaque étudiant et requérant de bien moindres investissements publics (1). Une configuration dont il est laissé entendre qu'elle s'appliquerait à terme à d'autres services, publics et privés. C'est pour cette raison, au-delà de cette fiction, que nous n'assistons pas, du fait de l'entrecroisement en cours entre métavers et IA génératives, à l'émergence d'un monde parallèle, mais d'un monde – bâti, au premier chef, par l'industrie du numérique – qu'on se sera efforcé de nettoyer de ses aléas et scories et de recomposer afin qu'il n'offre que des rapports hyperpersonnalisés, sur fond de gigantesque horizon de profits. Pour ne rien dire de la visée idéologique, qui n'est pas un enjeu mineur.

C'est encore l'heure de l'avènement à très grande échelle d'outils de manipulation de l'image, mis entre les mains de tous, comme ceux proposés par les programmes d'IA Midjourney ou de DALL-E. Pointe un environnement parsemé de *fake pictures*, de textes générés via des algorithmes, usant du plus grand artifice ou du pire sophisme. Indistinction généralisée qui va encourager cette industrie à redoubler ce tourbillon psychiatrique, en concevant des IA destinées à vérifier si des textes ou des images sont fabriqués par des IA. Un monde qui non seulement se joue de nos sens, mais contribue encore à effacer tout repère commun – le principe constituant le socle même de la société.

Moment troublant où la rationalité instrumentale gagne le régime symbolique. Alors que la poésie témoigne de notre aptitude à nous détourner d'un usage du langage envisagé comme un pur outil de communication. Alors que la peinture constitue une entreprise de pleine liberté, à l'œuvre... Bref, là où l'art déploie notre capacité spécifique à composer de façon subjective, et indéfiniment renouvelée, avec le réel et les matériaux, l'intelligence artificielle générative, elle, est vouée à ne faire prévaloir qu'un rapport au langage et à l'image schématisé, dévoyé et fallacieux, déterminé par des algorithmes véhiculant des intérêts privés et une vision utilitariste du monde. Ceux qui s'emploient ardemment à perfectionner ces systèmes attentent à ce qui fait le génie humain – qui loge en chacun de nous.

(1) Ernest Cline, *Player One*, Michel Lafon, Neuilly-sur-Seine, 2013.

DANS LES REVUES

□ **JACOBIN.** Dans un dossier intitulé « L'État-providence est compatible avec un vieillissement de la population », une évocation du combat pour la défense des retraités en France. Également au sommaire, l'industrie des arnaques téléphoniques en Inde, le business du quatrième âge, la grève à Hollywood. (N° 51, automne, trimestriel, 14,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Une livraison largement consacrée à la Chine : son modèle de « civilisation écologique », son système de santé, sa lutte contre les États-Unis au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Également au sommaire, le transfert inégal de valeur du Mexique vers son voisin du Nord. (Vol. 75, n° 6, octobre, mensuel, 4,50 euros. – New York, États-Unis.)

□ **DÉLIBÉRÉE.** Dans ce numéro consacré aux crimes internationaux ainsi qu'à leur répression judiciaire, la revue du Syndicat de la magistrature s'interroge notamment sur les moyens humains, matériels et juridiques dont disposent les juridictions françaises en cette matière. (N° 18, septembre, trois numéros par an, 12 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **CQFD.** Une nouvelle formule. Le magazine, « pareil mais différent », raconte le « match retour de Tarnac », le procès à Paris jusqu'au 27 octobre dernier de militants d'« ultragauche » poursuivis pour association de malfaiteurs terroristes après « trois années d'acharnement policier ». (N° 223, octobre, mensuel, 4 euros. – Marseille.)

□ **LE COMBAT SYNDICALISTE.** Le mirage de l'économie sociale et solidaire en France. La démolition du droit du travail en Ukraine. (N° 483, juillet-août, mensuel, gratuit. – Paris.)

□ **SURVIVAL.** « L'Ukraine pourrait bien se trouver face au choix difficile de l'Allemagne de l'Ouest dans les années 1950 : accepter la partition de fait du pays en échange d'une entrée rapide dans l'Organisation du traité de l'Atlantique nord », estime François Heisbourg. (Vol. 65, n° 4, août-septembre, bimestriel, 12,99 livres sterling – Washington, DC, États-Unis.)

□ **SOCIALTER.** – Un dossier très complet sur tout ce dont nous prive la propriété, considérée comme un droit « inviolable et sacré ». Dans le Limousin, une initiative visant à défendre une propriété d'usage, contre les logiques de marché. (N° 60, octobre-novembre, bimestriel, 7,50 euros. – Paris.)

□ **RELATIONS.** Un dossier analysant la notion d'effondrement comme outil critique d'une génération plus « écofurieuse » qu'« écoanxieuse ». La peur doit toutefois être canalisée et se vivre au sein d'un collectif, la lucidité faisant alors une place à l'espérance. (N° 822, été, bimestriel, 9,95 dollars canadiens. – Montréal, Canada.)

□ **L'ÂGE DE FAIRE.** Un dossier met en lumière l'utilité de la paille pour isoler les bâtiments. Une solution peu onéreuse qui permet de réduire son empreinte carbone. Des reportages et des enquêtes dans la campagne française illustrent les réalisations concrètes obtenues avec des bottes de paille. (N° 188, octobre, mensuel, 2,80 euros. – Peipin.)

□ **ALTERNATIVES NON VIOLENTES.** Des jeux sans chronomètres, coopératifs, mixtes, permettraient de retrouver le goût de l'activité physique pour tous. Celle-ci a été tuée par le sport, compétitif par essence. Les podiums dépolitisent les foules pour obtenir la paix sociale, affirme ce numéro spécial. (N° 208, septembre, trimestriel, 12 euros. – Rouen.)

□ **PRESCRIRE.** Déjà dégradé, l'état de santé des prisonniers en France tend à se détériorer durant la détention et ensuite, faute notamment d'accès au soin. Réduire la population carcérale par des solutions de rechange à la prison, une politique de réinsertion et une meilleure formation des soignants serait bénéfique. (N° 480, octobre, mensuel, 55 euros. – Paris.)

□ **SPORT ET PLEIN AIR.** Fondée en 1953 par des militants proches du Parti communiste français, la revue *Sport et plein air* fête ses 70 ans. Mais l'article qui en retrace succinctement l'histoire ne dit pas grand-chose de la « conception progressiste » qu'elle entendait défendre. (N° 673, octobre, mensuel, 3 euros. – Pantin.)

□ **PANARD.** Hendaye-Collioure en douze jours, la passion de l'ultra-trail. « Froter » ou « s'échapper », les mots du peloton. Ronda Rousey, la « Mohamed Ali » des arts martiaux mixtes (MMA). (N° 3, mars, semestriel, 19 euros. – Toulouse.)

□ **IPNS.** Le « journal d'information et de débat du plateau de Millevaches » ironise sur l'« enquête » du Point autour de cette région, prétendument « investie » par l'ultra-gauche. « Alerte rouge » sur les coupes claires dans les subventions sur lesquelles comptent les associations locales. (N° 84, septembre, trimestriel, 3,50 euros. – Faux-la-Montagne.)

□ **IMAGES DOCUMENTAIRES.** Quelles représentations le cinéma donne-t-il des conflits armés ? Quelle est l'évolution des images de guerre, notamment avec l'irruption du numérique ? Analyses des films de Stefano Savona et Maciek Hamela. Questionnement par François Caillat sur ce qui est montré de la guerre. (N° 110-111, octobre, quatre numéros par an, 20 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

* Philosophe. Auteur de *La Vie spectrale. Penser l'ère du métavers et des IA génératives*, Grasset, Paris, 2023, dont ce texte est adapté.

Saint Jean-Jacques

PAR FRANÇOIS BÉGAUDEAU *

DEPUIS sa publication en septembre dernier, les sciences sociales se demandent si le Goldman d'Ivan Jablonka relève des sciences sociales (1). Question légitime mais déjà réglée. Il est patent que Jablonka écrit désormais en essayiste. De livre en livre, on perce toujours mieux le paravent académique derrière lequel l'idéologue se planque comme éléphant derrière platane. Il n'est pas sorcier de discerner, entre les lignes du « goldmanisme » qu'expose l'hagiographe, les axiomes du jablonkisme.

L'opération idéologique commence par un postulat qui fait s'étrangler le lecteur quinquagénaire encore traumatisé par l'hégémonie de Jean-Jacques Goldman sur ses années d'adolescence : le chanteur « *adulté de partout* », « *roi du top 50* », « *patron de la scène rock* » (???), habitué aux « unes » de *Podium*, est un « *minoritaire* ». Cette coulure, Jablonka la fait avaler de trois manières. 1) Jeu sur l'ambivalence du terme : JGG est minoritaire par son affiliation à l'histoire juive tramée d'exils et de persécutions. Hypothèse audible, à laquelle le livre doit ses meilleures pages. 2) Ayant décrété que raconter Goldman c'est faire l'« *archéologie de son époque* », puisque le chanteur « *incarne le Zeitgeist des années 1985-1987* », Jablonka décrète à l'inverse que le même n'est pas de son temps – où règnent « *la pub, le fric, le look* ». La star est donc dedans et dehors. Une production sociale et historique mais en fait non. La « *sociohistoire* » de Goldman se fera sans socio ni histoire. 3) Goldman est minoritaire en tant que chanteur populaire. Car le populaire est méprisé. Méprisé par l'élite culturelle, représentée par *Télérama*, *Libération*, *Le Monde*, prodigues en saillies contre le chanteur à tubes, au temps antédiluvien et anté-YouTube où ces journaux arbitraient le bon goût.

Où l'on voit que l'opération idéologique passe d'abord par une occultation. La topographie sociale binaire dessinée par le point 3 (l'élite contre le peuple) occulte au moins un acteur historique, un tiers personnage collectif, celui formé par les gens des classes populaires ou moyennes qui n'ont jamais aimé Goldman. Non qu'ils le trouvent « *trop peuple* » ; plutôt le contraire : trop bourgeois, trop propre, consensuel, platement sentimental, surproduit, synthétique, calibré pour la bande FM naissante, et à la fin parfaitement ajusté aux standards commerciaux des années 1980 – et d'abord à leurs codes plastiques (tiens pourquoi Jablonka n'évoque-t-il jamais le minois engageant de Goldman, parfaitement conforme au goût hygiéniste de ces années-là?).

Il est vrai que, depuis le « *bon lycée bourgeois* » où il a brillé, l'adolescent Jablonka, assidu devant le top 50 où furent rarement classés les Wampas, n'a rien pu connaître du mouvement musical dit « *alternatif* » qui, animé par des fils d'ouvriers de banlieue, immigrés ou non, pouvait être taxé de tous les maux mais sûrement pas de « *snobisme parisien* ». Il est encore plus vrai que, quarante ans plus tard, l'historien ne saurait mentionner dans son livre ces prolétaires-là sans écrouler son édifice idéologique. Autant donc les virer de la photo, et dans cet élan, expédier le mouvement punk en deux mots (« *rébellion de posture* ») et un anathème sans autre fondement qu'une pauvre anecdote orpheline (« *ses accoin-*

tances avec le nazisme »). Tant pis pour l'infatigable énergie antifasciste, antiraciste et antisexististe déployée par le milieu punk. Tant pis pour *Salut à toi* des Bérus, pour *No Pasaran* des Cadavres, et tant d'autres hymnes. Cette culture populaire-là n'entre pas dans le récit jablonkien.

Même type d'exécution sommaire pour Mai 68, qualifié de « *kermesse d'étudiants petits-bourgeois* » en une expression sans guillemets où fusionnent les opinions de Goldman et de son hagiographe, dans l'oubli bien commode du 68 ouvrier et paysan. Bien commode parce qu'il permet à son tour de découper une scène politique binaire où se font face le « *gauchisme* », ses « *chimères* », ses « *outrances* », ses aveuglements proverbiaux, et la gauche mesurée, réaliste, de gouvernement, celle qui « *préférerait toujours le vivre-ensemble à la critique tous azimuts* ».

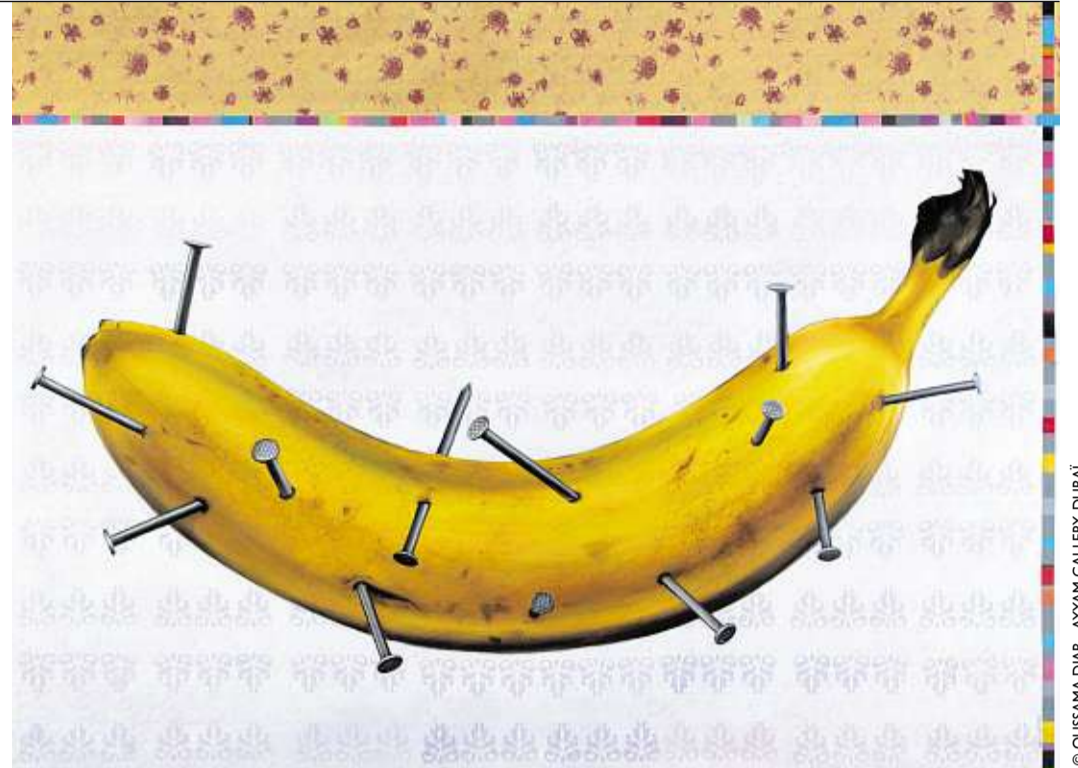
Jean-Jacques est descendu sur terre pour conjurer la gauche de son demi-frère Pierre, révolutionnaire de grand chemin acquitté d'un double meurtre puis assassiné. Bon fils raisonnable, Jean-Jacques ne peut pas entièrement bazarder le communisme de ses parents, mais « *retranche du marxisme la violence, la dictature du prolétariat, la destruction de l'État bourgeois* ». La gauche de Jean-Jacques, et donc d'Ivan, c'est le marxisme sans la conflictualité, le marxisme sans destituer la bourgeoisie, le marxisme sans le marxisme. C'est la « *conscience citoyenne au lieu d'une conscience de classe* », écrit aussi Jablonka. Message reçu.

La gauche de Jean-Jacques, qu'Ivan bombarde « *icône morale* », c'est la gauche morale des années « *Touche pas à mon pote* ». La gauche dite « *antitotalitaire* » – Jean-Jacques s'est d'emblée senti proche des « *nouveaux philosophes* ». La « *gauche humanitaire* », dont il revint au barde de composer l'hymne, à savoir la chanson des Restos du cœur. « *On vous promettra pas les toujours du grand soir / Mais juste pour l'hiver à manger et à boire* ». Ça rime.

Cette gauche a un autre nom : social-démocrate. Cette glorieuse étiquette est le fil conducteur politique de Jean-Jacques – « *qui n'a jamais varié de cette ligne sociale-démocrate* » –, moyennant quoi le panégyrique de Jablonka peut se lire comme une ode nostalgique à cette famille idéologique que le biographe déclare lui-même « *à l'article de la mort* ».

Une ode et non une analyse. L'historien Jablonka ne s'interroge aucunement sur les raisons historiques de cette agonie. Il ne se penche pas plus sur les données structurelles qui ont rendu possible le moment social-démocrate – pression du mouvement ouvrier et du bloc soviétique, croissance par la reconstruction après-guerre, richesses pillées dans le Sud à redistribuer dans le Nord, etc. – que sur celles qui y ont mis fin. Reste une explication idéaliste, anhistorique : si la social-démocratie est aujourd'hui un cimetière, c'est que ses « *valeurs* » de tolérance et d'universalisme sont piétinées par des gens pas tolérants et pas universels. Au biographe social-démocrate il ne reste qu'à larmoyer en écoutant *Je te donne*.

L'historien ne profite pas non plus de ce que Michel Rocard soit l'idole politique de son idole pour écrire l'histoire du devenir de la « *deuxième gauche* ». L'his-



OUSSAMA DIAB – « Human Being » (L'Être humain), 2012

torien omet de détailler les étapes de la dérégulation dont elle fut l'écrin idéologique, et de stipuler que les rocardiens ont fourni au macronisme son avant-garde. L'historien n'est pas là pour faire de l'histoire.

Il n'empêche que la social-démocratie apparaît ici pour ce qu'elle est : le nom flatteur du centrisme. Toute la panoplie du centrisme est dans *Goldman*, et dans Goldman. Toute la camelote psycho-morale qu'on nous refourgue pour le vendre : apologie de la « *nuance* », pragmatisme, lucidité, juste milieu à équidistance des méchants de tous bords – Goldman « *rejette à la fois la carrière et la révolution, les rois et les bouffons* ». L'auteur semble être le seul à ignorer que cette louable pondération dans le jugement n'est ni plus ni moins que la carte de visite du conservatisme. C'est pourtant bien lui qui écrit que pour saint Jean-Jacques « *il ne s'agit pas de changer la société mais de sauvegarder la vie démocratique* ».

S AUVEGARDER et non pas changer. Être Jean-Jacques et non Pierre. Préserver notre « *vie démocratique* » postulée en pleine santé. Préserver, tant qu'on y est, l'ordre marchand. Rappelant que notre icône est diplômée d'une école de commerce, qu'il a d'abord repris le magasin de sport de ses parents, qu'il a « *incorporé l'habitus de l'artisan-commerçant des années 1930-1950* », le biographe escompte bien énumérer des atouts. Car cet habitus est pétri de valeurs dignes d'être transmises : goût de l'« *effort personnel* », « *croissance dans la méritocratie* ». Travaille et tu seras récompensé. Lève-toi tôt et la société libérale t'exaucera.

À ce stade, on comprend mieux pourquoi Jablonka occulte les composantes populaires de 68 et les composantes gauchisantes du peuple punk. Il n'aime pas ce peuple-là, traîne-savates, contestataire, geignard. Il aime le peuple qui bosse et ne la ramène pas. Jablonka se flatte de n'avoir pas souvenir que sa grand-mère de classe inférieure « *se soit plainte une seule fois* ». La « *décence ordinaire d'artisan-commerçant* » chère à Jean-Jacques et Ivan, c'est la décence d'accepter son sort. Les « *petites gens* » que célèbrent l'idole et son prophète, ce sont les gens qui, pétris de *common decency* façon George Orwell, ont la bonne idée de rester petits. Le peuple qui sait rester à sa place. Le peuple qui se tient sage.

Le peuple de droite? On n'en est plus si loin. On y vient. Il n'y manque qu'un peu de patriotisme. Il nous est livré dans le dernier tiers du livre, paré de ses atours contemporains, la nation et la République : « *cette position nationale-républicaine a toujours été la sienne* ». À la fin, Jean-Jacques est davantage qu'un chanteur fédérateur, un chanteur qui fédère les compatriotes : « *Ses qualités morales sont le garant de l'identité républicaine* ».

Dans l'aberrant syntagme « *identité républicaine* » fusionnent droite et gauche, et se recompose une communauté nationale fière et non repentante. Plébiscitant Goldman, « *personnalité préférée des Français* » chaque année, le peuple français se célèbre lui-même. Il n'y a plus une « *génération Goldman* » mais une « *nation Goldman* ». Citations authentiques.

Sans surprise, le « *saint laïque* » Goldman n'aime pas le rap. Tombe-t-il en cela dans le mépris culturel qu'il impute à ses détracteurs? Non, car le rap ce n'est pas du populaire. Pas du populaire comme Jean-Jacques et Ivan le goûtent : affilié à la famille France. Les rappers critiquent l'école et la police, qui sont des piliers de la nation. Jean-Jacques ne supporte pas qu'on dise du mal des flics ; a mis un point d'honneur à faire son service militaire ; est resté fidèle à l'esprit du scoutisme pratiqué avec zèle dans sa jeunesse.

Le fond de son aversion pour 68 est alors à nu : non pas critique des rigidités dogmatiques et de l'utopisme névrotique, mais critique *républicaine* : « *À plusieurs reprises il remet en cause l'héritage de Mai 68 : déliquescence morale, démission des profs, renoncement à l'effort* ». En un mot : « *déclin de l'autorité* », qui nourrit une légitime « *demande d'autorité* ».

Cet imaginaire politique parfaitement soluble dans la décennie en cours, Jablonka le détaille sans distance ni réserve. Il adhère et approuve tout, fidèle à sa promesse augurale de prendre Goldman en bloc. En bloc bourgeois? En bloc libéral-autoritaire? Le brûlot idéologique de Jablonka est au moins un livre d'histoire en ce qu'il raconte, via Goldman et presque malgré soi, le dévoilement historique de l'essence droitière de la social-démocratie. Que son auteur soit remercié pour cette clarification.

(1) Ivan Jablonka, *Goldman*, Seuil, Paris, 2023.

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Quand la guerre percute la politique française, par SERGE HALIMI.

PAGES 4 ET 5 :

Loin du front, la société ukrainienne coupée en deux, par HÉLÈNE RICHARD.

PAGES 6 ET 7 :

L'État français, VRP de l'industrie d'armement, par ARIANE LAYRILLEUX. – Comment l'austérité a vaincu la Bundeswehr, par THOMAS SCHNEE.

PAGES 8 ET 9 :

Est-ce vraiment la fin du dollar?, par RENAUD LAMBERT ET DOMINIQUE PLIHON.

PAGES 10 ET 11 :

« Bonjour, où puis-je trouver des "perritos"? », par MAÏLYS KHIDER.

PAGE 12 :

Au Pakistan, le retour des bruits de bottes, par LAURENT GAYER.

PAGES 13 À 19 :

DOSSIER. ISRAËL-PALESTINE : L'EMBRASEMENT, ET APRÈS ? – Un renoncement français (B. B.). – L'échec de la solution à deux États, par THOMAS VESCOVI. – L'engrenage guerrier, suite de l'article d'AKRAM BELKAÏD. – Grand écart égyptien (A. B.). – Fragile union sacrée en Israël, par MARIUS SCHATNER. – Barbares et civilisés, suite de l'article d'ALAIN GRESH. – Riyad - Tel-Aviv, coup de frein à la normalisation, par HASNI ABIDI ET ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN. – Le spectre d'un conflit régional, (A. B.). – En direct des chaînes d'information en continu, par CLARA MENAIS.

Novembre 2023

PAGES 20 ET 21 :

Un journal non aligné, une bataille à mener ensemble, suite de l'article de BENOÎT BRÉVILLE ET PIERRE RIMBERT.

PAGES 22 ET 23 :

Les Filles de l'air, réunion au sommet, par MARGARET ATWOOD.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « *Sucre*, journal d'une recherche », de Dorothee Elmiger, par JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL. – « *Brazilian Psycho* », de Joe Thomas, par HUBERT PROLONGEAU. – Des combats d'avenir, par ANTHONY GLINOER. – Idéalement belles, par ADELE BARI. – Anthologie noire, luttés et gloires, par HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD. – Fusées et espions, par PHILIPPE LEYMARIE. – Le pacte des corrompus, par MIKAËL FAUJOUR. – Dans les revues.

PAGE 27 :

L'humain diminué, par ÉRIC SADIN.

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 2023 a été tiré à 201 751 exemplaires. À ce numéro sont joints deux encarts, destinés aux abonnés : « *Missègle* » et « *Quilombo* ».